

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÉGE

2^{me} ANNÉE



1907

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance mensuelle du 25 novembre 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. Max LOHEST, président.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

26 membres sont présents : MM. Max Lohest, président ; Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; P. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J. E. Demarteau, M. De Puydt, B^{on} de Sélvs-Longchamps, J. Fraipont, E. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. C. Haulet, A. Bouhon, Edm. Couvreur, A. Philippart, J. Plomdeur, Eug. Polain, A. Javaux, L. Ledru, Dr J. Grenson et Ch. Sépulchre, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. G. Ruhl, P. Guilliek et Em. Fairon.

Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le 2^d fascicule du t. XXXVI du *Bulletin* est en cours de publication.

Articles pour le Bulletin. — Il est donné lecture des rapports de MM. S. Bormans et Dr J. Alexandre sur le travail présenté par M. Kurth et intitulé : *L'entrée du parti populaire au Conseil communal en 1303*. Les deux rapports concluant à l'impression, la publication du mémoire de M. Kurth est décidée.

M. L. Renard dépose le manuscrit d'une note intitulée : *A propos de deux urnes cinéraires en plomb trouvées dans des tombes belgo-romaines à Verboz (Clavier)*. — Sont nommés rapporteurs, MM. J. Fraipont et M. De Puydt.

Communication de M. F. Hénaux. — NOUVELLE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE EN CONDROZ.

M. le Président remercie vivement M. F. Hénaux de son intéressante communication et lui exprime les félicitations de l'Institut pour le succès de ses fouilles.

Revision des Statuts. — *Nomination d'une Commission, etc.* — L'Institut, après avoir entendu MM. M. De Puydt, J. Fraipont et J. E. Demarteau, procède, sur la proposition du Bureau, à la nomination de deux commissions chargées de présenter, après commun accord, un projet définitif de nouveaux statuts, sur lequel l'assemblée générale aura à statuer en dernier ressort.

Présentation de candidats pour deux places de membre correspondant. — Deux présentations parviennent au Bureau, celles de MM. Dr J. Grenson et D. Brouwers, conservateur des Archives de l'Etat à Namur.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. Fr. Smaelen, directeur de la Banque Nationale, A. de Rijckel, banquier, F. Reuleaux, avocat, et V. Robert, avocat, sont, à l'unanimité, élus membres associés.

Affaires diverses. — M. Ed. Davin-Rigot fait don d'une collection de haches et silex néolithiques trouvés à Vaux et Borset et aux environs de Braives et Latinne.

M. M. De Puydt offre un nucléus en silex, long de 0^m12, trouvé sur le nouveau boulevard de la Citadelle, près du lieu dit Point de Vue.

M. le Dr Alexandre complète sa donation antérieure par une monnaie en argent de *Marseille*, trouvée en Hesbaye.

M. L. de Buggenoms offre à l'Institut un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Historische Städtebilder*. Tome IX. *Lüttich*, par C. GURLITT. Berlin, Wasmuth, 1906.

Des remerciements sont votés aux donateurs. M. le Président insiste spécialement sur la générosité toute spontanée dont M. de Buggenoms a fait preuve envers l'Institut. (Applaudissements.)

La séance est levée à 11 h. 50.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

V. — STATUETTE EN LAITON DORÉ DU XIII^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

La petite statuette reproduite ci-dessous est de provenance inconnue : elle fut recueillie par M. d'Otreppe de Bouvette qui la légua à l'Institut archéologique liégeois



avec le restant de ses collections. Haute de 7 à 8 centimètres, elle est en laiton doré et faisait partie, ainsi qu'on peut le voir par les tenons qui se trouvent à sa partie

postérieure, d'une œuvre de métal. C'était sans doute un reliquaire sans qu'il soit possible de dire de quelle sorte il était. La statuette pouvait être adossée à un pilier.

Peut-on lui donner un nom ? C'est un saint à n'en pas douter, probablement un martyr, car les clous qu'il tient à la main ne peuvent guère avoir d'autre signification. Mais il est difficile à première vue, de dire lequel ? Saint Denys, l'un des *sept dormants* d'Ephèse et saint Pantaléon ne portent qu'un seul clou, ce qui s'explique par leur légende (1). Notre saint en porte trois. Nous ne doutons pas qu'on ne puisse l'identifier, au prix de quelques recherches.

Il est debout, les bras repliés sur la poitrine. Son vêtement se compose d'une tunique tombant à mi-jambe et d'un manteau drapé à l'antique. Les pieds sont chaussés de hauts souliers fermés, en forme de galoches. Les cheveux taillés courts, forment un léger bourrelet sur le front ; ils s'épaississent en mèches au dessus des tempes et tombent plus longs sur le cou. Il semble qu'ils ont été serrés d'un cordon. En somme, il y a là un costume dont on peut dire seulement qu'il n'est pas contemporain de la statuette, mais purement traditionnel.

La figure est toute jeune, imberbe. Le nez fort, les pommettes saillantes, les yeux longuement fendus, un peu obliques, et surtout le large et froid sourire qui creuse les joues, élargit les lèvres, font du jeune saint un type remarquable de la sculpture maniérée à la fin du XIII^e siècle. Ce visage qui sourit, non sans grâce, n'est empreint d'aucune expression vraie. Il ne réfléchit pas les lumières de l'âme. C'est un masque tout fait qui dissimule l'individu au lieu de le rendre manifeste. La beauté qu'il donne au type, beauté mièvre et toute apprêtée, vient du dehors, non du dedans. Elle le place hors de la vie et de la vérité.

(1) OTTE, *Handbuch der kirchlichen Kunstarchaeologie*, I⁵, p. 603.

Et tout en lui donnant, par son étrangeté même, un charme attirant, elle le condamne à mourir inévitablement.

On pourrait peut-être trouver que la fin du XIII^e siècle est une date un peu haute pour cette statuette. Cependant la draperie est restée d'une sobriété remarquable. Elle ne témoigne en rien des procédés recherchés en usage au milieu du siècle suivant. A peine peut-on dire qu'elle les fait prévoir.

Nous avons là l'œuvre d'un artiste local, d'un fondeur imitant, sans aucune prétention à l'originalité et sans prouver de talent exceptionnel, les dernières œuvres de la sculpture idéaliste française.

M. LAURENT.

Le Palais de Liège en 1619.

On sait que Henri-Hubert Van den Berch ou Berg était chanoine et doyen de l'église collégiale de la Sainte-Trinité à Spire, chevalier et comte palatin du Rhin, qu'il reçut de l'évêque Ferdinand de Bavière le titre de roi et héraut d'armes de la principauté de Liège et du comté de Looz. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance et de sa mort, mais on sait cependant qu'il était de nationalité liégeoise, car il signe certains de ses travaux : « *Henric Van den Berch, Liegeois.* » Pendant ses voyages en Allemagne, aux Pays-Bas et au pays de Liège, il recueillit quantité d'épithaphes, d'inscriptions, de renseignements concernant des familles nobles dont il dressa la généalogie et dessina, à la plume, les blasons, les armoiries et les quartiers (1).

Après sa mort, dit un de ses contemporains, ses nombreux manuscrits furent vendus pour peu de chose. Ils

(1) Consulter le Comte DE BECDELIEVRE : *Biographie liégeoise*, tome II, p. 172.

passèrent ensuite dans la bibliothèque de l'échevin de Louvrex (1).

De toutes les œuvres de Van den Berg, une seule, à notre connaissance, a été livrée à l'impression sous le titre « *Abrégé de l'Estat tant sacré que civil de la très fameuse cité de Liège en 1612* » (2).

Ce travail, édité et annoté par Ed. Lavalleye dans la *Gazette de Liège* des mois de décembre 1856, janvier et février 1857, fut tiré à part, sous le titre « *Le Vieux-Liège, ses monuments religieux et civils, ses rues, ses métiers, ses bonnes villes, etc.* » in-12 de 144 pages.

Nous donnons ci-après une description du Palais de Liège, tirée d'un manuscrit de Van den Berg intitulé : « *Chronicque. des. rois. ducs. et evesques. de. l'ancien. royaulme. de. Tongre. et. Evesques. de. la. noble. Cité. et. Pays. de. Liege. successeurs. immediates. a. l'exclusion. des. Tongrois. Anno. Dñi 1619. - Recuillié. et. rédigié. en.*

(1) Dans le « *Catalogue de livres très-curieux et rares en tous genres, délaissés par feu M. G. de Louvrex, etc... M. DCC. LXXXII* », les manuscrits de Van den Berg sont indiqués, pages 19 à 27, sous les numéros 147 à 182 inclus.

Un exemplaire de ce catalogue, appartenant à notre dévoué Conservateur, Monsieur le docteur Alexandre, porte les annotations manuscrites suivantes : la première, ajoutée au titre, « *dont feu S. A. le prince évêque de Liège des Comtes de Hoensbroeck a fait l'acquisition parmi vingt mil fls* » et ailleurs : « *On avoit déjà vendu une grande partie des livres de feu Msr M. G. de Louvrex, chez l'estimeur Lixon le 28 janvier 1784* »

BEDELIEVRE, dans sa *Biographie liégeoise*, page 173, et CAM. DE BORMAN, dans son ouvrage intitulé *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liège*, tome II, page 343, attribuent cet achat au prince-évêque François Antoine de Méan, neveu et successeur du prince-évêque César Constantin de Hoensbroeck.

(-) On remarquera que ce travail, attribué à Henri Van den Berg par Edouard Lavalleye, ne fait pas partie des manuscrits de la bibliothèque de M. G. de Louvrex.

ceste. forme. par. Henric. Van. den. Berch. Liegeois (1).
Ditat. Servata. fides. (Université de Liège, nos 464 et 465).

J. SERVAIS.

**Description du Palais de Liège et des consistoires qui resident
en icelluy.**

XV^e XXXII « Le XVII^e de Juillet le Cardinal de Liège souppa la premiere fois en son nouveaux palais mais n'y dorma point, lequel est un bastiment si superbe qu'il est presque impossible de le croire sans l'avoir veu, tant pour sa grandeur que diversité de tailles de pieres, desquels sont erigies soissantes colomues, et ce en la premiere place, au dessus desquels pilliers et colomnes, y at une gallerie, entour de laquelle sont plussieurs belles chambres environnées et ornées de diverses pieces de pintures et tapisseries fort riches, et se tiennent en aucunes des dites chambres, premierement les Seigneurs Eschevins de la haulte Justice de Liège (2) les matins scellement, pour faire et exercer envers un chacun droiet et justice, et quelque peu plus avant est le siege et consistoir des Seigneurs du Conseille ordinaire institué par nostre dit Prince et Evesque Erard de la Marek, superintendent (3) des Seigneurs Eschevins de Liège es causes civiles tant scellement, et sont juges d'arrest, Si doneques la cause, et valeur du litige n'excedas

(1) Cette chronique est plusieurs fois citée par Théodore Gobert dans son ouvrage si documenté sur le Palais de Liège, mais il ne reproduit pas la description qu'a faite Van den Berg de la somptueuse demeure de nos princes-évêques. Obligé de faire un choix, le sujet, comme il le dit, étant trop vaste et comportant trop de développements, l'auteur, très judicieusement, se borne à citer les descriptions ou appréciations toujours flatteuses, mais à coup sûrs désintéressées de princes, de savants et d'écrivains étrangers qui séjournèrent au Palais ou qui le visitèrent. (Frédéric de Bavière, Marguerite de Valois, Abraham Ortelius, Mercator, Louis Guichardin, Philippe de Hurges, Jean Blaeu, Saumery, Victor Hugo, etc.).

(2) En matière civile, les Echevins étaient juges de première instance dans toute l'étendue de leur ressort; ils étaient, en outre, les juges d'appel des *Cours basses*. En matière criminelle, ils jugeaient souverainement et sans appel (*Constitution du Pays de Liège*, par Ferd. HENCKES).

(3) Le Conseil ordinaire était un tribunal d'appel. Il connaissait des sentences rendues en matière civile par les Echevins de Liège et par les Cours féodale et allodiale (*Id.*).

la taxe. Alors il est licite d'en appeller à la dite Chambre Imperiale, et peut on encore avant appeller à la dite Chambre Imperiale de Spire (1), demander revision (-), avec assumption d'avocats et jurisperites. Et solloyent les susdits Seigneurs Eschevins tenir leur assemblée a la maison condist de laines, proche du mostier, et degrez de St Lambert, sur le marché de Liege. Et guere loing des Seigneurs Eschevins se tienent Messieurs de la Chambre des comptes de Son Alteze de Liege. Se treuve encor une quatrieme chambre, ou se tienent les Greffiers aux acts publiques et ordinaires, comme transports, rendaiges et choses semblables. Par en bas se tienent messieurs du Conseille Privé de Son Alteze de Liege, auquel se traittent les affaires du Pays en diverses manieres, et passant plus outre au deuxieme Palaix, en entrant aux galleries qui sont par en bas, y at à la main gauche un rocher accommodé, hors duquel sortent plusieurs fontaines qui par aucuns conduicts se rendent sur les rues, quant on veult. Et tout au mitant de la place se treuve une belle fontaine environnée de pilliers, au mitant de laquelle se voit un grand bassin de pierre relevé sur un pillier, au bout du quelle y at quelques bestes desquelles sortent plusieurs sourdens et en hault de ladite place y a pareillement moult de belles chambres et commoditez. Et passant plus outre, par en bas, y at un jardin fort beau et bien travaillé de divers compartements, tant d'armoeries, qu'autres raretez croissantes par terre, et du costé joindant a l'eglise collegiale de St Pierre y at une belle escuierie : tellement que c'est plustoest un Palais Royale et imperialle qu'episcopalle, et ne se retreuve pareille nulle parte qui soit, comme plusieurs (qui ont circuy beaucoup de Pays) attestent encore ceiourd'hui.»

(1) Le Pays jouissait du droit de *non appellando* pour les affaires criminelles. Dans les causes civiles et pécuniaires (lorsque la valeur excédait une certaine somme), on allait en appel aux tribunaux de l'Empire. (F. HENAU, op. cit.).

La Chambre impériale, au commencement, n'eut pas de siège fixe. Etablie par Frédéric IV à Augshourg en 1475, elle fut transférée à Francfort en 1495, de là à Worms, puis à Nuremberg, à Ratisbonne, à Esslingen, à Spire par Charles V en 1550, enfin à Wetzlaer, après le sac de Spire par les armées de Louis XIV, en 1688. Elle y resta jusqu'à la dissolution de l'Empire.

(2) Dans les causes de *non appellando*, on pouvait, dans les six mois, demander au prince, en son Conseil privé, le *bénéfice de révision*, pour erreur ou nullité de la sentence. Les réviseurs, au nombre de sept, étaient choisis par le prince sur une liste présentée par les parties. La révision devait être achevée dans les deux mois à partir de la sentence du Conseil. La sentence rendue en révision était définitive. (F. HENAU, op. cit.).

MONNAIES GRECQUES TROUVÉES EN HESBAYE

A différentes reprises, on a signalé en Belgique, notamment dans la province de Namur ⁽¹⁾, des découvertes de monnaies grecques.

Des trouvailles de ce genre n'avaient guère encore été faites sur le territoire de l'ancien pays de Liège ⁽²⁾, ce qui nous a engagé à publier sans plus tarder les deux monnaies qui font l'objet de cette note.



1^o *Drachme de Marseille*. Le drachme reproduit ci-contre appartient à la 5^{me} période du monnayage massaliote (depuis la fin du siècle d'Alexandre, jusqu'au commencement du II^e siècle avant l'ère chrétienne).

A l'avers : Diane en buste, la tête ornée d'un diadème, les épaules chargées d'un carquois et d'un arc ; dans le champ, à droite, le monogramme K. II. Au revers : lion marchant à droite ; au dessus l'inscription : ΜΑΣΣΑ (pour ΜΑΣΣΑ [ΑΙΗΤΩΝ]) ; plus bas un monogramme indistinct : M (?) ; à l'exergue : ΝΔΑ.

Comme on pourra en juger par le cliché ci-dessus, la conservation de cette pièce est parfaite

Argent. — Diam : 0^m016 ; Poids : 2 gr. 60.

Cette pièce, trouvée il y a une vingtaine d'années, en Hesbaye, est entrée récemment dans le médailler de l'Institut, grâce à la générosité de M. le D^r Alexandre, en même temps qu'une magnifique série de monnaies romaines et d'une monnaie mérovingienne, offertes par le même ⁽³⁾.

(1) Au sujet de découvertes de ce genre, cf. notamment *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, p. 515 ; t. XV, p. 272, etc.

(2) Il convient de rappeler que le minuscule trésor découvert à Wasseiges et qui ne se composait que de 6 pièces, comportait notamment quatre monnaies italo-grecques (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIV, p. 223).

(3) *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1^{re} année, pp. 107-110.

2^o *Statère de Philippe II, roi de Macédoine.* A l'avvers,

tête laurée d'Apollon, à droite.



Au revers : personnage dans un bige allant à droite ; en dessous des chevaux, une étoile et la lettre M. — A l'exergue :

ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ et en dessous une massue ⁽¹⁾.

Cette belle monnaie d'or, du poids de 8 gr. 60, est d'un très beau style et à fleur de coin. Elle fait partie de la collection de M. le docteur J. Simonis et a été trouvée en Hesbaye, il y a deux ans environ ; il est regrettable que l'orfèvre qui l'acheta des mains de l'inventeur, n'ait pas pensé à s'enquérir de l'endroit exact de la trouvaille.

La découverte d'un statère de Philippe II en Belgique est suffisamment rare, sinon inconnue, pour qu'il soit permis de s'y arrêter quelque peu.

On sait que c'est dans le cours du III^e siècle avant notre ère que les Gaulois ont fabriqué leurs premières monnaies à l'imitation des statères d'or de Philippe de Macédoine. D'abord ce fut une période d'au moins cent années d'imitation servile, mais les beaux types grecs s'altérèrent et bientôt on ne reconnut plus qu'un profil humain, une figure bizarre et fantastique. Au revers, le bige lui-même ne fut plus respecté ; tantôt le conducteur a gagné des ailes, là les roues du véhicule ont pris des proportions démesurées ; ailleurs, enfin, aurige, char et coursiers se sont fondus en un tout.

C'est par la voie de Marseille que les monnaies d'or du père d'Alexandre-le-Grand ont pénétré jusqu'aux confins de la Gaule. Quelques auteurs soutiennent encore qu'un trésor de ces pièces d'or fut apporté chez nous après le pillage du temple de Delphes, trois cents ans avant Jésus-

(1) Un type de ce statère est notamment reproduit par A. DE BARTHÉLEMY, *Nouveau manuel de numismatique ancienne*. Atlas, pl. III, fig. 132.

Christ, par les Belges, sous la conduite de leur *brenn*.



Ci-contre, est reproduit, à titre de comparaison, un quart de statère, de provenance inconnue et qui fait partie de la collection précitée

de M. le docteur Simonis.

Cette pièce barbare montre une de ces imitations serviles par les Gaulois, où la chevelure d'Apollon occupe presque tout le champ du droit de la pièce et où, au revers, la légende $\Phi\Lambda\text{I}\text{I}\text{I}\text{I}\text{O}\text{Y}$ se devine encore, mais est tout à fait méconnaissable.

Trois exemplaires de ces quarts de statère barbares ont été découverts dans la province de Namur, à Ciney-Ville, Ciney-Saint-Quentin et à Spontin sur les hauteurs de Mianoye; ils font partie du médailler de la Société archéologique de Namur ⁽¹⁾. S.-R.

PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Aux Prêcheurs. — Après la pierre tombale de Hosdain, découverte dans les terrains de M. Fonder-Burnet, en voici une autre, provenant également des Dominicains, et dont un fragment, malheureusement trop peu important, vient d'être retiré de terre, à l'Hôtel de Suède. Sur quelques fragments, réunis, de cette pierre, on distingue la partie inférieure d'une tunique, deux pieds appuyés sur un chien et la base de deux colonnettes. En dessous, une inscription : $\text{OBIIT} \times \text{DNVS} \times \text{LAMBERTVS} \times \text{DE FOSSA} \times \text{CIVIS} \times \text{ET} \times \text{SC(A-BINVS)}$

Le dessin, comme d'ordinaire sur les pierres tombales, est fait au trait et les lettres sont tracées en majuscules gothiques qui semblent du XIII^e siècle.

En effet, le personnage dont cette pierre couvrait les restes, paraît être Lambert Delle Fosse, échevin en 1282, mort en 1283. Ce dignitaire de notre Cité, dans son testament, avait demandé à être inhumé aux Prêcheurs, dans une chapelle à y bâtir sous l'invocation de Notre-Dame, St-Lambert et St-Jean.

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXVI, p. 212.

Sur ce type, cf. au surplus LELEWEL, *Monnaies gauloises*, Atlas, pl. II, fig. 14.

Les restes d'écriture du XIII^e siècle sont assez rares, encore qu'on en trouve dans divers cimetières; il est donc utile de conserver ceux-ci et, en outre, il conviendrait de rechercher les autres fragments de la pierre, ce qui serait utile pour le costume et les détails de l'architecture gothique entourant le personnage.

Société de littérature wallonne. — Cette Société a fêté, au mois de décembre, son cinquantenaire et les sociétés liégeoises ont tenu à honneur de rendre hommage, à cette occasion, à cette compagnie qui ne s'est pas bornée à entretenir le culte des lettres wallonnes, mais a rendu maints services à l'histoire et à l'archéologie liégeoises, notamment par la publication de vieilles pièces de notre idiome, d'anciennes chansons et de documents intéressants sur nos bons métiers et nos anciennes mœurs.

Terrains de Bavière. — On va approprier les terrains de l'ancien hôpital. Signalons à la Ville, pour qu'on les enlève et les dépose au Musée Curtius, les quelques pierres portant des dates d'inondations qui se trouvent dans les murs de clôture, vers l'Est, ainsi que deux anciennes portes, très curieuses, dans les murailles de derrière des maisons de la rue du Ponçay. Il est possible aussi que l'on retrouve quelques pierres tombales de l'ancienne chapelle. Les jardins pourraient, de leur côté, nous fournir maints menus objets que la Ville fera bien de se réserver, pour en empêcher le pillage.

St Denis. — On a achevé la restauration du pied de la tour et le travail fait honneur à M. l'architecte F. Lohest. Nous espérons que plus tard, on pourra s'attaquer, avec le concours d'un architecte de talent, comme celui-ci, à la restauration romane de l'intérieur et rétablir le plafond plat de la nef centrale. Bien qu'en principe, nous ne préconisons pas les restaurations à outrance, qui font souvent disparaître des choses curieuses et détruisent la *vie* pendant les siècles passés d'un monument, nous pensons que la décoration *rococo* et de mauvais goût de l'intérieur de l'église St-Denis pourrait disparaître sans nul dommage. Seul, le tableau du plafond devrait être enlevé avec soin.

St-Jacques. — On a rétabli, contre la muraille du côté droit du transept de cette église, le monument de l'évêque italien Jean, sur les conseils duquel l'évêque Balderic avait, à la suite du combat de Hougaerde (1015), fait bâtir l'église St-Jacques. On a, paraît-il, pour cette restauration, suivi les indications données par quelques fragments du monument primitif, retrouvés dans les fondations de l'église.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 F. 50 PAR AN { pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 F. 25 { pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance mensuelle du 23 décembre 1906.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, vice-président.

30 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vereheval, secrétaire-adjoint ; ainsi que MM. E. Schoolmeesters, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, baron de Sélvs-Fanson, G. Ruhl, baron W. de Crassier, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. J. Hamal, O. Bihet, Eug. Polain, baron M. de Sélvs-Longchamps, A. Philippart, O. Neef, L. Baar, Eug. Masson, Dr J. Grenson, J. Plomdeur, Edm. Couvreur, M. Cloes et F. Saeré, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, président ; L. Naveau, P. Jaspard et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du t. XXXVI du *Bulletin* est à l'impression.

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des rapporteurs, MM. M. De Puydt et J. Fraipont, l'Institut décide l'impression du travail de M. L. Renard, intitulé : *A propos de deux urnes cinéraires en plomb découvertes dans des tombes belgo-romaines à Vervoz (Clavier).*

M. De Puydt demande la reproduction du dessin gravé figurant sur le couvercle de l'une des urnes. Adopté.

Communication de M. Jos. Brassinne. — LE TOMBEAU D'ERARD DE LA MARCK A LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT, A LIÈGE.

M. le Président remercie vivement M. Brassinne pour son intéressante conférence que l'Institut sera heureux de voir publiée dans son *Bulletin*.

Election de deux membres correspondants. — MM. D. Brouwers, conservateur des Archives de l'Etat à Namur, et Dr J. Grenson sont élus membres correspondants.

Election d'un vice-président pour l'année 1907. — M. St. Bormans, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université, est élu par acclamation et à l'unanimité vice-président.

Renouvellement du bureau. — Les membres sortants du bureau sont réélus à l'unanimité, respectivement MM. L. Renard, secrétaire; Dr J. Alexandre, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; Em. Fairon, bibliothécaire; J. Servais, conservateur-adjoint et F. Vercheval, secrétaire-adjoint.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. chevalier Marcel de Mélotte, F. Magnette, professeur à l'Athénée, et Em. Beaujean-Poulet, ingénieur, sont élus membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente et dépose à l'Institut deux flacons carrés en verre provenant de sépultures belgo-romaines découvertes dans le Condroz; il donne à ce propos, des explications très curieuses sur le mode de fabrication de ces verreries.

M. Paul Jaspar, architecte, offre à l'Institut les moulages d'inscriptions qu'il a relevées sur les cloches de l'hôtel de ville de Visé.
Remerciements.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

VI. — LE CRUCIFIEMENT.

(Propriété de la Ville de Liège.)

Le bas-relief qui fait l'objet de cette notice, a été taillé dans un bloc de « marbre noir » de Theux. Sa hauteur maxima est de 1^m06 ; sa largeur de 0^m565. Il a été brisé en quatre fragments, sans que, heureusement, le dessin, ait eu trop à souffrir.

Avant de le décrire, je tiens à noter ce que l'on connaît de son histoire.

Il aurait été trouvé, paraît-il, il y a une vingtaine d'années, à Lize-Seraing et, si l'on en croit le dernier possesseur, dans un terrain que ne recouvrait aucune construction. Mais, au dire du sculpteur Noppius, qui en exécuta jadis le moulage (1), ce bas-relief proviendrait d'une ancienne chapelle. Il n'est pas absolument nécessaire d'évoquer à son sujet le souvenir de l'abbaye du Val-Saint-Lambert (2) ; il suffit de rappeler l'existence à Seraing même d'une résidence de nos princes-évêques.

Quoi qu'il en soit, ce bas-relief, que possédait M^{me} Brouhon, de Liège, fut, il y a quelques semaines, offert en vente à l'Institut archéologique. Celui-ci, manquant des ressources nécessaires pour en faire l'acquisition, décida, sur les instances des rapporteurs, MM. Ed. Brahy-Prost et l'auteur de cette notice, de soumettre la proposition de vente à l'Administration communale.

(1) Un exemplaire en plâtre de ce moulage appartient à M. Joseph Demarteau qui a eu l'amabilité de le mettre à ma disposition pour faciliter l'étude du monument. Qu'il me soit permis de lui exprimer mes bien vifs remerciements. Le moulage a d'autant plus d'importance qu'il paraît avoir été fait alors que l'original était intact.

(2) Cf. *Art et critique, revue mensuelle, organe du Cercle des Beaux-Arts* [de Liège], 12^e année (1907), pp. 1-2.

Saisi de la question, M. l'échevin A. Micha, se rendit tout de suite compte du mérite de l'œuvre. Grâce à ses démarches, l'intervention financière du Gouvernement fut assurée, et le Conseil communal, dans sa séance du 17 décembre dernier, décidait l'acquisition de ce beau monument. Tous les archéologues et tous les amis de l'art sauront gré à M. Micha de ses efforts pour conserver à notre ville un précieux souvenir qui menaçait de lui être enlevé (1).

Comme on le voit par la reproduction que l'on trouvera plus loin, notre bas-relief constitue un monument funéraire et, comme tel, présente une analogie remarquable avec la pierre tombale publiée sous le n° IV de cet *Inventaire* et que j'appellerai, pour plus de facilité, la pierre de Saint-Lambert, puisqu'aussi bien il semble qu'elle nous vienne de l'ancienne cathédrale.

Des deux côtés, le défunt est étendu sur le couvercle d'un sarcophage ; il est nu, n'ayant autour des reins qu'un linge ; les mains sont croisées sur l'abdomen, les genoux relevés. Des deux côtés aussi, le corps est décharné, le squelette apparaît, mais sur notre pierre l'artiste nous a épargné le détail trop réaliste des animaux rongeur le cadavre. Autre différence : la tête repose ici directement sur la pierre du sarcophage.

La forme générale de ce dernier est sensiblement la même dans les deux cas, mais sur le monument de Seraing, le sarcophage ne possède point de support, son développement est moindre et l'ornementation moins somptueuse. C'est que, sur la pierre de Saint-Lambert, le sarcophage constitue la partie essentielle, celle à laquelle l'artiste a donné tous ses soins ; ici, il se réduit au rôle d'un accessoire ; il n'existe que pour marquer le caractère

(1) En attendant que le Musée de l'Institut archéologique soit installé à la Maison Curtius, le monument est déposé au Musée des Beaux-Arts.



du monument : aussi se trouve-t-il réduit autant que possible et relégué même, en partie, en dehors du cadre.

Mais malgré ces différences, la donnée demeure bien

identique de part et d'autre. L'artiste n'a pas même voulu sacrifier l'horloge symbolique qui, sur la pierre de Saint-Lambert, est appendue au mur du fond ; ici, ne trouvant point où la suspendre, il l'a posée sur le couvercle du sarcophage.

Comme dans le monument de Saint-Lambert encore, le nom du défunt et les autres mentions habituelles devaient être gravées sur une autre dalle placée en dessous de celle qui portait le sujet décoratif.

Après avoir ainsi établi la nature du monument, c'est à la description de la scène à laquelle l'artiste s'est particulièrement attaché, qu'il convient de nous arrêter.

Sur le Calvaire, les trois croix sont dressées ; au milieu, celle du Christ, formée de deux poutres équarries et surmontée de l'écrêteau, resté vierge de l'inscription. La tête du Christ est inclinée sur l'épaule droite ; les yeux sont clos. Les bouts de la ceinture flottent en banderoles légères. A ses côtés, les deux larrons sont suspendus par les mains, à des croix de dimensions moindres et formées de troncs d'arbres nouveaux. Tous deux ont une jambe appuyée sur une aspérité du bois. Les têtes sont affaissées. Dans un spasme violent, le bras gauche du bon larron s'est détaché ; rejeté en arrière, il serre fortement l'instrument du supplice. Tandis que son compagnon est vu à peu près de face, la croix du bon larron est placée de telle sorte qu'il regardait le Christ.

Au moment choisi par l'artiste, le drame est accompli. Dans le fond, cachés en partie par une élévation du terrain, deux groupes de cavaliers opèrent leur jonction pour regagner Jérusalem. Ils portent la cuirasse et le casque et sont armés de la lance. Un seul tient une hallebarde ; un autre porte à sa lance une banderole décorée d'un croissant. Parmi eux, on remarque un Juif que fait reconnaître son bonnet conique, caractéristique de ses coreligionnaires dans l'art du moyen âge.

Les derniers soldats du groupe de droite lèvent les

yeux vers le Sauveur, que l'un d'entre eux désigne même du doigt.

Est-ce une suprême moquerie des bourreaux à l'adresse de leur victime?

La même question peut se poser pour le geste des deux personnages placés auprès de la croix du bon larron et dont un est soldat. Ou bien l'artiste a-t-il voulu rappeler le centurion et les soldats qui proclamèrent la divinité du Christ?

Vers la droite, deux autres personnages, deux Juifs sans doute, s'éloignent aussi du lieu du supplice. Bientôt, il n'y restera plus que la Vierge, entourée de ses compagnes, et saint Jean, le disciple de prédilection.

Au premier plan, Marie, vaincue par la douleur, s'est affaissée, défaillante, les yeux fermés, le bras gauche pendant; son bras droit entoure les épaules d'une sainte femme qui, assise, s'efforce d'attirer la Vierge sur ses genoux; une de ses compagnes l'aide dans cette pieuse tâche, pendant qu'une autre sainte femme, agenouillée, le corps ployé en deux, baise les pieds de la Mère de Dieu. Près d'elle, se trouve un vase qui contient probablement des parfums destinés à embaumer le corps du Christ. Derrière ce groupe, deux femmes témoignent de la peine que leur causent ces souffrances maternelles. L'une d'elles porte un pan de son voile à sa bouche, pour comprimer ses sanglots; la seconde croise les mains sur sa poitrine et l'expression de son visage levé vers le ciel, marque la profondeur de son affliction.

De la gauche, deux autres femmes, causant entre elles, se dirigent rapidement vers la Mère de Dieu. Leur faisant pendant, une autre femme s'avance, de la droite, vers le même but, le haut du corps fortement incliné, les mains étendues l'une contre l'autre et portées en avant, dans l'attitude de l'adoration.

Sa pose manque complètement de naturel, comme aussi celle de saint Jean, placé au second plan. Le bras droit du

disciple est dirigé perpendiculairement vers le sol, les doigts ouverts ; sa main gauche est étendue sur sa poitrine ; son visage est dirigé vers le ciel. Tout son être semble témoigner de l'ardeur de sa foi et de son amour. Une partie de sa ceinture, que le vent soulève autour de sa tête, lui fait une sorte d'auréole.

Enfin, au pied de la croix, qu'elle paraît vouloir entourer de ses deux bras, la Madeleine est à genoux.

J'ai signalé la recherche de l'effet, dans l'attitude de saint Jean, le manque de vérité dans la pose de la sainte femme qui, de droite, vient vers la Vierge et de celle qui baise les pieds de Marie. Il faut aussi noter l'exagération du geste, chez plusieurs autres personnages, par exemple, chez les deux soldats qui se trouvent auprès de la croix du bon larron. Mais il y a plus : le dessin est parfois inexact et les proportions mal observées. Il me suffira d'appeler l'attention, pour le second point, sur le corps de la Vierge, d'une longueur démesurée, et pour le premier, de faire remarquer les chevaux des soldats dont certains, d'ailleurs, galopent et se cabrent d'une façon très bizarre.

Au reste, l'auteur a commis une faute autrement grave : c'est d'avoir eu la prétention de marquer en sculpture une trop grande succession de plans et une perspective que son art était incapable de rendre ; c'est de s'être mis ainsi dans l'obligation de meubler une vaste étendue de terrain et, par suite, de recourir à des figures de pur remplissage.

Mais, au regard de ces défauts, que de qualités charmantes ! Quelle expression dans les visages ! Quelle façon élégante de disposer les draperies, de les étendre, de les faire onduler, ou bien encore de les coller au corps, en plis harmonieux, pour laisser apparaître des formes gracieuses !

Et par cette préoccupation de marquer les formes, l'auteur accuse encore son époque.

L'auteur ? Pour le retrouver, il suffit d'examiner la mise au tombeau publiée sous le n° I de cet *Inventaire*. La

matière première, le style décèlent une même provenance, et cette femme qui, assise derrière la Vierge, montre ici sa douleur, est la proche parente de telle autre que j'ai signalée dans la Mise au tombeau. Ce n'est point que j'entende affirmer qu'un même ciseau a taillé les deux œuvres, — à moins qu'il ne faille attribuer la Mise au tombeau à une époque où l'artiste était plus maître de son talent, — mais, en dépit des erreurs que présente ce Crucifiement, et qui ont complètement disparu dans l'autre œuvre, il me paraît impossible de nier la communauté d'origine et, pour ne rien dire de plus, on doit reconnaître dans ces deux sculptures les produits d'un même atelier. D'autre part, comme je l'ai montré, il faut en dire autant du tombeau de Saint-Lambert.

L'époque ? Elle nous est fournie, ainsi qu'il a été dit ⁽¹⁾, par les armoiries de l'abbé de Beaurepart, Léonard de Limbourg (1525-1546), que porte un fragment de colonne, appartenant évidemment au même groupe, et cette date concorde bien avec le caractère de ces différentes œuvres.

L'auteur, par certains détails, est encore dans la tradition du moyen âge : la forme conique du bonnet des Juifs et le croissant, rappel des Musulmans ennemis du Christ, qui orne la banderole des soldats, méritent à cet égard d'être mentionnés.

Joseph BRASSINNE.

Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIII^e siècle.

Vers la fin du mois de décembre 1906, on a découvert dans la cour d'une maison de la rue de l'Harmonie, n^o 7, à Liège, six fragments d'une pierre tombale très intéressante. C'est en faisant des travaux de construction que

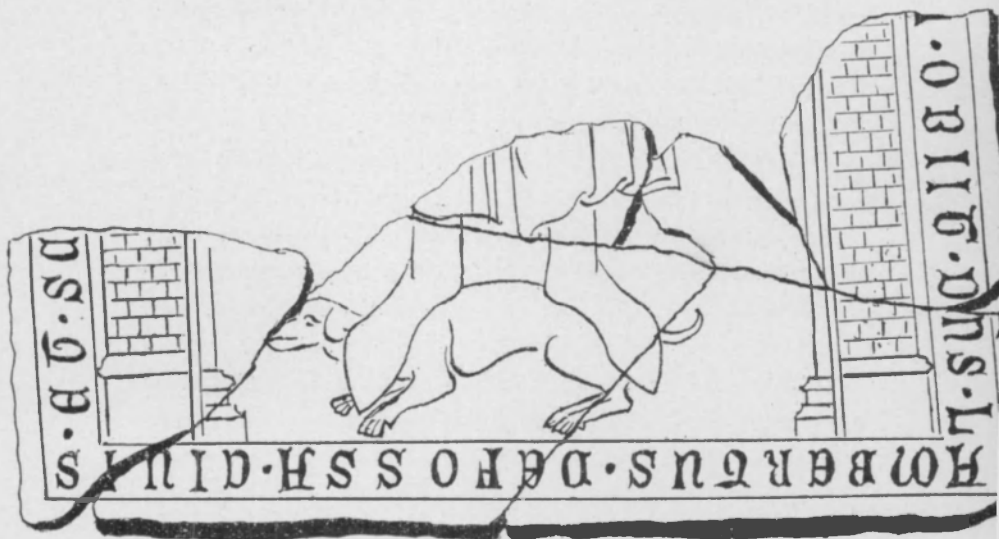
(1) Voyez *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1^{re} année, p. 78.

l'on a amené au jour ces débris enfouis à environ deux mètres du sol.

On avait également trouvé à quelque distance de ceux-ci deux caveaux funéraires avec des ossements.

Il n'est pas surprenant de faire des découvertes de ce genre en cet endroit, qui dépendait du couvent des Dominicains, construit en 1234, et dont l'église, rebâtie en 1675 et démolie en 1817, occupait sensiblement l'angle de la rue des Dominicains vers l'emplacement du théâtre royal.

Ces fragments réunis constituent la partie inférieure



d'une pierre tombale non rectangulaire, forme dégénérée des dalles trapézoïdales que l'on rencontre souvent au XII^e et au XIII^e siècles.

Elle est large de 1^m32; quant à sa hauteur primitive elle est inconnue. Bien qu'il en reste à peine le tiers, elle est suffisante pour qu'on puisse reconnaître, gravé au trait, le bas de la tunique d'un personnage dont les pieds appuyés sur un chien, sont placés entre deux piliers chargés d'un appareil bien dressé. Un reste d'inscription en belles majuscules gothiques encadre ce dessin.

Cette inscription, rapportée le 31 décembre, suivant nos indications, par un journal de cette ville ⁽⁴⁾ est la suivante :

... · OBIT · DNS · LAMBERTVS · DEFOSSA · CIVIS · ET · SC [abinus leodiensis] ... c'est-à-dire :
« trépassa seigneur Lambert delle Fosse citain et échevin de Liége..... »

Langius, dans son relevé d'épithaphes composé au xvi^e siècle, n'en parle pas. Il est probable qu'à cette époque elle avait déjà disparu.

Dans l'ouvrage de M. le chevalier Camille de Borman intitulé « *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liége* », il est fait mention de Lambert delle Fosse, échevin en 1282, lequel mourut en 1283.

Par son testament, il déclare qu'il veut être enterré en l'église des Frères Prêcheurs (Dominicains) dans une chapelle qu'on y bâtera en l'honneur de Notre-Dame, de saint Lambert et de saint Jean.

Nous nous trouvons donc en présence de la pierre tombale de l'échevin Lambert delle Fosse, un des premiers dont le souvenir a été, entre autres, conservé par l'épigraphie.

Il eût été très intéressant au point de vue du costume de retrouver les autres morceaux de cette pierre qui nous donne seulement le bas du vêtement d'un échevin du xiii^e siècle. Il portait une tunique suivant la coutume du temps.

Langius en parlant des dalles funéraires, également aux Dominicains, de Henri de Neuvise, échevin mort en 1272, et de Henri Pollard, échevin mort en 1299, dit : « Ils sont tous deux accoustrés d'ornemens selon la coutume des anciens eschevins, d'un manteau long au pied doublé d'hermine, un chaperon comme les chanoines portent plein d'hermine..... »

(4) *Gazette de Liége*, n° du 31 décembre 1906.

Les recherches les plus minutieuses faites en continuant les travaux d'affouillement cités plus haut n'ont rien produit et les six fragments, qui font l'objet de la présente note, sont allés enrichir les collections du Musée archéologique liégeois dans la cour de la maison Curtius.

Paul LOHEST.

Petite chronique archéologique

Vues de Spa. — Nous parlions dernièrement des reproductions de châteaux liégeois d'après des dessins de Remacle Leloup. Un mot, aujourd'hui, d'une série de six cartes postales reproduites d'après des dessins au lavis d'Antoine Leloup, artiste spadois du xviii^e siècle. Ces dessins qui appartiennent à la collection Wittert, léguée à la Bibliothèque de l'Université de Liège, comprennent deux vues des fontaines de Spa, la Géronstère et la Sauvenière, une vue de la Cascade de Coo, une des bois de Francorchamps et deux, l'une extérieure, l'autre intérieure, de la « *Caverne de Remouchant* » (sic).

Les dessins qui s'apparentent étroitement à ceux que l'on remarque sur les *boîtes* de Spa, de la fin du xviii^e siècle et du commencement du xix^e, étaient probablement destinés à servir de *Souvenirs de Spa*, au même titre que les autres menus objets de *bordonnerie*.

Collection Wittert. — On travaille activement, à l'Université, à l'aménagement de la salle Wittert, où seront exposés les incunables, les manuscrits précieux, les dessins et gravures de l'importante collection léguée à la Bibliothèque de l'Université. Parmi les gravures, beaucoup intéressent notre pays et plusieurs sont fort peu connues.

On compte pouvoir ouvrir la salle en question au public, une fois par semaine. Les amateurs pourront, eux aussi, y avoir accès les autres jours, moyennant certaines conditions.

E. P.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN / pour les personnes qui ne sont
LE NUMERO : 0 f. 25 / pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 27 janvier 1907.

COMPTE RENDU

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

La séance est ouverte à 10 h. 40.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; E. Vercheval, secrétaire adjoint ; MM. Schoolmeesters, E. Brahy-Prost, B^{on} de Sélys-Fanson, B^{on} M. de Sélys-Longchamps, J. Fraipont, B^{on} W. de Crassier, M. De Puydt, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. Eug. Polain, L. Baar, F. Magnette, Ch. Wauters, M. Cloes, A. Bonhon, Edm. Couvreur, C. Haulet, O. Neef, A. Suyers, N. Grandjean et L. Jacquemin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. P. Lohest, Th. Gobert et L. de Buggenoms.

Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que les cent premières pages du second fascicule du t. XXXVI sont déjà tirées.

Articles pour le Bulletin. — Sur l'avis conforme des rapporteurs, MM. Jos. Demarteau et E. Brahy-Prost, l'Institut décide l'impression

du mémoire de M. Jos. Brassinne intitulé : *La vaisselle d'or et d'argent d'Erard de la Marck*.

Communication de M. Eug. Polain : ANCIENNES MAISONS LIÉGEOISES A PIGNON DE BOIS. — M. le Président remercie vivement le conférencier de son attrayante et intéressante causerie. Il demande à M. Polain, de donner au Bulletin la primeur de la publication de son étude (Applaudissements). — M. Polain annonce la prochaine remise de son manuscrit.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. H. Toussaint, entrepreneur, J. Marcotty, industriel, et L. Courtois, avocat, sont élus à l'unanimité membres associés.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux présente et soumet à l'assemblée un petit vase en matière translucide qu'il a retrouvé dans une sépulture belgo-romaine.

M. Fl. Pholien annonce que M. Paul Lohest-Delchambre est parvenu à relever l'inscription qui se trouve sur les fragments de la pierre tombale découverte au cours de déblais rue de l'Harmonie, fragments qui ont été recueillis et sauvés de la destruction, grâce à la sollicitude de M. l'architecte Snyers.

Le dessin de M. Paul Lohest, représentant la pierre en question, est soumis à l'assemblée qui charge le Bureau de prier l'auteur de vouloir bien rédiger une petite note sur cette découverte, note qui sera insérée dans le prochain numéro de la *Chronique* avec la reproduction de la pierre.

M. Pholien fait également don, au nom de M. Snyers, de deux pièces de monnaie retrouvées en même temps que les fragments de la pierre tombale et à déterminer. Il offre de la part du même, différentes briques d'âtre provenant de diverses démolitions.

M. le Président remercie vivement M. Snyers de son don et du concours qu'il a apporté à l'Institut en voulant bien se charger de faire transporter à la Maison Curtius les fragments de la pierre tombale.

M. M. De Puydt offre à l'Institut un exemplaire de la *Carte archéologique de la Belgique* dressée par C. Van Dessel.

Il fait don également, au nom de M. François, instituteur à Ben-Ahin, de différentes pièces en silex recueillies à Solières et environs.

M. Paul Jaspar, architecte, fait hommage à l'Institut de l'ouvrage qu'il vient de publier et intitulé : « *Du Vieux, du Neuf* ».

M. le Président exprime à ces divers donateurs tous les remerciements de l'Institut.

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

VI. PORTRAIT DE NICOLAS LA FABRIQUE PEINT PAR LUI-MÊME.

Nous consacrons cette courte notice à un artiste de réelle valeur, mais de notoriété secondaire, en même temps que nous donnons une reproduction du portrait que son pinceau habile nous a laissé de sa personne.

Nicolas La Fabrique, né à Namur, au milieu du XVII^e siècle (1), manifesta dès son enfance des goûts artistiques et reçut des leçons probablement sérieuses du peintre Bouge (2), car il suffit au jeune homme d'entendre deux de ses condisciples parler d'un voyage à Rome pour être pris du désir enthousiaste d'y aller étudier avec eux. Le baron de Villenfagne raconte cela avec assez de détails, se faisant l'écho de dom Nicolas, chartreux, qu'il interrogea un jour et qui n'était autre que Nicolas Guillaume, fils cadet de notre La Fabrique; il oublie malheureusement de nous dire l'âge de l'apprenti, lorsque, la bourse légère, celui-ci quitta sa ville natale. Son père, paraît-il, avait consenti, mais, au fond, comptait bien le revoir, désillusionné, après quelques jours de cette incroyable équipée.

(1) Non pas dans la seconde moitié du siècle, comme l'a écrit Immerzeel (édition primitive, car l'édition de Kramm, de 1859, a supprimé l'article entier, très cavalièrement), mais en 1649, comme le dit Villenfagne; et M. Alexis Deschamps, pièces en mains, établit que le fils de Michel de Lafabrique et de Marie Evrard naquit le 7 novembre 1649, place Sainte-Croix (*J. B. Juppia et N. La Fabrique, peintres namurois, recherches historiques*, Wesmael-Charlier, 1873).

(2) Tous les biographes écrivent Bouge; M. Hefbig, notre éminent et regretté collègue, dans la 2^{me} édition de *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, écrit Bauge, sans donner la raison de cette modification (erreur typographique?).

Les deux compagnons, eux, renoncèrent bientôt au voyage et s'enrôlèrent ; le jeune Nicolas n'en fit rien et poursuivit seul sa route vers le Midi. En donnant cette preuve de caractère, il ne prévoyait pas le malheur qui en résulterait pour sa renommée ; sa volonté, si puissante contre les obstacles matériels de la vie, si tenace dans les circonstances d'un pareil pèlerinage vers la grande cité des arts, devait fléchir, à son insu, sous l'influence captivante des chefs-d'œuvre italiens. Il alla fusionner son âme wallonne avec l'âme étrangère et perdit la prime fleur de son originalité. Certes, s'il était resté à Namur, il n'aurait trouvé aucune grande école de peinture autour de lui ; mais, avec sa nature instinctive, il se serait vite avisé d'étudier les maîtres qui avaient illustré les deux siècles précédents en sa province et il se fût formé à leur image, restant mieux ce qu'il était. Où sont donc citées aujourd'hui ses œuvres ? On en énumère une douzaine ; il y en a à peine sept sous son nom dans les collections actuelles. Les autres sont vraisemblablement confondues dans la masse des peintures italiennes. Et voilà pourquoi cet homme, en dépit de ses spécialités techniques et de ses dons innés, n'a pu se faire une place digne de lui devant la postérité. Il fut victime de la passion exotique dont les Belges et surtout les Wallons ne se corrigeront peut-être jamais et qu'on devrait combattre jusqu'au moment où l'on est déjà quelqu'un ; elle ne lui valut que des succès éphémères à la Cour du roi de France, quand il retourna vers le Nord, et à la Cour d'Autriche.

Nous ignorons s'il séjourna quelque temps à Namur ; il y est signalé, le 28 février 1680, tenant sur les fonts de l'église Saint-Michel la fille d'Adrien Lafabrique, probablement l'imprimeur, et de Marie Barbara Aulent (4). Il avait donc moins de trente ans lorsqu'il revint en Belgique.

C'est à Liège qu'il se fixa. Il y épousa, le 2 décembre

(4) Ce baptistaire a été publié par M. A. Deschamps (l. c.).

1695, Agnès Frésart ⁽¹⁾, vécut dans la paroisse de sa femme et mourut en notre ville le 26 janvier 1733 (-); les registres de Notre-Dame-aux-Fonts, conservés à l'Hôtel-de-ville de Liège, nous disent même qu'il fut enterré dans l'église. Sur les événements de sa longue existence, nous ne savons pas grand'chose. L'acte de décès le qualifie de marchand, *mercator*. Il eut sept enfants : Marie-Louise (1697), Jacques-Nicolas (1700), Marie-Agnès (1701), Etienne (1702), Martin-Théodore (1705), Marie-Catherine (1707), et Nicolas-Guillaume (1709). Le 1^{er} janvier de 1733, il assistait encore au baptême d'un petit-fils que lui donnait Jacques Nicolas ⁽²⁾. Cet enfant fut nommé André-Joseph, probablement par déférence pour la marraine Marie-Anne Fressart, fiancée à André Hardenne.

Pouvons-nous deviner quelque chose de sa vie en analysant le portrait ci-contre ? Ce n'est pas l'effigie d'un manant, ni d'un homme qui se néglige ; la vigueur du caractère se traduit dans l'énergie des traits ; l'intelligence brille dans ce visage ; son teint pâle et légèrement bilieux est bien celui de beaucoup de ses concitoyens, révélant un naturel à la fois flegmatique et obstiné. L'artiste est revêtu d'un costume riche et élégant ; son pourpoint

⁽¹⁾ Elle mourut le 1^{er} septembre 1738 et fut enterrée dans l'église Saint-André, à Liège.

⁽²⁾ M. WALTERS, dans le *Catalogue historique et descriptif des tableaux anciens du Musée de Bruxelles* (1906), le fait mourir « après 1736 ». Sur quelle donnée repose cette affirmation inattendue, aggravant l'erreur commise par Immerzeel, Balkema, de Villenfagne, Siret, Helbig (1^{re} édition), et Van Arenbergh, qui disent 1735 ou vers 1736 ? FETIS avait écrit : « après 1680 ». Le *Catalogue de l'art ancien au pays de Liège*, 1831, donne le 25, au lieu du 26 janvier. Le manuscrit d'E. Martial, d'après G. HOYoux, *Chronique ou Histoire de Liège*, fournissait seul des dates conformes au dit registre (man. 1165 de l'Université de Liège, p. 81) et M. Th. Gobert le signale dans ses *Rues de Liège*, à propos de Notre-Dame-aux-Fonts.

⁽³⁾ Registre des baptêmes de Notre-Dame-aux-Fonts.



Toile. — Hauteur : 0^m85 ; largeur : 0^m60.
Grandeur nature mi-corps.

bren à ramages, la dentelle serrée en un anneau sur la poitrine, puis flottant gracieusement comme un jabot, la perruque amplement bouclée sur laquelle est fièrement incliné un large chapeau à plumes lui donnent l'air d'un seigneur; il a belle tenue et son regard est d'accord avec la crânerie aristocratique de sa prestance. Il a dû fréquenter la haute société et faire bonne figure dans les palais.

Il porte au cou la médaille d'or que l'Empereur Léopold d'Autriche lui avait donnée.

Le tableau est daté et signé. M. Helbig avait lu 1685 lorsqu'il rédigea la 2^{me} édition de son ouvrage sur la peinture liégeoise, mais il rectifia, en 1905, dans le catalogue de l'Exposition de l'Art ancien, publié en collaboration avec M. Brassinne, et nota 1689. En vérité, La Fabrique porte ses quarante ans sur la figure.

L'œuvre provient de la collection Hamal et appartient à M^{me} la Marquise de Peralta. C'est un excellent morceau de peinture, harmonieux dans son ensemble, vigoureusement enlevé et néanmoins fouillé en toutes ses parties. Il nous servira prochainement de base, avec le *Bacchus* du Musée de Liège, la *Mater dolorosa*, jadis propriété de M. Tart et actuellement dans les collections de la famille Brahy (1), les deux personnages grotesques *Mathi* et *Cacaye* de M. le comte Van den Steen de Jehay et l'*Homme au tricorne* (2) du Musée de Namur pour élargir la liste des tableaux attribuables à l'auteur. Mais nous ne savons pas où M. Helbig a puisé les deux renseignements qu'il donne, l'un au sujet d'une prétendue *Élévation*

(1) M. Helbig a perdu de vue cette transmission, sauf en rédigeant le catalogue de l'Exposition de l'Art Ancien de 1905.

(2) M. VAN ARENBERG (*Biographie nationale*) dit que c'est le don d'un amateur de Dinant, lequel possède encore d'autres études de La Fabrique. Ce renseignement n'a pu encore être vérifié; on manque de pièce justificative.

de la Croix, qui serait au Musée de Namur et que nous n'y avons jamais vue, l'autre au sujet d'une note parue dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, au t. XVI, p. 179. Il n'y est pas question de La Fabrique et nous ne trouvons qu'une analyse de la brochure publiée en 1873 par M. Deschamps, sous les initiales de M. S. Bor-mans, au t. XII, p. 509. C'est ce que vient de nous confirmer très obligeamment M. Oger, conservateur du Musée de Namur ; il ajoute, dans sa lettre, qu'il ne connaît à l'église de Saint-Servais lez-Namur, aucune peinture de La Fabrique, mais une toile attribuée à un autre namurois, La Bouverie (1).

Nous rechercherons plus tard l'origine de ces petites inexactitudes et nous tâcherons de déterminer, par une étude minutieuse de la technique, si le *Compteur d'argent* du Musée de Bruxelles est l'œuvre de La Fabrique, puisque les opinions sont très partagées à ce sujet.

G. JORISSENE.

NOS CONFÉRENCES. (2)

L'Eclairage public à Liège dans le passé.

A la séance de février de l'Institut, M. Théodore Gobert, archiviste provincial, a fait une communication ayant pour sujet : « *L'Eclairage public à Liège dans le passé* ».

Le conférencier a donné des détails préliminaires sur les moyens d'éclairage dont on disposait anciennement,

(1) Cf. *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 297.

(2) A l'avenir, la *Chronique* publiera un résumé de chacune des conférences qui seront données à l'Institut, à moins que le texte de ces conférences ne soit destiné à être inséré *in extenso* dans notre *Bulletin*.

en s'attachant spécialement à ce qui regarde le pays de Liège. Ainsi a-t-il résumé les dispositions légales sur la matière, qui étaient en vigueur au moyen âge, notamment pour la fabrication et la vente des produits éclairants. Il a fait connaître les procédés d'éclairage dont on se servait soit dans les houillères liégeoises, soit dans les masures du pauvre, soit dans les appartements princiers du Palais. A ce propos, l'orateur a indiqué des prix très curieux.

Il y a lieu de s'étonner, comme l'a fait remarquer M. Gobert, qu'étant depuis un âge reculé en possession de modes divers de production de lumière, en possession également de moyens propres à protéger cette lumière contre les intempéries les peuples civilisés n'aient songé que fort tard à éclairer, la nuit, les rues de leurs cités. Le conférencier découvre le motif principal de cette espèce d'insouciance pour Liège, dans ce fait que ses administrateurs, par une compréhension erronée de la liberté, voulaient laisser leurs concitoyens suffire eux-mêmes librement à leurs besoins. Au moyen âge d'ailleurs, ils n'auraient osé frapper des contributions pour semblable objet.

Qui voulait circuler la nuit dans les rues devait se munir d'un fallot ou d'une lanterne, précaution devenue obligatoire à Liège, en vertu du règlement de l'Élu Jean de Bavière, du 17 juillet 1414; et exigée encore, sous peine sévère, par un arrêté municipal du 17 janvier 1817.

Abstraction faite de ces lumières isolées, la clarté artificielle ne se répandait la nuit dans nos voies publiques qu'aux moments de troubles, d'alertes quelconques, les habitants étant alors obligés de placer aux fenêtres des chandelles ou des lampes.

Même l'hôtel communal, l'antique Violette, restait plongé la nuit dans la plus profonde obscurité, sauf en cas de danger général. Au xv^e siècle, en pareille éventualité, une maigre chandelle formait tout l'éclairage des défenseurs de la Cité, à l'intérieur de la maison communale.

Pour la surveillance des abords, on plaçait une torche de résine, laquelle fut remplacée au xvii^e siècle par une lanterne.

Paris, qui semble avoir devancé les autres villes dans l'éclairage public, en fut doté, d'une façon sérieuse en 1667. En raison des malheurs du temps, de l'état pitoyable des finances locales, les voies et places publiques de Liège ne furent éclairées la nuit qu'à partir de l'an 1710 - date certaine — non au moyen de chandelles, comme le croit Ferd. Henaux, mais à l'aide de lampes. Celles-ci flambaient jusque deux heures du matin. L'éclairage commençait en septembre et finissait en avril. Encore n'allumait on que dix-huit nuits par mois. Pour éclairer les autres, on comptait sur les bons offices de la lune qui, malheureusement, n'apportait pas grande fidélité.

Constatons-le à l'honneur de nos pères, Liège fit toujours payer les frais d'éclairage par la généralité des habitants, par la caisse communale, tandis qu'en beaucoup d'autres villes, à Paris notamment, la charge incombait directement aux propriétaires riverains.

Avec de nombreuses et instructives données à l'appui, M. Gobert a montré que, dès l'origine, le service était parfaitement organisé à Liège. L'allumage et l'entretien des lampes formaient l'objet d'une adjudication en règle pour un ou pour trois ans. Muni du cahier des charges de l'année 1733, le conférencier a prouvé que l'édilité y avait tout prévu pour en faire une entreprise honnête, loyale et intelligemment conçue, au point de vue administratif surtout. La généralité des clauses de ce cahier des charges, vieux de près de deux siècles sont vraiment intéressantes, ne fût-ce qu'à titre rétrospectif et de comparaison.

M. Gobert a suivi à grands pas les progrès des divers systèmes d'éclairage, fait assister par exemple aux modifications nécessitées par l'adoption du réverbère à Liège, en 1774. L'année suivante, 293 réverbères étaient déjà installés. Mais le quinquet, inventé en 1785, ne fut point utilisé

chez nous pour l'éclairage public, en conséquence de la pauvreté de la caisse communale.

En passant, M. Gobert a signalé l'apparition à Liège, de la minuscule mais précieuse allumette, en 1784, à l'état primitif toutefois.

C'est avec beaucoup d'humour que le conférencier a exposé la régie à l'œuvre pour la première fois, en 1786, à Liège, les mésaventures qui s'ensuivirent tant pour le service de l'éclairage que pour les chefs municipaux. Elle dura néanmoins jusqu'à la Révolution de 1789, mais le système de l'adjudication ne tarda pas à reprendre faveur à la restauration princière en 1791.

Les désastres économiques et sociaux dans lesquels fut plongé notre pays pendant la période révolutionnaire ne permit pas, au contraire, de faire profiter Liège des perfectionnements apportés aux appareils d'éclairage et des innovations scientifiques en la matière. Souvent même le service d'allumage fut supprimé, soit faute d'entrepreneurs, nul ne voulant s'exposer à ne pas être payé, soit faute d'huile, ce produit et d'autres encore ayant été requis totalement pour les armées républicaines. Des houillères elles-mêmes durent cesser le travail, à cause du manque absolu de chandelles.

M. Gobert aurait voulu entrer dans des détails inédits à ce sujet. Il eût désiré aussi faire ressortir à l'aide d'éléments nouveaux le rôle important joué par le pays de Liège dans la découverte du gaz d'éclairage, et dans son exploitation industrielle. L'heure était trop avancée pour lui permettre d'aborder ces sujets intéressants. Ils feront partie d'une publication spéciale.

X.

Petite chronique archéologique

Menus faits. — On a, ces jours-ci, éclairci encore le nombre des vieilles maisons de Liège : rue Féronstrée, démolition du rez-de-

chaussée de la pharmacie Bérard, qui avait conservé, jusqu'à présent, son joli et caractéristique perron à trois marches ; rue Hors-Château, démolition d'une vieille maison au coin de la place Crèveœur ; place Saint-Pholien, démolition encore d'une des anciennes demeures, à façade de bois, de l'endroit. Rien d'extraordinaire, en réalité.

Rue Féronstrée, aussi, on a enlevé une des plus caractéristiques enseignes, la *Belle Côte*. Espérons que ce n'est que momentanément et qu'on replacera cette vieille chose liégeoise.

Hôtel Curtius. — On a commencé les échafaudages nécessaires à la reconstruction de la tour de l'hôtel Curtius. On sait que la Commission chargée de la restauration de cet édifice désire que cette tour soit refaite exactement de la même façon et avec le même aspect que la tour primitive, et l'architecte de la ville, M. J. Lousberg, a pris ses dispositions pour qu'il en soit fait ainsi. La balustrade ancienne même, dont on possède un fragment, sera restaurée. E. P.

NÉCROLOGIE

L'Institut a perdu, dans le courant du mois écoulé, l'un de ses plus anciens membres correspondants.

M. Jean-Simon RENIER est décédé, à Verviers, le 15 février dernier, dans sa 89^{me} année ; il était membre de l'Institut depuis le 9 mai 1862.

M. Renier fut à la fois archéologue, antiquaire, historien, peintre, poète et causeur charmant. Il rassembla, au cours de sa laborieuse existence, un véritable musée d'antiquités dont il fit généreusement don à la ville de Verviers.

Jean-Simon Renier s'intéressait vivement à nos travaux et collabora même jadis activement à notre *Bulletin*, auquel il donna plusieurs travaux intéressants, relatifs notamment à nos anciens graveurs

Aussi l'Institut archéologique liégeois conservera-t-il un souvenir ému de ce noble vieillard qui, jusqu'à son dernier souffle, ne cessa de consacrer sa vie à l'œuvre à laquelle il s'était voué corps et âme. L. R.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance mensuelle du 24 février 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, M. Lohest, Th. Gobert, J. Fraipont, G. Ruhl, B^{on} W. de Crassier, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. J. Hamal, O. Bihet, Chevalier M. de Mélotte, B^{on} M. de Séllys-Longchamps, L. Ledru, Edm. Couvreur, Eug. Masson, L. Halkin, M. Adam, Ch. Wauters, C. Haulet, Eug. Polain, Em. Snyers, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. L. de Buggenoms, J. Brassinne, J. E. Demarteau, Em. Fairon et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance.

— M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du t. XXXVI du Bulletin est en cours de publication et qu'il ne reste plus que quelques feuilles à tirer.

Articles pour le Bulletin. — M. Th. Gobert dépose le manuscrit d'un travail intitulé : « *Les origines des bibliothèques publiques de Liège* ». Sont nommés rapporteurs, MM. E. Schoolmeesters et Dr J. Alexandre.

Communication de M. Th. Gobert : L'ECLAIRAGE PUBLIC A LIÈGE DANS LE PASSÉ. — (Voir compte rendu dans cette *Chronique*, 2^e année, n° 3 (mars 1907), pp. 32-35.)

M. le Président remercie chaleureusement M. Th. Gobert de sa très intéressante communication.

Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1906. — M. le Secrétaire donne lecture de son rapport. Sur la proposition de M. le Président, ce rapport sera publié.

Rapport du trésorier sur la situation financière. — M. le Trésorier donne à son tour lecture de son rapport qui sera également publié.

M. le Président remercie ces Messieurs de leur zèle et de leur dévouement (Applaudissements).

Dépôt du projet de revision des statuts. — M. le Président annonce que le projet de nouveaux statuts élaboré par les deux Commissions spéciales, nommées en séance du 25 novembre 1906, vient d'être déposé et que la discussion de ce projet sera inscrite à l'ordre du jour de la séance de mars.

Affaires diverses. — M. F. Hénaux propose à l'Institut l'acquisition des antiquités belgo-romaines qu'il a présentées au cours de l'une des séances précédentes.

L'assemblée charge le Bureau de s'occuper de cette affaire, d'accord avec la Commission des fouilles.

M. Fl. Pholien rappelle sa proposition de créer un cours public d'archéologie qui serait donné au Musée, et annonce qu'il a reçu l'adhésion de plusieurs personnes, dont des professeurs de l'Université, pour organiser ce cours.

M. L. de Buggenoms est nommé délégué de l'Institut au Congrès archéologique de Gand.

M. Léon Jacob, notaire à Warsage, fait don au Musée de fragments de poteries préhistoriques (?) découvertes à Warsage ; il offre également l'empreinte d'un ancien sceau du XVIII^e siècle de cette commune (Remerciements).

La séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

VIII. — GARDE-ROBE, STYLE LOUIS XIV

(Musée de l'Institut archéologique liégeois)

Au moyen âge, la garde-robe désignait une pièce de l'habitation, attenant généralement à la chambre à coucher et où se conservaient les vêtements, le linge, les objets de parure, les provisions d'étoffes et de soieries ainsi que les armures.

Son pourtour comportait, sur presque toute la hauteur, de nombreuses armoires pratiquées dans l'épaisseur des murs, recouvertes de lambris à panneaux ouvrants et dont la disposition des compartiments intérieurs variait suivant la destination.

Dans cette chambre, on disposait aussi des coffres, des escabeaux et une longue table basse pour les ouvriers et les couseuses, chargés de la confection et de la réparation.

Ce n'est guère qu'au *xvi^e* siècle, que la garde-robe devient un meuble et commence à être mentionnée dans les inventaires. On la voit paraître à cette époque comme une partie détachée d'un ensemble lambrissé : comme celui-ci, les deux ou trois portes de sa devanture sont composées d'un assemblage de petits panneaux encadrés de montants et de traverses moulurés.

L'armoire dite à linge, d'un seul corps, présente la même origine ; elle n'en diffère que par les tablettes intérieures.

La décoration de la garde-robe reflète le goût du jour ; elle varie par conséquent suivant les époques qu'elle traverse.

Durant le *xviii^e* siècle, elle est imposée, comme chef-d'œuvre, aux aspirants à la maîtrise.

C'est à la première moitié du *xviii^e* siècle, qu'appartient

le beau meuble que nous reproduisons et dont toute la décoration est traitée symétriquement ⁽¹⁾.



Haut. 2^m12; Long. 1^m98; Prof. 0^m72.

(1) Ce meuble a figuré à la récente *Exposition de l'Art Ancien* (1905) et est sommairement décrit dans le *Catalogue* de cette Exposition (section du mobilier, classe V, n° 5099). Il est également reproduit dans l'*Album de l'Art Ancien au pays de Liège*, 1905, Liège, Aug. Bénard, planche 154.

Il est surmonté d'une frise à rosace, flanquée de deux bandes ornées chacune d'une sorte de cul-de-lampe à lambrequin et à coquille dont se détachent des rinceaux et des brindilles. Sur cette décoration est placée une rangée de feuilles d'acanthé. Le couronnement consiste en une corniche formée d'une suite de coquilles et de rinceaux ajourés.

Les portes comprennent chacune deux panneaux superposés et sont décorées de la même manière : le panneau supérieur, plus allongé, est flanqué de palmes de feuillage supportant une arcature à cartouche circulaire, auquel est suspendu par des rubans, un dais festonné à draperie relevée. Ce gracieux motif abrite un vase à bouquet posé sur un cul-de-lampe godronné quadrillé, et accosté de deux colombes becquetant les fleurs. Le tout accompagné de rinceaux, de diverses coquilles, de rocailles et de brindilles. Le panneau inférieur, en ressaut, au fronton échancré et surmonté d'une palmette, à base aux angles rentrants, est entouré d'une baguette cannelée, feuillagée et se terminant en rinceaux.

Aux montants et au pilastre sont disposés des coquilles, des entrelacs quadrillés et des culots.

Cette ornementation pleine de goût et bien équilibrée résulte de la pénétration française dans notre pays. Elle correspond au style Louis XIV créé aux Gobelins, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, à la Manufacture des meubles de la couronne, et qui modifia complètement le goût de l'époque. On y reconnaît bien la manière de Jean Berain, ce dessinateur du grand Roi qui s'inspirait à son tour d'Androuet Du Cerceau, ornemaniste français du xvi^e siècle. Ce dernier puisa ses divers éléments dans les traditions italiennes de l'antiquité classique, notamment des grotesques que Raphaël et Jean d'Udine trouvèrent en germe dans les thermes de Titus.

C'est ainsi que figurent sur notre meuble certaines réminiscences antiques telles que ces dais, ces draperies,

ces palmes, ce feuillage, ces colombes, que les anciens utilisaient comme symboles ou attributs, mais que l'ignorance des époques ultérieures fit dévier de leur sens primitif.

Au sujet de la transmission du décor, il convient de rappeler que dès le *xvi^e* siècle, des dessinateurs ornemanistes, souvent de grands artistes, fournissaient aux ateliers d'art décoratif des recueils contenant les motifs les plus en vogue. Grâce à l'imprimerie, ces recueils furent multipliés à l'infini et pénétrèrent partout durant le *xvii^e* et le *xviii^e* siècles.

En général, l'artisan ne copiait pas servilement ; il se contentait d'interpréter et de combiner à sa fantaisie ; chez nous, il apportait même un tel talent dans ces transpositions que celles-ci étaient souvent considérées comme des œuvres originales.

Quant à l'exécution, nos sculpteurs traitaient le bois librement, sans se départir de la verve et de l'entrain de leur devancier Jean Delcour ; c'est d'ailleurs à la souplesse et à la virtuosité de son coup de ciseau, que l'on doit l'éclosion à cette époque, de la célèbre école liégeoise de sculpture ornementale.

E. BRAHY-PROST.

VIEILLES PIERRES.

Souvent, en flânant à travers notre bonne ville de Liège et plus spécialement dans les anciens quartiers populaires où palpite encore le passé, il nous arrive de remarquer, tantôt encastrées dans des murailles lépreuses, tantôt réemployées comme moellons dans une muraille faite de bric et de broc, tantôt même, abandonnées, lamentablement errantes, de vieilles pierres frustes, écornées, parfois brisées. Oubliées ou méconnues, leur sort, au cours des transformations continues de notre ville, où l'on semble s'acharner à détruire jusqu'au dernier reste

du passé, est d'aller, tôt ou tard finir sur le chantier de quelque entrepreneur, en attendant d'être brisées et enfouies, comme moellons, dans les fondations de quelque prétentieux immeuble moderne. Combien de pierres tombales de nos églises, combien de débris curieux de nos anciens monuments n'ont-ils pas fini ainsi, au grand regret des archéologues et des historiens !

Sans doute, les pierres, dont je parle ici, n'ont pas toutes l'intérêt d'orgueilleuses armoiries, d'inscriptions funéraires, historiques ou millésimaires mais, enseignes, fragments de cheminées, colonnettes ou linteaux de fenêtres, socles ou chapiteaux, parfois morceaux de fûts de colonnes, consoles, cordons et corniches, etc., elles ont une valeur considérable pour l'histoire et l'étude de notre architecture wallonne si peu ou si mal connue.

A notre avis, la liste de ces humbles pierres devrait être dressée. En signalant l'intérêt qu'elles présentent, on engagerait certes les propriétaires de ces débris à les conserver, à les réemployer judicieusement ou, ce qui vaudrait mieux, à s'en dessaisir au profit de nos Musées où leur place de documents archéologiques est toute indiquée.

Et, afin d'exciter le zèle de tous ceux qui connaîtraient quelqu'un de ces fragments, pour les prier de nous les indiquer, citons en quelques-uns, qui commenceront une liste certainement intéressante.

1. *Rue Saint-Jean-Baptiste*, au coin de cette rue et de Féronstrée, encastrée à hauteur d'homme dans le mur du café de la Dame de Trèfle, on remarque cette inscription :

RUE DERIER SAINT IEAN

C'est la « *plaque indicatrice* » du nom de la rue et c'est la seule de cette espèce que nous connaissons à Liège où, sans doute, il en existait d'autres du même genre.

2. *Rue des Ursulines*, un peu plus haut que le joli Béguinage du Saint-Esprit, on peut voir, servant de *postis* à un jardinet, deux pierres de grandes dimensions, sculptées en consoles à volutes et qui, jadis, ont dû servir de supports à une grande cheminée. Les deux pierres sont absolument intactes et devraient être réemployées. Leur place est certainement dans un musée.

3. *Rue de l'Épée*, n° 14 (maison très curieuse elle-même) se trouve à côté de la porte, une pierre sculptée, servant de borne pousse-roue. Elle est en forme de jolie console. En l'enlevant, on pourrait se rendre compte si la pierre est, comme nous le croyons, une borne pousse-roue, ou si l'on a employé à cet usage une console de corniche. Dans l'un et l'autre cas, la pierre serait intéressante à conserver.

(A suivre.)

Eug. POLAIN.

Petite chronique archéologique

Saint-Barthélemi. — A la suite de la chute de quelques morceaux superficiels de moellons, on a fait rejointoyer le narthex de la collégiale, du côté de la place Saint-Barthélemi, et cet ouvrage fait mieux apparaître la gracieuse harmonie architecturale de cette construction. On pourrait regretter cependant que l'on n'ait pas procédé en même temps à une restauration, intelligente comme celle de Saint-Denis, de cet intéressant narthex. A la façade occidentale, la plus corrodée, il faudrait faire disparaître l'entrée qui est un contre-sens dans notre pays, où toutes les entrées des églises sont latérales, et qui n'a même pas le mérite d'être belle. A notre avis, l'entrée de l'église serait avantageusement reportée vers la place Crève-Cœur.

Sainte-Croix. — En parlant restauration, nous pensons au délabrement dans lequel est laissée la partie de l'église Sainte-Croix longeant la rue de ce nom. Ne pourrait-on faire disparaître les planches vermoulues qui aveuglent l'ancien portail et rétablir celui-ci, quitte à le fermer par une grille si l'on ne peut s'en servir? Il est vraiment honteux de laisser depuis tant d'années pareille plaie au flanc de cette jolie et curieuse église.

E. P.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMERO : 0 f. 25 (pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance mensuelle du 24 mars 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU.

27 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; St. Bormans, vice-président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. B^{on} J. de Chestret de Haneffe, M. De Puydt, Ed. Brahy-Prost, L. Naveau, B^{on} W. de Crassier, B^{on} R. de Sélys-Fanson, J. Fréson, B^{on} R. de Sélys-Lonchamps, J. E. Demarteau, J. Fraipont, Th. Gobert, G. Ruhl, J. Brassinne, N. Lequarré et F. Hénaux, membres effectifs ; MM. Edm. Couvreur, Eug. Polain, J. Bouvy, A. Bouhon et F. Sacré, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. M. Lohest, L. de Buggenoms, chevalier J. B. de Harenne, J. Servais, A. Body et P. Guillick.

Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance.—
M. le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire-adjoint annonce que le second fascicule du t. XXXVI est sur le point d'être terminé et pourra être distribué dans le courant du mois d'avril.

Articles pour le Bulletin. — M. le Président donne lecture du rapport de MM. Schoolmeesters et Dr J. Alexandre sur le travail de M. Th. Gobert, intitulé « *L'origine des bibliothèques publiques de Liège* ». L'assemblée vote l'impression du mémoire dans le t. XXXVII du Bulletin.

M. Eug. Polain dépose le manuscrit d'un travail intitulé « *Vieilles maisons liégeoises à pignon de bois* ». MM. Edm. Jamar et F. Sacré sont nommés rapporteurs.

Présentation de candidats pour une place de membre effectif. — Est présentée la candidature de M. Léon Lahaye, conservateur des Archives de l'Etat. — L'élection aura lieu à la séance d'avril.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. P. Duvivier, Cl. Pirnay, architecte, et Max. de Soer sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Revision des statuts. — M. le Président résume en quelques mots les principales dispositions du projet qui est soumis au vote de l'assemblée et déclare ouverte la discussion des articles.

Après de nombreux échanges de vues, le texte de l'article I est adopté. — Vu l'heure avancée, la discussion des autres articles sera continuée à la séance d'avril.

Affaires diverses. — MM. J. Hamal-Nandrin et J. Servais font don au Musée d'une série de silex taillés (néolithiques) recueillis au cours de leurs fouilles à Zonhoven (Limbourg belge).

M. J. Hamal offre en outre une série importante de silex paléolithiques et néolithiques (haches, grattoirs, lames, etc.) de provenances diverses.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

La séance est levée à midi vingt minutes.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

IX. — VIERGE EN CUIVRE DORÉ DU XV^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois).

La petite statuette que nous publions ici est en cuivre doré et haute de 6 à 7 centimètres. Elle appartenait à une an-



cienne famille de Villers-le-Temple, de qui elle fut acquise il y a quelques années par l'intermédiaire de M. M. De Puydt. Ainsi que le montre la reproduction ci-contre, elle apparaissait debout sur un petit chapiteau orné de palmes, et surmontait, sans aucun doute, une pièce d'orfèvrerie religieuse. Sur le bras gauche, la Vierge porte l'Enfant ; sa main droite tient appuyé sur son épaule, le symbole de sa maternité virginale : la tige verdoyante d'Aaron. L'Enfant est nu ; il joue une pomme à la main.

L'œuvre est vulgaire : il n'y a pas de grâce féminine dans ce front large et plat, ces joues fortes dont la ligne s'empâte, et même dans ces lourds cheveux qui se déroulent lentement sur

les épaules et le dos. Les paupières durement bridées sur les pupilles éteignent le pâle rayon des yeux. Les lèvres sont serrées et s'avancent entre les plis contractés des joues, et la bouche paraît mécontente. Pourtant, le

maintien est pieux, les gestes sont doux. Il y aurait de la majesté dans les draperies si elles étaient plus vivantes. Même le visage aurait quelque chose de naïf et de touchant, s'il reflétait un peu plus d'intelligence.

Sans doute, c'est l'art industriel qu'il faut accuser de ces imperfections, disons le mot, de ces laideurs ; mais la statuette du Musée archéologique représente aussi toute une classe de monuments où l'art religieux s'attarde en une sorte de paresseuse habitude. C'est au XIII^e siècle que la Madone avait trouvé sa plus belle image ; au XIV^e, le maniérisme remplace la pitié profonde et la tendresse cachée. Au XV^e siècle, ce groupe se renouvelle dans l'œuvre des grands artistes septentrionaux, ou bien, pour rester trop attaché à des conceptions surannées, à des traditions exsangues, il meurt dans une sorte de barbarie. La petite œuvre dont nous parlons appartient à cette dernière classe de monuments.

Aussi bien, on aurait tort de croire qu'elle ne doit rien aux idées nouvelles. Le vêtement qui se compose d'une longue tunique serrée à la taille et d'un large manteau, est drapé selon des procédés devenus courants au XV^e siècle. Les larges nappes et les plis droits du XIV^e siècle tendent de plus en plus à disparaître. L'étoffe a des chutes raides qui se terminent en triangles symétriques. Lente et lourde de sa nature, elle se creuse pourtant de cassures profondes, et, sur le sol, autour du corps, la voici qui s'étale en plis raides, aux angles variés. Imitation maladroite, pensons-nous, des habitudes contractées par le grand art. On peut assigner comme date à la statuette du Musée archéologique, la première moitié du XV^e siècle.

M. LAURENT.

Note. — Faute d'avoir pu faire à temps un examen assez attentif de la statuette publiée dans cet Inventaire sous le n^o V (*Chronique archéologique du pays de Liège*, 2^e année, n^o 1 (janvier 1907), pp. 3-5), nous avons dû laisser

indécise son identification. Depuis, nous avons remarqué que la main droite aussi bien que la main gauche — celle qui tient les trois clous — portait un attribut. Celui-ci fut brisé : son extrémité sous la forme d'un fil métallique, cassé net, se distingue très bien entre les doigts serrés. Or, il est un symbole qui accompagne ordinairement les trois clous : c'est la croix. Les trois clous de la Passion dans une main, la croix dans l'autre, constituent les attributs ordinaires de *sainte Hélène*. La grossièreté du travail explique que la sainte ait pris un aspect si masculin. La statuette faisait évidemment partie d'un reliquaire de la Sainte Croix.

M. L.

Une estampe liégeoise du XVI^e siècle.

Si je vous ay (ó noble bourgeoisie)
En sonadant par trop donné réveil,
Ou si desdaing en pren vostre sommeil,
Pardonné-moy par vostre cortoisie :
Considerant qu'à l'amant et l'amie
Esbatement joyeux ay fait donner.
Et à vous tous pour étrenne jolie,
Dieu doint voz jours de bien en mieulx finer.

Ces huit vers se lisent au bas d'une gravure du xv^e siècle, dont il n'existe plus, à ma connaissance, que deux exemplaires.

Celui qui est reproduit ici appartient à la Bibliothèque de l'Université de Liège ⁽¹⁾ et le second se trouve conservé au Dépôt des Archives de l'Etat, en la même ville ⁽²⁾. Il est

⁽¹⁾ L'estampe mesure, sans les marges, 0^m145 de haut sur 0^m108 de large.

⁽²⁾ Cet exemplaire découvert par G. Schoonbroodt a été signalé par X. VAN DEN STEEN DE JELAY, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, 2^e édition, Liège. L. Grandmont-Donders, 1880, p. 32, note 1, et reproduit par L. BÉTHUNE, dans *Le Vieux Liège, Recueil de vues rares et inédites publiées avec un texte explicatif*, Liège, Ch. Claesen, 1888, n^o XIV, qui le donne à tort pour une « pièce manuscrite ».

à croire cependant que ce placard avait été tiré à grand nombre : il portait aux bons bourgeois de la Cité les sou-



*Si vous ay (ô noble bourgeois)
En sonnant par trop donné réuel,
Ou si de/slang en pren vostre sonneil,
Pardonné moy par vostre cortoisie:*

*Considérant qu'à l'amant, & l'amie
Esbattement: soyseux ay fait donner.
Et à vous tous pour éternne soie,
Dieu doust voz jours de bic en mieulx s'incir.*

haits d'heureuse année des veilleurs de nuit de l'époque et constituait en même temps un appel à la générosité des premiers ; telles ces cartes que nos « allumeurs de réverbères » colportent le 1^{er} janvier.

Impossible de prétendre que le graveur de cette estampe fut un artiste : son travail est véritablement grossier et trahit une inexpérience naïve, une ignorance à peu près complète du dessin. Cependant, son œuvre a pour nous quelque prix parce qu'elle fournit la plus ancienne représentation, que nous ayons conservée, de la cathédrale Saint-Lambert.

Les deux tours de sable et la façade du vieux chœur de l'église se présentent à peu près de face, tels qu'on aurait pu les apercevoir de la place Verte, par-dessus les locaux des compteries, dont une partie figure sur la gravure.

La grande tour, malgré un raccourci considérable, occupe une place qui correspond sensiblement à sa situation réelle par rapport à la façade occidentale. Le portail qui se trouve au milieu des bâtiments des compteries portait, dans le langage populaire, le nom de « portail aux belles images ». Au second plan, on aperçoit le pignon et la tourelle de Notre-Dame-aux-Fonts.

Et dominant de toute sa taille cette église, le sommet de son chapeau à la hauteur de la partie supérieure des fenêtres du transept de la cathédrale, se dresse le veilleur de nuit. Vêtu d'un haut-de-chausse galonné, d'un justaucorps ⁽¹⁾ et portant la fraise tuyautée, à la mode espagnole, coiffé d'un haut chapeau orné d'une plume, le veilleur tient de la main gauche une dague dont la pointe est dirigée vers le sol.

De la main droite, singulièrement contournée, le veilleur porte à sa bouche une longue trompette, et s'en va « sonadant ». Une banderole pend à cette trompette ; elle paraît de deux couleurs différentes et est entourée d'une frange ; au centre se trouvent les armoiries de la Cité, particulièrement curieuses en ce qu'elles offrent le plus ancien exemple connu du perron accosté des lettres L. G. Sur la cheminée aux armes d'Erard de la Marck, conservée au Musée de l'Institut archéologique liégeois, le mot *Lyge*, dont les deux syllabes sont séparées par le perron, se lit encore en entier.

(1) Son costume paraît être le même que celui des hallebardiers qui, lors de la joyeuse entrée d'Ernest de Bavière, entouraient l'Etendard, le grand mayeur et le maréchal d'armée et que Turner nous représente vêtus de justaucorps fauves et de chausses rouges ornées de galons de fils jaunes, portant ainsi les couleurs de la Cité. (Voy. E. POLAIN, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV (1905), pp. 204-205.)

Les mêmes armoiries se reproduisent, mais cette fois dans un écusson ovale qu'inscrit un cartouche ornementé, à la partie supérieure droite de l'estampe. Leur faisant pendant à gauche, on voit les armoiries de Gérard de Groesbeeck, tandis qu'auprès de la flèche de la grande tour de la cathédrale s'éploie l'aigle bicéphale de l'Empire.

Les armoiries du prince permettent de placer entre les années 1563 et 1580, la date d'exécution de l'estampe. Il est même possible de serrer cette date d'un peu plus près : Gérard de Groesbeeck ayant été promu au cardinalat le 21 février 1578, notre gravure où ses armes ne sont pas timbrées du chapeau de cardinal est antérieure à cette époque ⁽¹⁾.

Joseph BRASSINNE.

Petite chronique archéologique

Vieilles maisons. — C'est une maison bien connue des Liégeois, qui furent jeunes il y a une quarantaine d'années, que celle du coin de la rue du Perron et de la rue de l'Épée, où l'on vient d'ouvrir un café de tempérance. Bien des calèches, remplies de dames en crinoline et de messieurs en pantalon de nankin, s'arrêtèrent devant la devanture en style « Egyptien » c'est à dire Empire de la pâtisserie Rosler. Après diverses vicissitudes, la vieille maison vient de livrer quelques-uns de ses secrets. En démolissant le plafond, on a mis à jour les poutrelles et les voussettes du plafond primitif et dans la seconde pièce, on a découvert un montant intact d'une assez belle cheminée en grès et une taque en fonte. Celle-ci qui semble représenter l'histoire de Samson, est en style Renaissance, de la fin du XVI^e siècle, ce qu'affirme d'ailleurs l'inscription : W. TZ. L. R. 1588, qui se lit en dessous.

Dans une autre salle, derrière, il y a un salon du temps de Jean-Théodore de Bavière, avec d'amusantes fenêtres à guillotine et une cheminée en cuivre d'un bel effet et bien conservée. De la petite cour, enfin, on peut voir un intéressant escalier à balustres et à claire-voie appartenant à une maison voisine.

De bonnes découvertes, en somme, pour l'étude de notre vieille architecture. E. P.

ERRATUM

Dans le n^o 4, p. 29, 32^e ligne, lire *traductions* au lieu de traditions.

(1) Au dire de L. BÉTHUNE, *Op. citat.*, « l'an 1575, on mit un trompette sur la tour de Saint-Lambert pour faire le guet au lieu du cornet qui y était auparavant ». Si cette indication est exacte, la gravure aurait été faite pour le 1^{er} janvier de 1575, 1576 ou 1577. Malheureusement l'auteur ne cite pas sa source et je n'ai pas trouvé la confirmation de cette assertion.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 30 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance mensuelle du 26 avril 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU.

La séance est ouverte à 16 h. 10.

30 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J.-E. Demarteau, J. Fraipont, baron J. de Chestret de Hanefte, J. Fréson, baron R. de Sélvs-Longchamps, M. Lohest, Th. Gobert, baron R. de Sélvs-Fanson, N. Lequarré, L. de Buggenoms, M. De Puydt, Ed. Brahy, Edm. Jamar, baron W. de Crassier, L. Naveau, J. Brassinne, F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance : MM. Eug. Masson, Edm. Couvreur, Eug. Polain, baron M. de Sélvs-Longchamps, chev. M. de Mélotte, Jos. Hamal et C. Haulet.

Se sont excusés : MM. St. Bormans, chev. J.-B. de Harenne et G. Ruhl.

Revision des Statuts. — M. le Président rappelle qu'à la séance de mars, le 1^{er} article seul a été voté ; il engage l'assemblée à faire preuve de bonne volonté pour faciliter la discussion et annonce

qu'il a essayé, pour arriver à une entente rapide, de concilier les textes proposés par les deux Commissions et par le groupe auteur d'amendements.

La discussion ouverte à 16 h. 15 est terminée à 18 h. 15; l'assemblée, après divers échanges de vues et discussions, a adopté la nouvelle rédaction des XV articles à reviser.

M. le Président remercie l'assemblée d'avoir bien voulu terminer en cette séance l'importante question de la revision des statuts.

Immédiatement après cette assemblée générale, M. le Président déclare ouverte la séance mensuelle ordinaire.

Lecture du procès-verbal de mars et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le second fascicule du tome XXXVI du Bulletin sera distribué incessamment et que l'impression du 1^{er} fascicule du t. XXXVII suivra immédiatement.

Election d'un membre effectif. — M. Léon Lahaye, conservateur des Archives de l'Etat à Liège, est élu membre effectif.

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Octave Body, pharmacien à Hologne-aux-Pierres, est élu à l'unanimité membre associé.

Congrès. — M. L. de Buggenoms est nommé délégué de l'Institut au Congrès organisé à Avallon (Yonne), du 11 au 19 juin, par la Société française d'archéologie.

Affaires diverses. — Sur la proposition du Bureau, l'Institut alloue à M. Hénaux une somme de 500 francs pour pratiquer des fouilles dans le Condroz.

M. Ed. Braby signale à l'Institut que l'église St-Jacques va aliéner divers objets anciens offrant un intérêt archéologique. Une délégation, composée de MM. M. de Puydt et baron de Sélys-Fanson, est chargée de se rendre à Saint-Jacques pour s'assurer de la réalité des faits et faire rapport à l'Institut.

La séance est levée à 18 h. 45.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

X. — LOGE OGIVALE DU XVI^e SIÈCLE.

(Rue Mont Saint-Martin à Liège.)

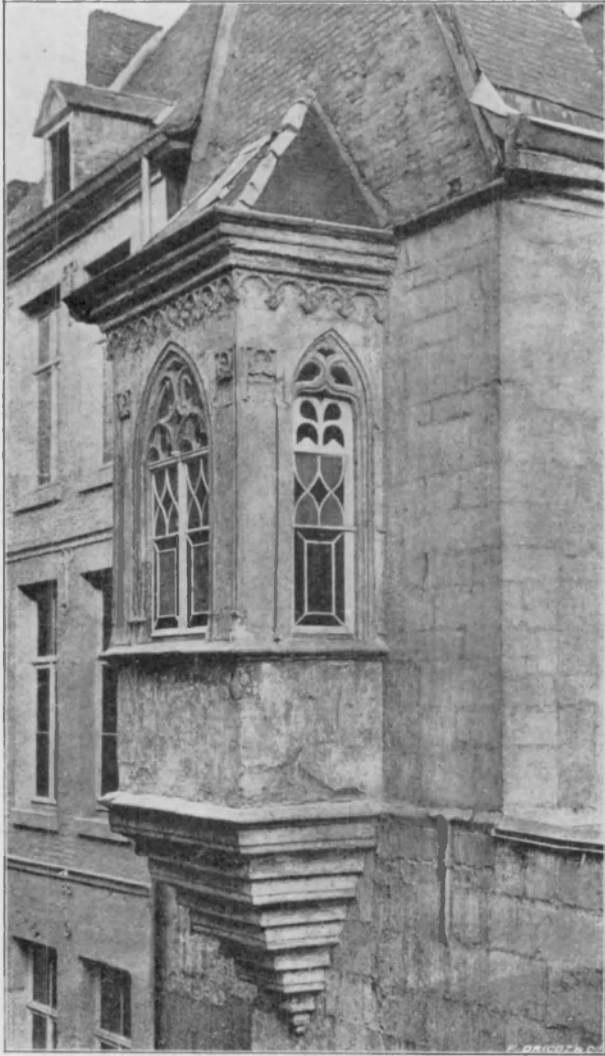
Tout le monde connaît de vue la jolie loge, d'époque ogivale, de la rue Mont Saint-Martin. Elle constitue le seul spécimen de l'époque qui nous reste en Wallonie, et c'est pourquoi nous lui donnons place aujourd'hui dans notre *Inventaire archéologique*.

L'ancien hôtel, dont elle constitue actuellement le principal ornement, est habité depuis de longues années par Madame V^e Gillion-Brixhe, qui a bien voulu nous le laisser visiter en détail, et que nous nous plaisons ici à remercier tout spécialement de son très gracieux accueil.

Théodore Gobert nous apprend dans son ouvrage *Les Rues de Liège* (4), que cette demeure, appelée longtemps maison de Jehan le Bel, puis maison Chevalier, appartient successivement aux de Gomzée, aux de Méan, aux de Copis. Elle subit au cours des temps une suite de transformations, et son état actuel l'éloigne fort de son état primitif. Dans sa description, Théodore Gobert dit : « L'hôtel lui-même, vu de la cour et du jardin, présente encore un cachet vénérable, malgré les modifications apportées dans des temps relativement récents. On y reconnaît des vestiges de fenêtres ogivales sculptées, et un double portique, depuis longtemps rempli par une maçonnerie. Ce qui impose plus que tout autre chose, c'est en arrière sa haute et massive tour circulaire, de pierres au soubassement, de briques avec cordons de pierre de sable dans la partie élevée. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses autres descriptions et nous ne nous éloignerons pas davantage du joli motif d'architecture que nous donne la reproduction ci-après.

(4) Tome II. pp. 385-386.

Constatons cependant que le bâtiment dont la loge fait partie, le mur qui le soutient, le pignon qui la surmonte,



les arcades sur colonnes de la cour, tout a été bâti à la même époque pour constituer un ensemble parfaitement combiné. La hauteur des cordons, l'un régnant avec le mur à rue, l'autre avec les corniches des bâtiments,

marque le souci d'obtenir un effet unique auquel la loge, partie plus accessoire et naturellement plus décorative, vient se rattacher. Celle-ci occupe le milieu du pignon, est bâtie sur plan rectangulaire, ayant huit pieds de large, et soutenue par un encorbellement, surplombant la rue, de quatre pieds. Ce support est constitué par un cul de lampe et par quatre assises moulurées ; l'effet produit est d'une simplicité massive un peu brutale, mais le procédé est franchement appliqué et s'adapte bien dans le haut mur de pierres appareillées et sans fenêtres. Ces pierres sont toutes en « castein ». L'allège, c'est à dire la partie comprise entre le plancher et les seuils de fenêtre, seule, est en pierre de sable. Cette variété dans les matériaux se retrouve souvent en Wallonie et peut devenir un élément pittoresque, mais est ici esthétiquement regrettable. Ces différences devaient, dans la pierre neuve, distraire l'œil de l'effet d'ensemble, nuire aux proportions de la loge et la moins bien rattacher au mur de façade. De même, le pignon en brique supérieur, qui est cependant bien de l'époque, ajoute au disparate de la façade et révèle à un moment donné des travaux, une préoccupation mesquine d'économie, seule cause possible de ces anomalies.

La fenêtre de face de la loge devait avoir primitivement un montant qui a disparu depuis de nombreuses années. En 1839 quand on plaça les boiseries actuelles, il n'existait déjà plus. Les lobes de pierre de cette fenêtre constituent une ornementation plus complète et descendant plus bas, que dans les deux fenêtres latérales, qui semblent cependant dans leur état primitif. Ces complications constructives étaient un champ où le praticien développait les ressources de son métier, marquait sa priorité de constructeur sur le menuisier, le forgeron, le verrier, ceux-ci n'apportant dans l'œuvre que des accessoires de matières plus fines et plus précieuses.

A l'intérieur de la maison, un cintre de pierre ouvre la loge sur toute sa largeur et l'on y accède en montant deux marches. Les appuis se trouvent ainsi à 0^m80 de hauteur,

ce qui est une excellente mesure. Les fenêtres s'ouvrent en s'effaçant parfaitement. Une barre de fer formant ancrage traverse les fenêtres latérales et marque les hauteurs des anciens châssis. Des crochets de fer à la façade indiquent encore qu'on y avait placé extérieurement des volets. Le plafond est constitué par des nervures reposant sur des euls de lampe et formant avec leur remplissage une étoile à six compartiments ; aux intersections les nervures sont agrémentées de rosaces aux dessins variés.

Ces dispositions firent que la loge, dont les fenêtres avaient été condamnées, servit au dernier tréfoncier de Saint-Lambert, César-Constantin-Marie de Méan, pour y célébrer la messe. C'était avant 1833, époque où il mourut dans cette maison.

De la rue, cette partie de façade garde des temps passés une expression de mélancolie résignée, la résignation étant le propre des choses du passé. Les Liégeois d'aujourd'hui y trouveront un enseignement qu'ils ne pourront plus mettre en pratique dans le temps présent. Le secret des belles œuvres des artisans du moyen âge y est en effet à découvrir, marqué dans les défauts et les qualités de cette petite construction. On y remarque qu'ils étaient uniquement préoccupés des conditions pratiques du problème à résoudre selon les traditions du métier. Leur individualité plus ou moins complète leur permettait d'atteindre l'art proprement dit sans qu'ils semblent s'en douter, et probablement parce qu'ils ne s'en doutaient pas.

P. COMBLEN.

Nos Excursions

Saint-Paul. — Remise plusieurs fois, l'excursion à la Cathédrale Saint-Paul a enfin eu lieu le 16 mai. Un grand nombre de membres, dont des dames, y assistaient. L'Institut a parcouru d'abord l'église elle-même, admirant du haut du chœur la superbe envolée de la grande nef et la façon dont se superposent les trois styles gothiques. Les magnifiques vitraux du transept sud et du chœur n'ont pas été moins admirés, car on n'a pas souvent l'occasion — on ne la cherche

pas non plus — de voir de près ces anciennes merveilles d'artistes liégeois.

L'office ayant interrompu la visite, les membres, sous la conduite de leur collègue, M. Jos. Brassinne, ont visité le Musée diocésain qui renferme nombre de débris de nos anciennes églises et des pièces curieuses d'art religieux. Les portes du trésor ont ensuite été ouvertes aux excursionnistes, grâce à l'obligeance de M^{re} Schoolmeesters qui lui-même en a gracieusement fait la description ; on a aussi pu voir, de près, beaucoup de pièces généralement ignorées.

Enfin, quelques membres intrépides ont dignement terminé la visite de la Cathédrale en escaladant la tour, de la hauteur de laquelle on voit s'étaler à ses pieds un splendide panorama de la ville.

* * *

Waroux-Lantin. — Malgré le temps plutôt défavorable du 6 juin — Saint Médard était de l'excursion sans doute — un certain nombre



Entrée du château de Waroux.

de membres s'étaient rendus à l'appel du Comité des excursions et à 3 heures ils entraient au château de Waroux où M. Emile Wauters, le maître de céans, les attendait avec la plus grande amabilité. Après avoir visité, sous la tour, la salle basse, dont la légende du pays veut faire l'ancienne salle d'armes des sires de Waroux, mais qui, en réalité, est du XVII^e siècle, les membres ont parcouru les

diverses pièces du château, dont l'ornementation date du commencement du XVIII^e siècle.

Parmi les places les plus curieuses, on peut signaler la *salle de la Paix*, dont la légende fait l'endroit où fut signée la paix de Waroux et la chapelle, créée par l'archidiacre de Clerex et dont la peinture, quoique restaurée, rappelle le vestibule du château d'Aigremont.

Quelques meubles anciens ont également attiré l'attention des membres de l'Institut, dont quelques-uns, mis sans doute en goût par leur précédente ascension de la tour de Saint-Paul, ont voulu se régaler, malgré la pluie et le vent, du panorama que l'on aperçoit — ou que l'on aurait dû apercevoir — du haut de la tour de Waroux. Le populaire assure qu'on découvre de là trente-deux clochers : on en a vu une vingtaine, les autres sans doute étaient dans la brume.

Au moment de quitter Waroux, la pluie continuant à faire rage, la plupart des membres se sont empressés de gagner la balte du vicinal d'Ans-Oreye pour rentrer à Liège. Quelques intrépides pourtant, ne lâchant pas pied et prenant place dans l'automobile de l'un de nos collègues, M. N. Capelle, sont filés à toute vitesse vers Lantin. L'église, ouverte, a produit sur ces membres une impression délicieuse avec sa voûte toute couverte de blasons et ses litanies où naïvement l'on qualifie la Vierge de « belle comme la lune, éclatante comme le soleil ». Nombre de sculptures, exécutées avec recherche, trahissent l'influence de l'école de Delcour. L'église elle-même est d'un aspect très particulier avec son chœur circulaire et à coupole, sa nef à trois arcades et sa tour massive.

Cette église serait à réétudier, spécialement par ceux des membres que nos vieilles églises intéressent et l'on doit regretter vivement que le temps peu favorable du 6 juin n'ait pas permis à ceux qui avaient visité Waroux de voir aussi Lantin. X.

Petite chronique archéologique

Place Saint-Lambert. — On a de nouveau éventré la place, pour poser les rails d'un tramway et l'on s'est demandé si l'on ne trouverait rien de l'ancienne église dans les fouilles. Disons tout de suite que cela nous étonnerait, les défoncements ne sont pas assez profonds et nous n'avons guère vu, jusqu'à présent, que des terres rapportées, en réalité assez modernes. Il faut aller plus à fond pour trouver quelque chose de la vieille Cathédrale.

Place de la Cathédrale. — On va démolir d'antiques maisons au coin de la place de la Cathédrale et de la rue du Mouton blanc. Cette démolition devra être surveillée et des photographies prises, avant la disparition de ces restes du Vieux-Liège qui s'en va.

Noms de rues. — On va donner des noms de rues à diverses artères, notamment sur les terrains de Bavière. Les Commissions compétentes proposent de donner à l'une des rues le nom de « *rue du Vieux-Bavière* ». Ne ferait-on pas mieux de rappeler le nom du prince-évêque qui favorisa cet hôpital en lui donnant sa maison et appeler la rue « *rue Ernest de Bavière* » ? Tant qu'on y sera, qu'on mentionne aussi le nom de *Didden* qui créa l'hôpital en question.

E. P.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2^f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0^f. 25) pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 31 mai 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40.

25 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; MM. J. Fraipont, M. de Puydt, M. Lohest, Ed. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, Th. Gobert, J. Brassinne et F. Hénaux, membres effectifs.

Assistent également à la séance, MM. A. Wauters, P. Comblen, P. Duvivier, Eug. Masson, Edm. Couvreur, Ch. Van Ormelingen, J. Hamal-Nandrin, Eug. Polain, Dr J. Grenson, F. Sacré et M. Cloes, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. A. Philippart et Osc. Body.

M. le Président annonce le décès de deux membres correspondants de l'Institut, MM. J. Lefevre, propriétaire à Landen, et Emile Baar, docteur en droit. Il rend hommage à leur mémoire.

Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le premier fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* est à l'impression.

Communication de M. F. Hénaux : RÉSULTAT DES FOUILLES DÉCIDÉES A LA SÉANCE D'AVRIL. PRÉSENTATION DE PIÈCES. — M. F. Hénaux annonce que les fouilles qu'il a entreprises, ont été couronnées de succès. Il soumet à l'assemblée un certain nombre de pièces du plus haut intérêt, notamment les débris d'un élégant trépied en bronze, une fiole en verre, une grande patère en bronze doré, artistiquement ciselé ; une oenochoé de même métal avec anse ornementée, plusieurs poteries, une urne en plomb, une gourde en fer, etc.

M. le Président félicite vivement M. F. Hénaux et lui exprime tous les remerciements de l'Institut (Applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. N. Capelle, docteur en droit, et Eug. Stockis, docteur en médecine, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Compte-rendu par M. Polain de l'excursion à la Cathédrale. — M. Eug. Polain rend compte en détail de l'excursion du 16 mai.

Affaires diverses — M. De Puydt, après avoir rappelé les dons antérieurs de monnaies d'or et d'argent faits au Musée par M. le Dr Alexandre, présente au nom de ce dernier une suite de plus de 660 monnaies en bronze, de divers modules, toutes recueillies en Hesbaye. M. le Président remercie chaleureusement le généreux donateur (Applaudissements prolongés).

M. Ed. Brahy-Prost attire l'attention des membres sur l'Exposition de vues et plans de Liège, organisée à l'Hôtel d'Ansembourg.

M. L. de Buggenoms demande si les démarches faites par l'Institut auprès du Conseil de fabrique de l'église Saint-Jacques, dans le but d'empêcher l'aliénation de divers objets présentant un intérêt artistique et archéologique, ont abouti.

M. le Président répond que les délégués de l'Institut ont eu un entretien avec M. le doyen de Saint-Jacques, qui leur a confirmé que le Conseil fabricien était décidé à vendre certains objets. — M. Ed. Brahy-Prost ajoute qu'il a saisi de l'affaire la Commission royale des Monuments et qu'à l'une des réunions de la dite Commission, il a été annoncé qu'une autorisation d'aliéner avait été sollicitée et qu'on attendait la réponse des pouvoirs compétents.

M. J. Brassinne annonce l'ouverture prochaine à l'Université, dans une salle spécialement appropriée à cet effet, d'une Exposition de gravures, manuscrits, incunables, reliures, peintures, etc., provenant en majeure partie du legs Wittert.

M. De Puydt fait hommage en son nom et au nom de M. E. Davin-Rigot de Latinne, de deux brochures sur la question des *fonds de cabanes préhistoriques de la Hesbaye*. Remerciements.

La séance est levée à 19 h. 10.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XI. — FRAGMENTS DE COLONNETTES. XVI^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Ces deux fragments de colonnettes en « marbre » noir de Theux proviennent de l'église des Prémontrés de Liège dont l'abbé Léonard de Limbourg (1525-1546) avait entrepris la construction et que remplaça, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'édifice actuel (4).



Ces colonnettes appartenaient probablement à ce « docsal » (jubé) « élevé sur piliers de marbre noir » qu'admirait tant le chanoine Langius et qui fut sans doute vendu, en même temps que la plus grande partie du mobilier de l'ancienne église, lors de la démolition de celle-ci.

En tous cas, les deux fragments se trouvaient encore, vers 1865, non loin de l'édifice qu'ils avaient jadis orné ; ils appartenaient alors à un tailleur de pierres, du nom de Pierre Collinet, dont le chantier s'étendait sur le rivage gauche de la Meuse, un peu en amont du pont de la Boverie actuel. Les traces de limon qu'ils portent encore témoignent d'un long séjour sur un terrain humide. Ces fragments furent acquis par M. Victor Vanorle et cédés par [lui] à l'Institut archéologique.

(4) Voy. T. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. III, pp. 304-305.

Le plus considérable des deux, reproduit ci-contre, est aussi celui qui présente le plus d'intérêt. J'y ai précédemment déjà fait allusion⁽¹⁾ Il mesure 0^m52 de longueur et son diamètre est de 0^m12. Les deux extrémités du tronçon portent les marques de cassures violentes ; de plus, toute la partie opposée à celle que reproduit le cliché a disparu, c'est à dire que la colonnette avait aussi été brisée dans le sens de la hauteur.

Au dessus d'un tore assez saillant, la colonnette légèrement amincie s'orne de feuilles d'acanthé qui servent de base à un portement de croix.

Au centre de la scène, le Christ, succombant sous le fardeau, tombe sur le genou droit ; la jambe gauche étendue en avant et le bras droit rejeté derrière le corps donnent une attitude disgracieuse et même quelque peu grotesque. La main gauche du Christ soutient sur l'épaule la lourde croix que Simon le Cyrénéen soulève avec effort. Un bourreau placé derrière le Christ s'apprête à le frapper d'un gros bâton ; un autre bourreau, à la gauche du spectateur, lève aussi le bras dans un geste de menace, tandis que, compatissants, deux disciples jettent sur cette scène un regard de tristesse et qu'un de leurs compagnons à la foi plus agissante s'avance pour prêter aide au Cyrénéen.

Il semble que le personnage qui s'élance au devant du Christ veuille aussi le secourir. Plus à droite, se trouvent encore un disciple et une sainte femme qui témoignent par l'expression de leur visage de la pitié qu'ils ressentent.

Un ornement assez étroit sépare cette scène du registre supérieur.

Dans celui-ci, deux anges ou mieux deux génies nus tiennent les extrémités d'une sorte de banderole sur laquelle repose un vase. De ce vase s'élancent des tiges ornées de fleurs, de feuilles et de grappes de raisins

(1) Voy. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1^{re} année (1906), p. 78.

Leurs gracieux enroulements entourent un cartel de forme tourmentée qui sert de fond à l'écu portant les armoiries de l'abbé Léonard de Limbourg (1).

Une large bague qui termine le fragment portait, sur des médaillons ovales, quatre têtes de béliers ; entre les médaillons pendaient de lourdes guirlandes de fruits.

Dans cette pièce, le dessin est beaucoup moins correct, la composition moins heureuse et le modelé des personnages a beaucoup moins d'élégance que sur les marbres précédemment décrits.

J'ai noté la fâcheuse position du Christ ; je me bornerai à attirer encore l'attention sur le bourreau qui se trouve au second plan : le tronc est grêle, les bras énormes ; le personnage manque de vie ; son geste est sans force et sans conviction.

De plus, on peut reprocher à l'ensemble le manque d'unité, mais on ne saurait contester sa valeur décorative.

Du second fragment nous ne possédons non plus qu'une face qui mesure 0^m20 de hauteur et 0^m11 de diamètre. La décoration, au relief peu

saillant, est purement ornementale. D'un vase dont la partie inférieure a disparu, s'échappent trois tiges garnies

(1) Et non de l'abbé Nicolas Limbourg de Bilstain. Cfr. T. GOBERT, *op. cit.*, p. 305.



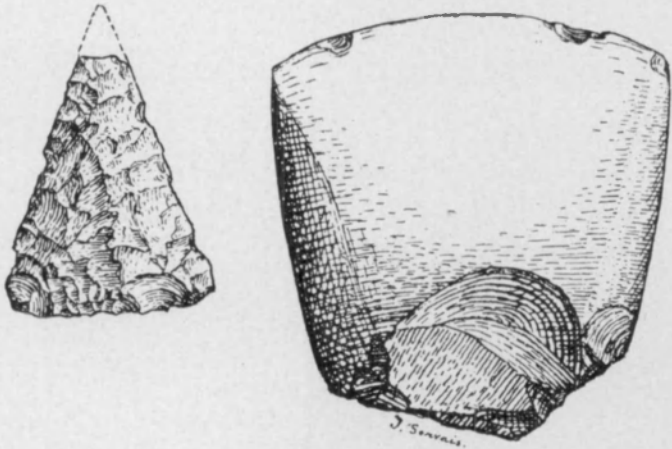
de feuilles de vigne, de grappes de raisins, de fleurs et d'épis ; mais, tandis que la tige du milieu monte droit, les deux autres se recourbent en volutes gracieuses. Le même motif se reproduisait sans doute à diverses reprises le long du fût.

J. BRASSINNE.

Antiquités de l'âge de la pierre

trouvées aux environs de Fléron.

La pointe de flèche et le tranchant de hache polie reproduits ci-dessous, ont été trouvés avec cinq racloirs, un poinçon, deux perceurs et plus de cent blocs et déchets de la taille, dans les champs situés à proximité du sentier qui conduit du *Bay-Bonnet* à *Forêt*.



Sauf la hache qui est en phyllade, ces pièces ont été fabriquées en silex de la région et sont recouvertes d'une épaisse patine blanche. Plusieurs rappellent les silex paléolithiques recueillis, non loin de là, dans la grotte des Fonds de Forêt et donnés par M. J. Hamal-Nandrin au Musée archéologique.

Il se pourrait donc qu'une partie des pièces récoltées à la surface des champs fussent des outils perdus ou abandonnés par les troglodytes.

MM. Egide Servais et Henri Arnold ont constaté avec nous l'absence pour ainsi dire totale de lames ou fragments de lames dans ce gisement.

Dans les champs voisins, de l'autre côté du *ruisseau de Soumagne*, à la *Neuville* et à *Reissonsard*, nous avons recueilli deux grands racloirs, un poinçon et une trentaine d'éclats.

A *Ellheur* (commune de *Romsée*), M. E. Servais a trouvé une hachette polie ébréchée, un grattoir, deux petites lames dont une a servi de couteau et huit fragments de lames.

Les champs de *Chaumont* ont donné, jusqu'à présent, quelques déchets de la taille et un grattoir néolithique très épais de forme rectangulaire ; ceux de la *Ferme de la Besle*, près de Chèvremont, ont produit trois nucléus, un percuteur rendu presque sphérique par l'usage, trois fragments de hache polies dont un a été employé comme marteau, seize lames dont quatre ont servi de couteaux et portent des traces d'usure, un poinçon et une centaine de fragments de lames et déchets de la taille ; enfin, à *Beyne-Heusay*, non loin de la houillère de *Hombent*, nous avons trouvé une ébauche de hachette, un retouchoir, quatorze lames et fragments de lames.

Ces découvertes, dans une région encore peu explorée du pays de Herve, étaient utiles à signaler et complètent celles renseignées au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXX, 1902, p. XII et tome XXXIV, 1904, p. XIII.

Jean SERVAIS.

BATON MAGISTRAL

La Ville de Liège vient de faire installer au Musée de l'hôtel d'Ansembourg, en attendant qu'elle le place définitivement au Musée de l'Institut archéologique, un bâton magistral qui avait été conservé jusqu'à présent dans le cabinet de M. le secrétaire communal. Cet emblème est en très bon état. Mesurant environ 1^m80 de hauteur, il est peint finement en blanc, suivant la coutume plusieurs fois

séculaire ⁽¹⁾, sauf les extrémités qui sont en haut, dorées, en bas, de couleur noire. Il porte le millésime 1771 et les armoiries du bourgmestre Urbain de Fossoul, lequel a, en effet, rempli ces fonctions durant l'exercice 1771-1772.

C'est la Cité elle-même qui offrait le bâton magistral aux bourgmestres annuels. En 1778, par exemple, elle paya 12 florins bb^t à Gérard pour avoir peint celui du bourgmestre d'Othée ; l'année suivante, les deux bâtons magistraux furent peints au prix de 16 florins bb^t par Stéphani ⁽²⁾. Les bâtons magistraux ne sont pas communs : on ne possède, pour Liège, que celui qui est mentionné ci-dessus. Ce sera donc, pour notre musée, une heureuse acquisition que celui du bourgmestre de Fossoul.

Th. G.

Petite chronique archéologique

Muraille de Notger. — En ouvrant une tranchée, rue Hors-Château, entre les rues des Mineurs et Velbruck, on a mis au jour les vestiges d'un énorme mur dont les matériaux sont semblables à la muraille que l'on peut encore voir, escaladant la montagne dans la ruelle des Ursulines. Il semble bien que les vestiges retrouvés Hors-Château et qui se trouvent dans la même direction que le mur de la rue des Ursulines, font partie du mur d'enceinte de Notger qui, comme on le sait, laissait en dehors de la Cité le Vinave du Nord, d'où le nom de Hors-Château qu'a conservé celui-ci.

Hôtel Curtius. — La vieille tour, disparue depuis quelque temps commence à réapparaître, bâtie à nouveaux frais. Notre architecte communal, M. J. Lousberg, met un louable souci à reproduire — en plus solide — l'état de choses primitif et a même pris ses précautions pour ne pas trop abîmer le pittoresque rideau de verdure de la façade ouest.

E. P.

(1) Le bâton magistral était blanc, tandis que le bâton des échevins était rouge (MARTÈNE et DURAND, *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, t. II, p. 192.)

(2) Recès du Conseil de la Cité, reg. 1778-1780.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 28 juin 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 40.

17 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Servais, conservateur-adjoint ; MM. Ed. Brahy-Prost, M. De Puydt, Th. Gobert, L. de Buggenoms et J. Brassinne, membres effectifs.

Assistent également à la séance, MM. Eug. Polain, F. Sacré, Dr J. Grenson, M. Cloes, J. Hamal-Nandrin, Ern. Van Ormelingen, A. Wauters, N. Capelle et Dr Stockis, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés : MM. L. Renard, Fl. Pholien, F. Vercheval, Edm. Couvreur et O. Body.

Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance. — M. Polain, ff. de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance de mai, qui est approuvé sans observation et communique la correspondance adressée à l'Institut.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de Mgr Monchamp, président de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège. Au nom de l'Institut, il exprime les regrets unanimes que laissera le défunt ainsi que la part que l'Institut prend au deuil de la Société d'Art et d'Histoire.

Etat des publications. — M. le Président annonce que, sauf imprévu, le 1^{er} fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* pourra paraître dans le courant du mois d'août.

Articles pour le Bulletin. — M. Kurth a déposé un travail intitulé *La Légia, Etude toponymique*. Sont nommés rapporteurs : MM. St. Bormans, Eug. Polain et J. Brassinne.

COMMUNICATION DE M. JEAN SERVAIS : *La population de Liège à la fin du XVIII^e siècle*.

M. le Président remercie vivement M. Servais pour son intéressante communication et le prie de réserver pour le *Bulletin* la publication de son étude.

Excursions archéologiques. — M. Eug. Polain propose deux excursions, l'une demandant une journée entière, à la Neuville et à St-Séverin en Condroz, l'autre à Jemeppe. Sur la proposition de M. le Président, il est décidé que l'on fera d'abord l'excursion à Jemeppe.

M. le Dr Simonis soumet à l'assemblée le moulage en plâtre d'une médaille de Charles-le-Téméraire trouvée naguère à Vottem. Certains membres font remarquer combien les traits de cette médaille rappellent ceux de l'ex-voto de Saint-Lambert, encore que la figure du prince reproduit par cet ex-voto soit plus maigre.

M. De Puydt annonce que dans le courant du mois de juillet doit avoir lieu, à Cologne, à l'occasion de l'inauguration du Musée préhistorique de cette ville, un Congrès très intéressant au cours duquel seront traitées diverses questions importantes et dont les membres visiteront Bruxelles et Spiennes.

Au nom de M. Maréchal, M. De Puydt présente quelques briques d'âtre provenant d'une maison démolie, quai de l'Ourthe.

M. Ern. Van Ormelingen offre, de la part de M. F. Delarge, ingénieur au Nord-Belge, un intéressant atlas du XVIII^e siècle : *Cartes des provinces des Pays-Bas*. Paris, 1744, chez Crepy.

Des remerciements sont votés aux donateurs!

M. Eug. Polain dit qu'il a remarqué, au cours d'une visite récente à l'Hôtel Curtius, qu'on avait découvert, dans la grande salle du rez-de-chaussée, d'assez jolies peintures à fresque, représentant des vases. Il propose de mettre à la disposition des restaurateurs et de l'Institut, une esquisse des peintures à fresque qui ornaient la grande salle de la Maison Porquin et dont il a pu prendre une aquarelle avant la démolition; il fait remarquer que ces peintures pourraient être utilisées pour décorer la salle de l'étage, attendu que le fond bleu s'harmoniserait parfaitement avec la peinture bleue également des cheminées de cette salle.

La séance est levée à 19 h. 5.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XII. — MEUBLE DE SACRISTIE DU XVI^e SIÈCLE.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Bien que ce meuble ne soit pas d'une importance esthétique très marquante, il mérite d'être étudié par rapport à certaines particularités (1).

Il porte la date de 1550 et on suppose qu'il provient d'une sacristie de Saint-Trond, où il devait servir à renfermer des objets précieux et des vêtements sacerdotaux.

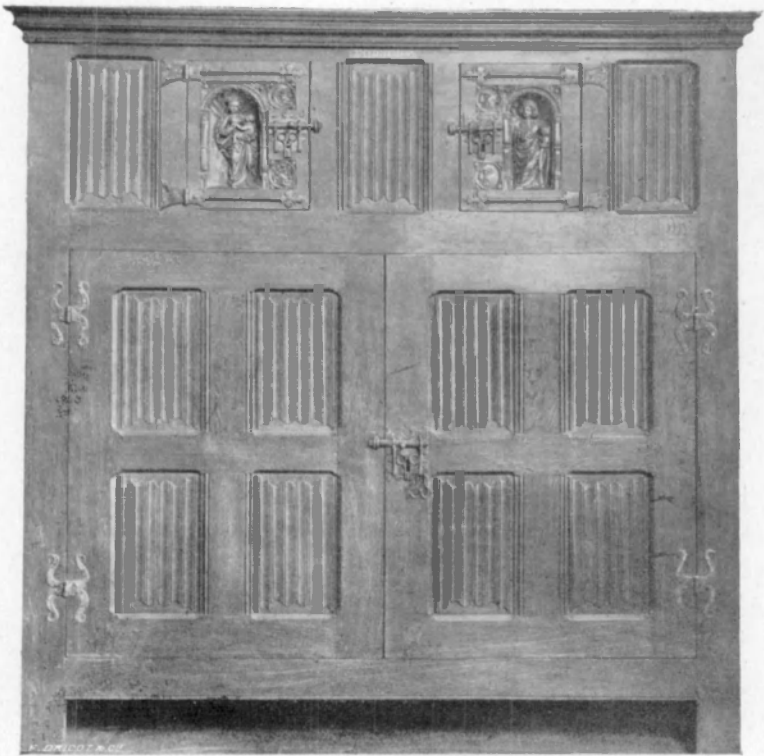
Son aspect général est robuste, sa forme rectangulaire; entièrement en bois de chêne et comprenant deux étages, sa construction est encore toute gothique, ce qui témoigne bien l'attachement du liégeois aux formes du moyen âge. La date nous reporte cependant à la fin du règne de Georges d'Autriche dont le prédécesseur, Erard de la Marek, avait introduit dans toutes les branches de l'art des idées rénovatrices. Suivant les anciens principes, ses ais solides s'assemblent carrément à des tenons et mortaises chevillés et enserrrent les panneaux qui jouent librement dans leurs embrévures. Ces panneaux sont entourés de moulures et de chanfreins employés simultanément, sans autre souci que de laisser toute la force au droit des assemblages et en tenant compte de la facilité de la main-d'œuvre.

Le corps inférieur présente deux grands vantaux se fermant l'un sur l'autre, chacun à deux rangs de deux panneaux décorés de parchemins pliés et disposés verti-

(1) Ce meuble a figuré à l'Exposition de l'Art Ancien de 1905 et est sommairement décrit dans le *Catalogue* de cette Exposition (section du mobilier, classe V, n^o 5033).

calement. Suivant Viollet-le-Duc, ce motif aurait été inspiré aux sculpteurs par la toile ou le vélin à décor colorié que l'on marouflait sur les panneaux, antérieurement au xv^e siècle; le bois, en se rétrécissant, les décollait en les plissant et en les contournant. Cet ornement recouvre le renforcement nécessaire au milieu du panneau.

L'étage supérieur ouvre à deux guichets placés entre trois panneaux également parcheminés.



Hauteur : 1^m80 ; Longueur : 1^m85 ; Profondeur : 0^m72.

Mais si notre huchier est resté attaché aux vieilles traditions, son collaborateur, le tailleur d'images, se montre sensible à l'innovation en empruntant la décoration à la Renaissance. En effet, l'ornementation, symétrique dans

les deux petits vantaux, comprend une niche avec tympan à coquille soutenue par deux colonnettes-balustres et abritant une statuette en bas-relief. Dans la niche de gauche se trouve la Vierge, dans celle de droite, saint Jean. Ces supports rappellent le galbe des colonnes du palais de nos princes-évêques.

La Vierge est debout, la tête tournée vers la droite et vêtue d'une longue robe rouge; le corsage, ajusté et bordé d'or, s'échancre largement en carré, laissant voir la fine et transparente chemisette, celle-ci recouvrant la gorge jusqu'à la naissance du cou; les manches larges se rétrécissent au poignet. De ses épaules tombe un vaste manteau dont les plis s'amoncellent plus nombreux sur les jambes. Les cheveux sont ondulés, divisés sur le front et retombent longs sur les épaules; la coiffure est surmontée d'une couronne d'orfèvrerie perlée et fleuronée. Les chaussures sont larges au bout. Sur son bras gauche, la Vierge porte l'Enfant Jésus; celui-ci est nu et entoure du bras droit le cou de sa Mère; de la main gauche, il saisit une pomme qu'elle lui offre.

Saint Jean, représenté pieds nus, porte une tunique bleue bordée d'or et boutonnant sur le côté. Il regarde vers la gauche, amplement drapé dans un manteau rouge au galon d'or, relevé sur le bras droit et l'entourant de ses plis. De la main gauche, il tient un calice d'or d'où s'échappe un serpent; de l'autre, il bénit le ciboire. Son visage imberbe est encadré de longs cheveux bouclés recouvrant les oreilles et taillés horizontalement sur le front.

Plusieurs des détails énumérés se remarquent sur les tapisseries flamandes et brabançonnes de cette époque.

La décoration de chaque guichet est complétée par deux petits médaillons en léger relief, à tête burlesque, et placés l'un au-dessus et l'autre en dessous de la plaque de la serrure. C'est un masque de moine joufflu, de soldat à fortes moustaches et à grandes oreilles, ainsi que

des profils de fous, coiffés de la cagoule ou de la cape déchiquetée.

Faut-il croire que ces facéties soient simplement des études de physionomies notées par l'imagier à cause de leur singularité et servant uniquement de remplissage ? Il faut plutôt supposer qu'elles résultent de l'influence, sur les artistes de la fin du xv^e siècle, des nombreuses gravures sur bois aux allégories satyriques de la folie, ainsi que des fêtes des fous et des innocents encore si populaires au xvi^e siècle.

Ce voisinage étroit du sacré et du profane pourrait sembler étrange, si l'on ne se rappelait l'emploi fréquent de ces contrastes pendant le moyen âge et la Renaissance, dans le but de mieux faire ressortir la signification symbolique des sujets religieux en augmentant l'intérêt par l'amusement. Les portails, les stalles, maints tableaux, surtout les représentations du Jugement dernier, de l'enfer, de la tentation de saint Antoine, ainsi que quantité de miniatures, de manuscrits, fournissent de multiples exemples de ces antithèses de mysticisme et de réalisme, celui-ci servant de repoussoir à l'autre.

La traverse haute de la devanture porte en caractères latins l'inscription AN DNI et le millésime 1550 qui semble avoir été retouché, mais qui se rapporte bien à l'ensemble des caractères du meuble. Une moulure au profil gothique y est clouée, pour former bordure à la tablette.

Les côtés ne montrent aucun ornement.

La polychromie recouvre la partie la plus décorative de l'armoire, c'est à dire les sculptures des deux petits guichets.

Toute la serrurerie apparente avec traces de dorure, en fer forgé et découpé, est l'œuvre d'un maître serrurier ayant aussi conservé les anciennes traditions. Des pentures suspendent et maintiennent les vantaux. Les ser-

rures, fermant à clef, ont leur plaque rectangulaire munie d'un verrou et de filets rivés renforçant et formant guide-clef. Un anneau de tirage se trouve à l'entrée de serrure des deux grandes portes.

Nous avons dit que le meuble venait probablement de Saint-Trond; a-t-il été exécuté au même endroit? Il serait téméraire de se prononcer catégoriquement à cet égard. A la suite des recueils de poncifs dessinés ou gravés, répandus à profusion dans les ateliers des divers pays, les arts décoratifs en général, présentaient alors un caractère international, ce qui rend tout classement problématique. En tous cas, depuis le xv^e siècle, l'inspiration venait de la Flandre et du Brabant dont les nombreux produits artistiques et surtout les retables se répandront dans le monde entier. Cette influence est manifeste ici, particulièrement dans le réalisme des statuettes ainsi que dans les figures satyriques et l'accentuation des traits des médaillons. Par contre, l'élégance flamande fait défaut : les corps sont courts, trapus; l'expression plus vulgaire et les attitudes légèrement maniérées. Ces dernières particularités ainsi que la polychromie plutôt criarde (atténuée par la patine du temps), trahissent une esthétique germanique. Quand on se rappelle que notre région, par suite des rapports de voisinage et de son régime politique, s'est toujours plus ou moins ressentie de l'action de l'art allemand, on ne sera pas éloigné de conclure que cette armoire de sacristie est une œuvre d'inspiration flamande, mais vraisemblablement exécutée dans le pays de Liège dont Saint-Trond faisait partie.

E. BRAHY-PROST.

Découvertes archéologiques place Saint-Lambert.

La tranchée ouverte en notre ville pour le placement de l'énorme conduite de gaz a entamé ces jours-ci les substructions de la Cathédrale Saint-Lambert.

C'est rue Royale, sur une ligne passant devant la Fontaine de fer (le Calorifère), que l'on a, pour la première fois, mis au jour ces substructions. C'était, semble-t-il, l'épaisse muraille bornant les cloîtres du côté de l'Est et où se trouvaient, au haut des degrés, les trois portails orientaux. La tranchée, après avoir coupé diverses murailles, de composition et d'épaisseur diverses, a fourni une grande quantité d'ossements.

Vers le milieu de la rue Royale, les ouvriers ont rencontré, au grand dam de leurs outils, d'épaisses murailles de moellons agglomérés par un ciment d'une dureté extraordinaire, et qui semblent courir à peu près parallèlement à la rue Royale elle-même. Plusieurs murs de constructions différentes étaient juxtaposés en cet endroit. On ne se rend pas facilement compte de ce qui se trouve là, car les archéologues ne tardent pas à s'apercevoir que tous les plans que l'on a de Saint-Lambert, notamment celui de l'ouvrage de Van den Steen, ne concordent pas avec la réalité au coin de la rue Royale, près de la Société militaire. Un moment d'émotion : une petite tranchée, ouverte sur le côté de la grande, a révélé quelques débris romains, pilier d'hypocauste (rondelle), dalle, fragment de vase ; mais il semble que ce ne sont que des débris errants.

A la sortie de la rue Royale, se dirigeant vers le terre-plain de la place Saint-Lambert, la tranchée se trouve à cheval sur une forte muraille, d'une dureté incroyable. On s'aperçoit assez vite que l'on est en présence de la muraille du bas côté Nord de la Cathédrale, commencée vers 1185 et démolie en 1794. On découvre, en effet, le massif sur lequel se trouvait la tourelle contenant l'esca-

lier de ce côté, contre le bas côté et le bras Nord du transept oriental. Cet escalier laisse des traces dans une large dalle de pierre bleue et certaines rondelles de grès servant, sans doute, à la vis de cet escalier. En dessous des rails du tramway, on a découvert, contre la muraille des bas côtés, des tombeaux composés de logettes en pierre de sable. Deux de ces tombeaux étaient superposés. On en a retiré les squelettes, aux ossements desquels adhéraient encore des lambeaux de vêtements, et quelques objets en métal.

Au même endroit se relèvent aussi, à quelque distance l'un de l'autre et perpendiculaires à la muraille du bas côté Nord, deux massifs épais, qui pourraient être des contreforts. Ils ont été formés, à une époque plus récente d'ailleurs, de matériaux divers parmi lesquels se rencontrent des chapiteaux entiers, en pierre de sable. L'un est une abaque ou chapiteau de colonnette romane, très simple et de forme bien connue. L'autre est un chapiteau, également roman, à volutes aux angles et à feuillage, comme ceux du *xii^e* siècle. Nous ferons cependant observer que la nature de la pierre et la façon de la taille rapprochent cette pièce des fragments du monument romain de Vervoz; cela est d'autant plus singulier qu'on a trouvé, à quelque distance, des colonnes (demi-colonnes engagées) cannelées et qui paraissent venir du même monument que ce chapiteau. Quelques parties de fûts de colonnettes en marbre ont été aussi découvertes au même endroit. Il importe enfin de remarquer la présence, dans la partie inférieure de cette muraille du bas côté Nord, de gros morceaux de tuiles et briques romaines, encastrés dans le ciment très dur de cette muraille qui résista vigoureusement au pic et même aux pointes enfoncées dans la masse pour essayer de disjoindre les blocs. Le ciment fait à la chaux hydraulique, mêlée de petits cailloux, comme du béton, était plus dur même que le grès ferrugineux qu'il entourait.

Arrivée sur le terre-plain de la place Saint-Lambert, la tranchée fait un angle obtus, se dirigeant en ligne droite

vers la Place Verte. Elle coupe en biais la muraille des bas côtés dont nous venons de parler et atteint, quelques mètres plus loin, toujours de biais, mais à un niveau de 0^m80 environ, en dessous de celui de la place, une autre muraille, en grès tendre et d'appareil moins solide. L'orientation de cette seconde muraille n'est pas parallèle à celle de la muraille du bas côté Nord dont nous avons parlé (1) ; elle se dirige un peu plus vers le Sud. Contre ce mur s'en applique, à angle droit, un autre qui se dirige vers le Sud ; cette muraille (2) a une épaisseur de *trois pieds* (0^m90) et semble appartenir à une autre construction que la muraille n° 1. Elle est moins épaisse que celle-ci et d'appareil moins solide. On remarque, dans la coupe du terrain, à environ 0^m70, un ciment rougeâtre qui passe par dessus la muraille n° 2 et joint la muraille n° 1 à la muraille n° 3. Celle-ci, d'appareil, d'aspect et d'épaisseur, est semblable à la muraille n° 1 à laquelle elle est d'ailleurs parallèle. Il semble que ce soit le mur séparatif du bas côté et de la petite nef du côté septentrional. Contre le mur, s'applique, à angle droit, une autre muraille, de même aspect, de même construction et de même épaisseur, qui marque la place des arcs doubleaux de la petite nef.

A petite distance de celle-ci vers le Sud-Ouest et à un niveau assez profond, la tranchée a mis à nu la muraille n° 4, épaisse de trois pieds et d'appareil semblable à celui de la muraille n° 2. Chose singulière toutefois, cette muraille ne semble concorder ni en parallèle ni en perpendiculaire avec aucune des substructions rencontrées jusqu'à présent ; elle appartiendrait donc à un troisième édifice.

Le ciment rouge que l'on a déjà observé dans la coupe de terrain entre la muraille n° 1 et la muraille n° 3 se

(1) Nous lui donnerons pour plus de facilité le n° 1.

(2) Appelons-la muraille n° 2.

continue à partir de celle-ci jusqu'au bout de la tranchée, passant par dessus la muraille n° 4 et la muraille n° 5. On remarque que ce ciment, dont la face supérieure est noirâtre par places, est soutenu par un enrochement composé de fragments de pierres diverses, mais surtout de marbre gris (bleu belge) dont quelques morceaux sont calcinés (en chaux); certains fragments de grès sont aussi rouge noir, comme les pierres des charbonnages qui ont brûlé.

La muraille n° 5 est parallèle à la muraille n° 2, dont elle possède les dimensions (trois pieds) et les matériaux (grès tendre et mortier gris), mais elle est d'un appareil très uniforme du côté Nord; les blocs sont bien réguliers, et à 0^m90 de profondeur, il y a un ressaut d'une épaisseur d'environ 0^m10.

Le déchaussement de ce mur a provoqué une grosse émotion car, environ à 1^m20, la pioche a rencontré d'abord deux couches de tuiles rouges romaines, puis une couche de plâtras à peintures à fresque rouge vif, blanc, vert et noir. Nous avons pu en retirer d'importants fragments d'une fraîcheur merveilleuse. En dessous de cette couche, furent ensuite découverts une rondelle entière de pilier d'hypocauste, portant le sigle à la patte de loup, des fragments d'autres rondelles, des morceaux de larges et épaisses dalles et un tesson de poterie jaune à bord très épais. La fouille, poussée en cet endroit à plus de deux mètres, n'a plus rien donné.

La muraille n° 5 ne continue pas vers l'Ouest; elle s'arrête contre un autre mur qui lui est perpendiculaire. Du côté Est le mur — appelons-le le mur n° 6 — est d'appareil semblable à la muraille n° 5, mais sa face Ouest est toute différente. Les moellons en ont été rejointoyés par un ciment rouge dur, sur lequel se voient encore très bien les traits de daube. Cette muraille n° 6 était en outre recouverte d'un premier enduit, épais d'un pouce composé de chaux et de brique pilée et assez friable; il adhère même assez peu au mur. Cet enduit, suivant une

fouille faite au pied du mur par nous, se prolonge en profondeur jusqu'à 2^m65 au-dessous du sol. Là nous avons rencontré une aire épaisse de ciment composé de chaux et d'un peu de brique et sur laquelle étaient encore posés deux carreaux, d'environ 0^m10 de côté, en terre rouge, très cuite, dure et sonnante. Enfin, au-dessus du premier enduit du mur, il y en avait un second, rencontré encore debout et en place dans une petite fouille en dessous du bord de la tranchée : le second enduit, très dur et très uni, véritable stuc, était peint uniformément en rouge vif.

A une distance d'environ trois pieds et demi de la muraille n° 6 et ne lui étant pas parallèle, la tranchée a rencontré une autre substruction, d'assez mauvais appareil, sorte de blocage reposant à environ 1^m20 du sol sur un ciment blanchâtre soutenu par une muraille formée de bricailons et de fragments de tuiles, de rondelles d'hypocauste et d'autres débris de toutes espèces. L'exploration de cet endroit a donné des résultats singuliers : entre les profondeurs de 1^m40 à 2 m. environ, il y avait une terre très légère, dans laquelle, avec des fragments de briques et de tuiles, nous avons retrouvé pêle-mêle des fragments de poteries, de diverses époques semble-t-il, des morceaux de plâtras rouge, des ossements d'animaux, dont quelques-uns *sciés*, une mâchoire d'animal avec ses dents et une grosse molaire d'*herbivore*, des clous, un morceau de verre, une coquille d'œuf, des valves de moules qui semblent celles des rivières du pays, une coquille d'*helix nemoralis*, puis nombre de petites coquilles d'hélices de très petite taille ; à signaler enfin, dans le même dépôt, plusieurs grosses poches (de la grosseur du poing), de charbon de bois auquel était mêlée de la houille maigre dont une partie était brûlée comme du coke.

Chose particulière à noter, les poteries les plus incontestablement romaines, pseudo-samiennes, noires fines, à reflets métalliques et décorées de zones mouchetées à l'ébauchoir, se trouvaient dans la partie supérieure du

dépôt, tandis que les grosses poteries qui paraissent d'époque postérieure, étaient dans le bas. Parmi les plus belles poteries rencontrées, mentionnons les fragments d'un vase en terre blanche décorée de reliefs à la barbotine et présentant, par le dehors, un aspect noir à reflet métallique du plus bel effet ; nous avons aussi trouvé un fragment attribué à un vase à dépressions longitudinales. Ces poteries semblent remonter au III^e siècle, ce qui reporterait assez haut dans l'histoire, l'existence d'une habitation à Liège.

Dans ce dépôt, il y avait un nombre considérable de fragments de tuiles faïtières et de morceaux de terre cuite courbes, ressemblant à des morceaux de tuyaux. Nous y avons retrouvé encore deux fragments de dalles rouges percées d'un trou rond et des morceaux de ciment très dur portant les empreintes de l'intérieur de la tuile faïtière, de la verne du toit et des extrémités des tuiles des pentes du toit. Il y avait enfin, dans le dépôt, quelques cailloux de rivière.

Voilà où les fouilles en étaient arrivées le 12 août. Quelles conclusions en tirer ? Il serait, pensons-nous, téméraire de s'aventurer dans n'importe quelle supposition. On peut bien assurer que les fortes murailles nos 1 et 3 sont des vestiges du temple détruit à la fin du XVIII^e siècle, mais en ce qui regarde le reste, il faut se tenir sur la plus prudente réserve. Dans l'état où se trouvait la tranchée le 9 août, il est impossible de rien préjuger.

Attribuer tel vestige à la cathédrale de Notger, tel autre à saint Hubert, voir ici une villa romaine, sont autant d'hypothèses et rien de plus.

Assurer dès maintenant que la villa romaine a existé à l'endroit même où le dépôt a été découvert serait à notre avis une pure supposition.

Qu'il y ait eu une villa sur la place Saint-Lambert, probablement au bord de la Légia qui devait traverser primitivement la place, c'est dès maintenant un fait hors de conteste. Les débris de l'habitation sont là pour le prouver

et les rebuts de ménage montrent même qu'elle n'était pas simplement une cabane avec un champ. Les nature de certaines poteries tend au contraire à démontrer que les habitants de la villa menaient une vie relativement somptueuse. Et la découverte de sigles sur les rondelles d'hypocaustes en même temps que celle de certaines poteries font remonter cette villa à un temps déjà reculé.

Mais il faut en tous cas remarquer que les débris romains n'ont pas été retrouvés à leur place réelle et j'irai plus loin en assurant qu'ils formaient un dépôt factice, un tas de déblais, si l'on veut. En effet, tout près de la muraille n° 5, on en découvre à une certaine profondeur : 1^m20. Le dépôt a à peine 0^m30 de profondeur et tous les déblais se trouvent couchés *horizontalement*, au lieu d'être tombés pêle-mêle. En dessous de 1^m50 et, bien qu'on qu'on ait déblayé jusqu'à 2^m20, on ne trouve plus rien, pas un morceau de brique, pas une poterie. A côté, derrière le mur n° 6, les débris sont pêle-mêle et on les trouve entre 1^m40 et 2^m00 de profondeur. Tandis que près de la muraille n° 5, on trouve de larges fragments de peinture à fresque blanche, rouge, verte et noire, de l'autre côté au pied de la muraille n° 6, c'est-à-dire à 0^m90 du premier dépôt, il n'y a que du plâtras peint en rouge uni.

Au reste, les débris romains sont dispersés partout ; en 1898 on en retrouvait devant Gérardrie. A l'entrée de la rue Royale, il en existait également, tant dans le sol même en face de la Société militaire que dans les fondations de la muraille n° 1.

Enfin, dernier argument, le sol romain véritable se trouve, à mon avis, à une beaucoup plus forte profondeur et nous le chercherions plus facilement à 3^m50 qu'à 2^m00. D'après mes observations, le dépôt de la muraille n° 6 proviendrait d'une fondation de mur, c'est à dire d'un trou fait pour y bâtir une muraille, ce qui expliquerait pourquoi les objets les plus anciens se trouvaient dans la couche supérieure au lieu d'être dans le bas du dépôt. Ce dépôt de plus, était très friable, rempli de briques, de fragments de

mortier, de charbon, d'ossements de tous genres pêle-mêle. C'est aussi pourquoi, tout en annonçant la découverte de morceaux de houille et même de houille ayant brûlé, je ne puis assurer nettement que cette houille provient de la villa romaine.

Je ferai cependant remarquer que les chroniqueurs font remonter au XII^e siècle seulement l'emploi de la houille dans le pays alors que, suivant nos constatations, le déblai contenant ces houilles doit avoir été exécuté lors de la construction après 1185 des murs de la dernière Cathédrale. Un des dépôts de charbons se trouvait d'ailleurs au milieu de poteries romaines, ce qui, sans être un argument décisif, n'en a pas moins sa valeur.

Le relevé exact des murailles mises à jour a été fait avec le plus grand soin par M. l'ingénieur Paul Lohest, dont on connaît la compétence en la matière. Quant aux objets, débris, documents découverts dans ces fouilles, ils ont été ou seront déposés, en vertu d'une décision de la Ville, au Musée de l'Institut archéologique liégeois et les plus experts de nos confrères pourront, par un examen approfondi, déterminer les époques réelles auxquelles les objets appartiennent.

On pourra, alors, risquer des conjectures ou des conclusions ; mais en attendant, il est préférable de se tenir sur la réserve.

Eug. POLAIN.

P.-S. — Nous reprendrons la question en détail, lorsque les fouilles seront achevées : le cadre de notre *Chronique archéologique* ne se prêtant d'ailleurs pas à des études aussi étendues. Signalons, en attendant, que par délibération du 12 courant, le Collège des Bourgmestre et Echevins a chargé l'Institut archéologique de pratiquer, pour compte de la Ville, des fouilles aux abords des substructions mises à jours.

Petite chronique archéologique

Muraille de Notger. -- Nous sommes tombé dans l'erreur commune en disant qu'on avait découvert, rue Hors-Château, des vestiges de la muraille d'enceinte de Notger. Les fondements de la véritable muraille en question ont été, en effet, retrouvés au haut de la rue des Mineurs, se dirigeant du Palais vers la rue des Airs, ce qui confirme pleinement les conclusions énoncées déjà par M. Th. Gobert. Signalons, en passant, la savante étude que ce dernier vient de faire paraître : *La plus ancienne enceinte de Liège*, et qui contient, indépendamment d'un excellent plan donnant le tracé complet de l'enceinte notgérienne, nombre d'aperçus nouveaux sur cette question si intéressante de notre histoire locale.

Saint-Denis. — On a retrouvé et on remet en l'état primitif les petites fenêtres du côté sud de la tour de cette vieille église. La fenêtre supérieure est divisée en deux par une colonnette sur laquelle s'appuient deux cintres, inscrits eux-mêmes dans une arcade cintrée. Une autre petite fenêtre cintrée existe un peu plus bas. Tant qu'on s'occupe de restaurations on ferait bien de dérocher ou nettoyer, et même de reconstruire la lépreuse et vilaine muraille qui le long de la rue Cathédrale. Elle déshonore la rue et l'église elle-même.

Les. — Dans un jardin de la rue du Méry des ouvriers on a découvert, la semaine dernière, un certain nombre de sépultures des moines Carmes qui, jadis, avaient là un couvent important. Les déblais ont ramené au jour, indépendamment d'une grande quantité de pierres de sable, deux squelettes, dont l'un entier, des ossements épars, quelques débris d'étoffes, etc. Plusieurs bons bourgeois de Liège avaient également été ensevelis dans l'église des Carmes.

Rue des Bayards. — Les travaux d'agrandissement que la Compagnie du gaz fait exécuter à son usine de la rue des Bayards, ont provoqué la découverte de nombreux ossements humains et d'épaisses murailles. Voici exactement de quoi il s'agit : les ossements proviennent du cimetière que la Ville créa en 1804 en cet endroit pour les quartiers du Nord et de l'Ouest ; quant aux constructions, ce sont celles de l'ancien hôpital jadis dénommé « Hôpital Général Saint Georges », et que la Cité avait érigé l'an 1727 pour y recueillir les mendiants et vagabonds ; ultérieurement, cet établissement avait servi de lieu de détention d'aliénés et de fous dangereux. L'immeuble devint dans la suite propriété des Hospices.

E. P.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
 Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XIII. — LUSTRE LOUIS XV EN VERRE LIÉGEOIS.

(Musée de l'Institut archéologique liégeois.)

Parmi les différentes productions de l'industrie
 tique du verre de l'ancien pays de Liège, il n'est pas
 intérêt de mettre en relief les *lustres*, ces appareils
 d'éclairage pourvus de chandelles, dont nos pères faisaient
 grand cas dans l'ameublement des habitations bour-
 geoises; le lustre, en effet, constitue une partie indispen-
 sable du mobilier.

Durant certaines périodes, ces appareils étaient cons-
 truits partie en métal — cuivre ou fer — partie en verre;
 l'ensemble, certes, constituait un « meuble » gracieux, mais
 au fond la carcasse métallique n'avait pas en elle-même
 de réelle valeur artistique et les petites parties de verre
 ornant les rinceaux de cette carcasse, bien que travaillées
 avec délicatesse, n'offraient, de leur côté, pas une très
 grande valeur artistique. L'ensemble seul était d'un
 heureux effet et d'une belle harmonie.

Placés au premier rang des artisans par leur habileté et la pratique expérimentée d'un art dont ils possédaient tous les secrets, nos verriers liégeois produisirent des lustres de verre, d'une conception tout artistique. En



effet, il ne suffisait plus de recouvrir, par de multiples verroteries, une carcasse de métal, mais bien de faire

jouer au verre seul tout le rôle, de grâce et d'élégante tournure, que revêtent ces appareils d'éclairage.

Le lustre reproduit ci-contre et auquel nous avons consacré ailleurs une étude d'ensemble ⁽¹⁾ est, comme ses pareils, d'une ordonnance et d'une facture qui caractérisent absolument l'ancienne fabrication liégeoise. Il est de l'époque Louis XV, avec ses trois coupoles dorées et ses rinceaux en verre torsiné; il est à huit lumières et est agrémenté de pendeloques moulées et taillées. Ses dimensions (1^m25 de hauteur et 1 m. de diamètre), sont de proportions bien établies; l'ensemble est d'une grâce charmante. L'appareil est à trois « étages » ou rangées de rinceaux, dont quelques-uns sont surmontés de flèches ou de palmettes.

Les verriers liégeois, connus également au dehors pour leur habileté dans la fabrication des lustres et autres appareils (girandoles, candélabres, chandeliers), en firent une production abondante. Nous en connaissons de nombreux spécimens meublant des salons d'amateurs. Ils portent tous l'empreinte de la fabrication liégeoise; le château de Hex (près Looz) l'ancienne résidence estivale du prince de Velbrück, en possède plusieurs, dont deux très volumineux. D'après les inventaires, le Palais des princes-évêques était, d'autre part, abondamment pourvu de ces appareils en verre ⁽²⁾.

Florent PHOLIEN.

(1) FL. PHOLIEN, *La Verrerie au Pays de Liège*. Liège, A. Bénard.

(2) Nous avons été très agréablement surpris, de voir un magnifique lustre en verre acquis, sur l'initiative de M. Micha, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liège, pour meubler l'une des salles de l'Hôtel d'Ansembourg. Nous sommes heureux de pouvoir profiter de l'occasion pour engager la Ville, si bien disposée à l'égard de l'Institut et du Musée archéologique, à persévérer dans la voie des acquisitions de l'espèce.

Il est hautement désirable que les collections publiques contiennent des spécimens nombreux autant que variés des différentes productions de nos anciennes industries d'art, parmi lesquelles figure, au premier rang, la verrerie.

Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liège

L'an 1500 avait été proclamé jubilaire par le pape Alexandre VI ; d'innombrables théories de pèlerins se dirigèrent vers Rome, dans le but de gagner des indulgences. Mais ces expéditions étaient non seulement longues et coûteuses ; il fallait aussi tenir compte du peu de sécurité qu'offraient les routes au milieu des troubles de cette époque. Aussi plusieurs princes, par des dons et des offrandes de toutes espèces, obtinrent du pape la faveur de faire bénéficier tous leurs sujets de la grâce du jubilé.

L'évêché de Liège sortait à peine des terribles épreuves qu'il avait subies au cours des luttes de la famille des la Marck contre Louis de Bourbon et Jean de Hornes. Celui-ci s'empressa de solliciter, pour toute sa principauté, la permission de faire proclamer le jubilé dans les églises de son ressort ; cette faveur lui fut accordée pour l'année 1502 et le 23 mars de cette année, le commissaire du cardinal-légit Raymondi venait à Liège publier l'extension du jubilé à tout le diocèse de Liège ⁽¹⁾. C'est à la suite de cet acte, que l'évêque Jean de Hornes émit l'ordonnance que nous publions.

D.D. BROUWERS.

Sauf-conduit accordé par l'évêque de Liège, Jean de Hornes, à tous ceux qui voudront gagner des indulgences en se rendant à Liège ou dans les endroits où elles seront publiées.

Maestricht, 2 avril 1502.

Jehan de Hornes, par la grace de Dieu evesque de Liège, duc de Bouillon, conte de Loz, etc. A noz ames et fealx conseilliers, baillis de Hesbain, de Condros, Monhault, Tuin, Couvin, etc., grant mayeur de Fosses, maires de Huy, Dynant, Twin, Couvin, etc., et

(1) JEAN DE LOOS, *Chronicon*, dans DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du Pays de Liège (1455 à 1505)*, p. 117.

a tous aultres noz justiciers et officiers espirituelz et temporelz ou a leurs lieutenans, ausquelx ces presentes noz lectres seront monstrées, salut. Savoir faisons que nous désirons le salut des ames de noz subges, aians regart à la grant grace et belles indulgences qui comme à l'an de jubilee à Rome sont au present en noz pais, ou que ung checun peult acquerir le salut de son ame, et la remission de ses pechiez, avons pour ces causes et raisons et autres nous a ce mouvans, a fin que nul ne pretende ne puist alleghier cause d'excusance ou de ignorance, consenti, concedé et ottroié, et par ces presentes consentons, concedons et ottroions que toute personne de quelque estat ou condicion qu'elle soit, soient bannis, albains exemps de loy ou aultres quelz qu'ilz soient de nos dis subges, puist venir en nostre cité ou partout ou les dites indulgences seront, pour icelles indulgences et pardons acquerir et gaingnier, et pour ce plus seurement faire avons donné et donnons a tous ceulx et celles qui gangnier et acquerir les dis pardons et indulgences voudront, aler en nostre dicte cité ou ailleurs ou les dictes indulgences seront, bon, seul et leal saufconduit et seurte l'espace de trois jours entiers continuelz et ensuivant l'ung l'autre, sauf alant, sejournant et retournant, moienant toutes fois que sous umbre ce present saufconduit ilz ne feront ne pourchasseront chose preiudiciale a personne, et ainsy qu'ilz se presenteront au maire des lieux ou icelles indulgences seront, pour savoir le jour de leur entrée et yssue. Si vous mandons et commandons bien expressement et acertes et a chacun de vous en droit soy et si come a luy appartiendra, que faites incontinent crier et publier à son de trompe par toutes lieux et metes de voz offices ou l'on est acoustumé faire cris et publications, ceste nostre ordonnance, seurte et saufconduit, et le faites inviolablement observer et entretenir; car ainsy le nous plaist. Et pour ce que de ces dictes presentes l'on pora avoir à faire en divers lieux, voulons que à la copie autenticque ou signe de l'un de noz secretaires foy soit adioustée comme aux principales. Donné en nostre ville de Trect le second jour d'avril l'an mil cinque cens et deux.

Archives de la ville de Dinant, registre aux

Modérations des cens, n° 3, f° 130 v°.

NOS CONFÉRENCES

A notre séance de juillet dernier, M. Edmond Couvreur, a fait une très intéressante communication « à propos d'un portrait de Jean de Ville attribué à Gérard Douffet ».

Les circonstances de la découverte méritent d'être rappelées : en septembre 1905, M. Armand Grégoire-Philips, notaire à Huy, acquit en cette ville deux anciennes maisons du xvii^e siècle situées à l'angle des rues du Tribunal et des Augustins, afin d'édifier sur leur emplacement un hôtel, sa résidence actuelle.

Au cours des travaux de démolition, les ouvriers découvrirent dans un placard mural, un panneau de chêne servant de fond et solidement cloué à la muraille. Après l'en avoir détaché, ils s'aperçurent que la partie ayant fait face au mur était recouverte d'une peinture.

Le propriétaire aussitôt prévenu, fit soigneusement enlever le panneau et se rendant compte du mérite de la peinture, confia celle-ci à M. Couvreur pour la restaurer.

Ce tableau représente Jean de Ville, bourgmestre de Huy; il est armorié et daté de 1629. Le personnage est représenté à mi-corps, le regard légèrement tourné vers la droite, vêtu d'un pourpoint de satin blanc semé de crevés bleus et d'aiguillettes de même. — Il porte un col large et empesé, dégageant bien la tête et lui donnant une allure de gentilhomme, ainsi qu'une rapière Louis XIII, maintenue au corps par un baudrier de soie blanche, brodée d'or et de fleurettes de même.

La main droite est appuyée négligemment sur la hanche, tandis que la gauche, reposant légèrement sur la garde de l'épée, tient une paire de gants couleur chamois.

Après avoir fait ressortir la belle prestance et la noble allure de ce portrait, M. Edm. Couvreur a exposé les raisons diverses qui le portent à attribuer cette œuvre, non signée, à Gérard Douffet, ou tout au moins à un de ses meilleurs élèves : le conférencier a notamment insisté

sur les traits communs qui existent entre le portrait de Jean de Ville, ceux de la Pinacothèque de Munich, reproduits par J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, pp. 224 à 232, et celui de Sébastien Laruelle, appartenant à M. Van der Heyden à Hauzeur, au château du Val Benoit.

Quant à la détermination du personnage représenté, elle n'est guère douteuse : la date de 1629 que porte ce portrait correspond à l'époque de la magistrature de Jean de Ville et la maison dans laquelle fut retrouvé le portrait appartenait précisément jadis à la famille de Ville.

Pour rendre sa communication aussi attrayante que possible, M. Edm. Couvreur a soumis à ses collègues une série de photographies représentant le portrait avant et après la restauration et reproduisant les deux toiles de Douffet publiées par M. Helbig.

Nos Excursions.

L'Institut a visité, le 18 juillet dernier, sous la conduite de M. le Dr Simonis, son président, les châteaux anciens de Jemeppe.

Le plus intéressant de ces châteaux est, sans contredit, celui que bâtit, d'après la tradition, au XIII^e siècle, Antoine, seigneur de Jemeppe. Il comprend, dans sa partie la plus ancienne, un gros donjon carré, massif et solide, flanqué de deux demi-tourelles. L'extérieur avec son appareil en gros blocs de castène mélangé par ci par là de grès est d'époque indéterminée : cet appareil traditionnel, de même que la forme du donjon et des tourelles, peut aussi bien dater du XII^e que du XV^e, voire même du XVI^e siècle. A l'intérieur quelques contre-cœurs des anciennes cheminées et quelques portes à cintre, paraissant du XV^e siècle, rappellent seules l'antiquité de l'édifice. D'autres parties des bâtiments ont été remaniées à une époque récente, telle la cour intérieure qui a été restaurée au commencement du XVIII^e siècle et retransformée au cours du début du XIX^e.

Le tout a néanmoins un aspect très pittoresque, avec son portail d'entrée ayant sans doute porté jadis un pont-levis. M. Lepourecq qui habite le vieux château a reçu les excursionnistes avec la plus grande courtoisie, leur montrant les pièces les plus curieuses de ses collections de faïences et quelques autres objets anciens.

A quelques pas du château d'Antoine, s'élève celui dit d'Ordange. Il n'a guère conservé de son aspect primitif que les deux grosses tours qui flanquent sa porte d'entrée. Les bâtiments intérieurs, qui étaient du XVIII^e siècle, ont été fortement remaniés, tant au dehors qu'au dedans, vers le milieu du XIX^e siècle.

Le troisième château, celui dit de Courtejoie, est à 200 mètres de là. La partie la plus ancienne est la porte jadis surmontée des armoiries de Courtejoie, que hachèrent les vandales de la fin du XVIII^e siècle. Une grosse tour ronde, poivrière, marque l'angle du fossé, où coule encore le ruisseau de Hologne. La maison d'habitation rappelle par sa construction l'ancienne maison Porquin, celles de la rue Grande-Bèche et des cloîtres Saint-Denis, rue de la Wache (milieu ou seconde moitié du XVI^e siècle).

A l'issue de l'excursion, les membres ont été reçus avec une affabilité rare, et dont tous garderont le meilleur souvenir, par M^r et M^{me} Simonis qui leur ont fait les honneurs de leur home et de l'admirable collection de monnaies et de médailles que celui-ci renferme. M. le D^r Simonis a bien voulu, en outre, avec sa compétence bien connue, fournir de nombreuses explications sur les pièces les plus remarquables de son médailler.

X.

Petite chronique archéologique

Place Saint-Lambert. — Les fouilles, pour le moment, sont arrêtées. On avait, dans une tranchée sur le côté de la tranchée principale, mis au jour quelques sarcophages en pierre blanche dont une partie, en débris, a été portée au Musée archéologique. Ceux qui sont encore à peu près intacts seront retirés plus tard. On a retrouvé dans ces sarcophages des ossements, un lambeau d'étoffe et quelques fils d'or.

Dans l'extrémité de la tranchée, vers la place Verte, on a retrouvé le dépôt romain ; des poteries, des clous, des morceaux de charbon, des tuiles, un fragment de lampe, etc., ont été recueillis dans ce dépôt, avec des morceaux de plâtras polychromé.

Les fouilles pratiquées par l'Institut commenceront sous peu, sous la direction de M. Th. Gobert. On espère pouvoir déterminer complètement l'emplacement des deux édifices retrouvés jusqu'à présent.

E. P.

Erratum.

Dans le n^o d'août, p. 59, lire : *s'assemblent carrément à tenons et mortaises* au lieu de : *s'assemblent carrément à des tenons*, etc.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 / pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XIV. — PAVILLON DU XVII^e SIÈCLE.

(Rue Monulphe, à Liège.)

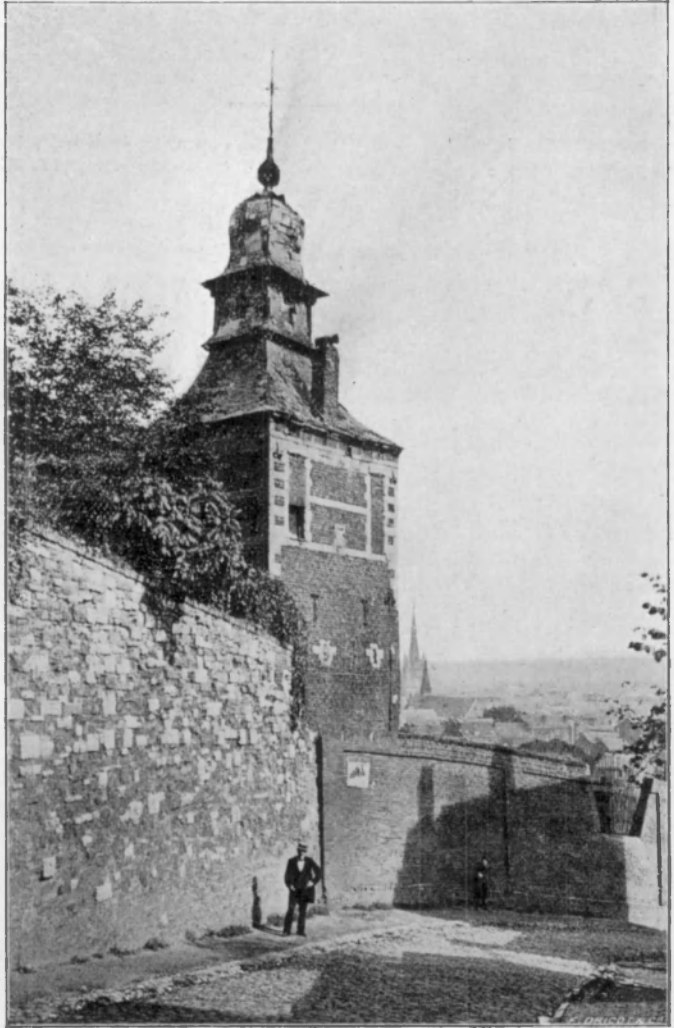
La photographie que nous reproduisons ci-après représente un pavillon qui faisait autrefois partie des dépendances de l'abbaye Saint-Laurent, la plus ancienne de Liège et des environs.

Il est probable que ce pavillon qui fut reconstruit en 1652 par l'abbé Gérard Sany, dont les armes et la devise : « FORTITUDINE ET PRUDENTIA » s'aperçoivent à la partie supérieure de la face donnant vers la rue Monulphe, avait péri lui aussi dans le bombardement du 26 août 1649 qui détruisit une grande partie de l'abbaye (1).

Ce pavillon est de forme carrée et mesure environ 5^m00 × 5^m00.

(1) Cf. au sujet de la relation de cet événement et de l'histoire de l'abbaye elle-même, Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. II, pp. 196 et suiv. Le même auteur (p. 202) consacre quelques lignes au pavillon dont nous nous occupons ici.

Actuellement, on accède au rez-de-chaussée par trois degrés et une porte ancienne qui a été surélevée récemment d'environ 0^m70; on communique avec le premier



étage par un escalier extérieur de vingt marches en pierre.

La façade Ouest est éclairée par deux fenêtres longues et étroites, dont la moulure du linteau est caractéristique :

c'est, non pas une accolade, comme cela se rencontre fréquemment à Liège, mais deux lignes droites posées obliquement. A la hauteur du mur de clôture, on voit trois petites arcatures qui semblent indiquer que l'édicule était posé de guingois sur le mur de soutènement primitif.

La façade Sud est percée de deux baies dont l'une au premier étage est ancienne, l'autre récente.

Outre la porte d'entrée, la façade Est est pourvue au premier étage d'une baie de l'époque, formant fenêtre et d'une porte surmontée des armoiries de l'abbé Gérard Sany : de gueules à trois têtes de léopard d'or, rangées 2 et 1, mordant un serpent de.....

La construction est en briques, en pierres blanches qui semblent être le tuffeau de Maestricht et en calcaire de la Meuse.

L'aspect en était encore naguère très pittoresque, grâce à sa toiture formant abri pour un guetteur ou une cloche et que surmontait un intéressant épi en fer forgé (1). Cette toiture est aujourd'hui remplacée par une banale couverture en tuiles rouges qui a enlevé à l'édicule toute son originalité (2).

L'intérieur du pavillon ne présente plus rien de remarquable ; signalons seulement que le plafond du rez-de-chaussée est divisé en deux par un sommier lequel contrebutte une voûte formant manteau de cheminée.

Paul JASPAR.

(1) Cet épi a pu être sauvé de la destruction et est conservé aujourd'hui au Musée du Vieux-Liège.

(2) La photographie que nous reproduisons et qui est due à M. le Dr J. Grenson, a été prise le 26 septembre 1900, quelques jours avant que la tour ne fut démolie.

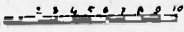
Fouilles archéologiques place Saint-Lambert

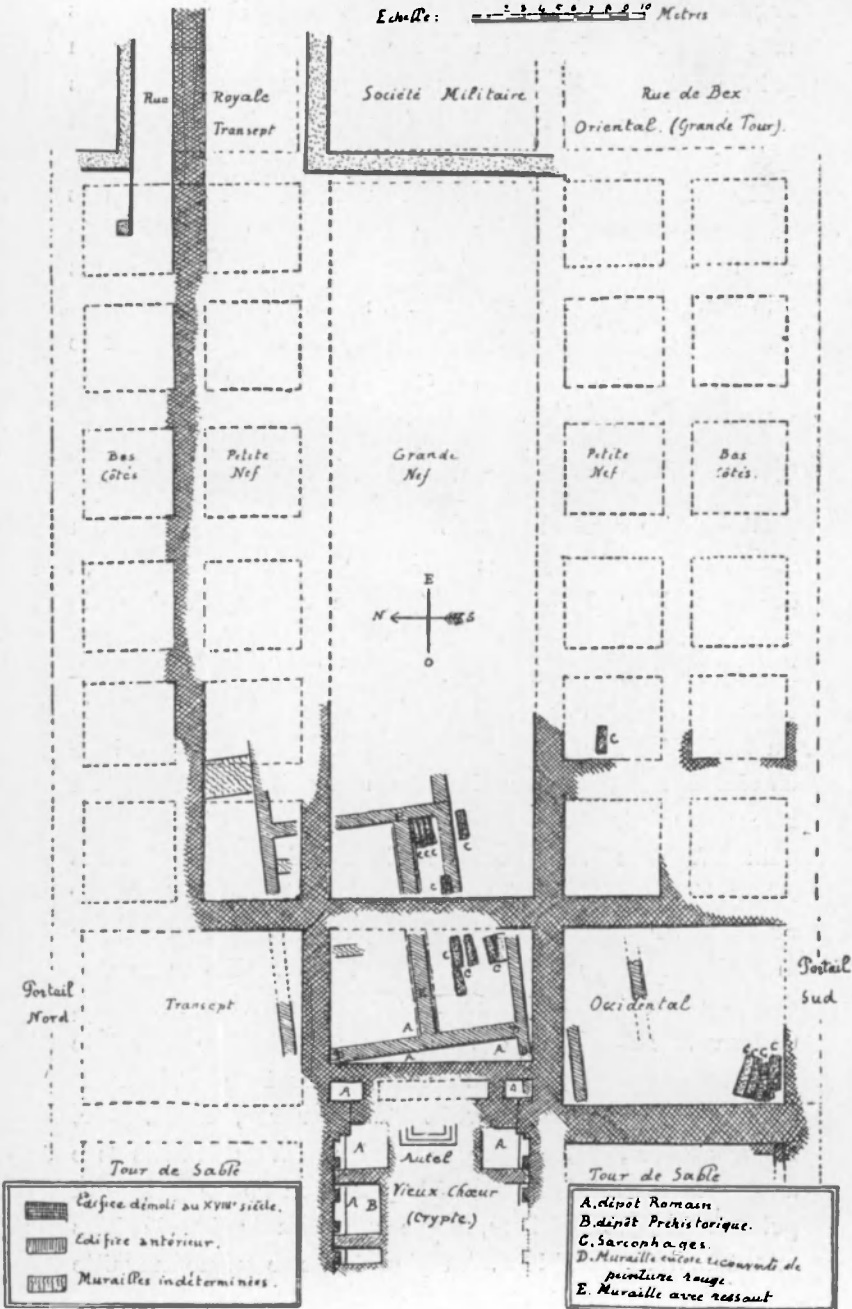
Les fouilles proprement dites sur la place Saint-Lambert ont commencé le 17 septembre et les résultats en ont été beaucoup plus intéressants qu'on ne pouvait le prévoir. Nous donnons, avec le présent numéro, un plan des murailles retrouvées avec indications des différentes trouvailles, ce qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte plus exactement du travail effectué.

Comme on pourra le voir, d'après ce croquis, il y a, au moins, deux édifices, parmi les murailles qui s'enchevêtrent les unes dans les autres. L'un se distingue par ses murs épais, de six pieds (1^m70) et correspond exactement à la cathédrale détruite à la fin du XVIII^e siècle. L'autre est formé de murs plus minces, de trois pieds (0^m90) et appartient à un édifice plus ancien. Bien que, comme nous le disions il y a deux mois, il faille être très prudent avant d'attribuer à telle époque tel bâtiment, nous avons de fortes raisons de croire que l'édifice à grosses murailles, évidemment la cathédrale rebâtie après l'incendie de 1185, a été construit sur les fondements même de la cathédrale de Notger. En effet, nous avons retrouvé à une certaine profondeur, dans ces murs, un appareil assez différent et certainement plus ancien que l'appareil supérieur. Cet appareil ancien, d'ailleurs, se retrouve également, mais à une plus grande hauteur, dans le vieux chœur qui lui-même, correspond exactement aux gros murs. De plus, les grosses murailles, d'un appareil assez peu soigné comme aspect, sont évidemment des murailles de fondation et non des murs dont l'extérieur serait visible. Enfin, le ciment rose dont nous avons déjà parlé précédemment et qui a été, le fait est acquis, coupé pour refaire les grosses murailles, paraît bien avoir été le dallage de l'église notgérienne. C'est, en effet, en dessous de ce dallage que se sont retrouvés les sarcophages, pour la plupart du moins, et il semble bien

Plan des substructions de la Cathédrale Saint-Lambert

dressé par M. Paul Lohest.

Echelle:  Mètres



aussi que ces sarcophages seraient du x^e siècle. Dernier argument, les dimensions données à l'église à grosses murailles répondent bien à une cathédrale bâtie par un prince qui voyait beau et grand et qui, certes, n'aurait pas donné à la cathédrale des dimensions plus restreintes qu'aux églises collégiales qu'il a bâties.

Entre les grosses murailles s'en trouvent d'autres, plus anciennes. On avait cru y voir les restes de la cathédrale bâtie par saint Hubert mais, à tout prendre, nous pensons que ces murs appartiennent à un édifice plus ancien et nous risquerions même l'hypothèse que ce seraient ceux de la villa romaine. En effet, leur disposition ne répond pas du tout à une église. En plus, bien qu'ils soient enterrés profondément, aujourd'hui, on peut remarquer qu'ils sont d'un appareil très soigné jusqu'à la profondeur de 3^m75.

C'est à ce niveau que se rencontre leur fondation en gros moellons irréguliers posés sur l'argile du fond et, à la profondeur de 3^m65 environ, on remarque, dans le terrain, une aire ou dallage, brun et jaune, qui semble être le sol de cet ancien bâtiment. C'est d'ailleurs dans les environs de ce niveau, on s'en souvient, que dans notre article du mois d'août, nous avons dit avoir retrouvé un dallage en ciment rose, placé au pied d'une muraille rejointoyée en rouge et crépie d'un double plâtras dont le supérieur était peint à fresque en rouge. Cette peinture, dont nous n'avions retrouvé alors que des fragments, a été relevée en place, sur une hauteur de près de 1^m50, dans un angle formé par cette muraille avec une autre perpendiculaire à celle-ci ; au pied de cette muraille, mais vers le nord, nous avons retrouvé, en outre, de remarquables fragments de marbre, de faible épaisseur et ayant, à toute évidence, servi de revêtement à l'une des salles de la villa. Ces marbres, blanc, noir, rouge et vert, étaient encore adhérents à du plâtras rose analogue à celui de la muraille peinte en rouge et à celui peint à fresque en blanc, rouge, vert et noir signalé dans notre article précédent. Au pied de cette même muraille

rouge, comme eu dessous du vieux chœur, se retrouvaient de considérables déblais contenant des fragments de tuiles et de carreaux, des débris de l'hypocauste, des poteries et des menus instruments. Seulement, tandis que, le long du mur rejointoyé en rouge, le dépôt romain se trouvait à une profondeur de 1^m40, il se rencontrait, dans le vieux chœur, plus d'un mètre plus bas, ce qui confirme l'hypothèse que nous émettions alors, que ces déblais romains avaient été rejetés contre la muraille rouge lors du creusement de la fondation d'une muraille voisine — l'une de celles du vieux chœur, sans doute.

Dans ce dépôt romain, gisaient d'innombrables débris de poteries dont plusieurs très fines, mêlées à de grossières céramiques de ménage. Nous y avons retrouvé une *tèle* presque intacte, des cruches à col étroit, des plats à bords peu élevés, en terre rouge, une belle poterie avec sigle, des couvercles avec bouton, des aiguilles ou poinçons, des épingles et une aiguille à coudre les peaux, en os, deux *styles* à écrire, en bronze, du verre et une monnaie à l'effigie d'Hadrien. La villa existait en tout cas au III^e siècle, à en juger par les fragments de certaines poteries décorées à la barbotine. Il semble bien, d'autre part, que la villa devait s'étendre aussi sous le vieux chœur.

Si la légende qui dit que saint Lambert a été martyrisé sous le vieux chœur est réelle, ce serait sur l'emplacement de la villa romaine que l'on devrait voir le domaine particulier de l'évêque et l'on comprendrait pourquoi il préférerait séjourner en cet endroit, centre, sans doute, d'une agglomération d'une certaine importance, et comment il aurait fait transporter dans sa résidence favorite le corps de saint Théodard, ce qui ne s'entendrait guère si, comme on l'avait cru jusqu'ici, il n'y avait à ce moment, à Liège qu'une misérable bourgade avec une chapelle de bois. Fisen, d'ailleurs, se fait l'écho d'une tradition qui voulait que saint Materne eût fondé, à Liège, une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, de cette hypothèse, les murs de cette ancienne bâtisse ont été entaillés pour laisser la place libre à l'église démolie à la fin du XVIII^e siècle et pour ne pas avoir à les détruire, on les a simplement arasés et on a relevé le niveau du sol jusqu'à la hauteur du ciment rose dont nous avons parlé, en comblant, soit au moyen des déblais romains, soit au moyen d'argile ou de sable.

Le vieux chœur, nous l'avons dit plus haut, correspond exactement aux murailles de l'église en gros appareil et il est lui-même en appareil épais. De plus, les murailles qui en subsistent sont encore d'aspect notgérien. A l'intérieur la crypte présente encore les pilastres en tuffeau qui, sans doute, portaient des voûtes en plein cintre donnant tant en dessous des deux tours jumelles accostant le chœur, que vers la grande nef.

Le vieux chœur nous paraît avoir moins souffert de l'incendie de 1185 que le reste de l'église, mais il nous semble qu'il fut comblé après cet incendie, si nous en croyons la nature des déblais qu'il renfermait. On a retrouvé, dans ses murs, du côté sud, d'intéressants fragments d'architecture : morceaux de chapiteaux, de colonnes à contre-cannelures, de frise, qui semblent provenir d'un riche édifice plus ancien, peut-être même romain. Au dessus de ces déblais avait été établi un dallage que l'on a retrouvé à 1^m10 environ de profondeur et qui semble avoir été le dernier. Par dessus ce dallage étaient tombés les débris tant des tours de sable que du vieux chœur lui-même. Dans ces déblais il y avait des fragments de pavement en terre cuite vernissée jaune à incrustations rouges, des fragments de marbre, des morceaux de colonnes et de pierres peintes à fresque en rouge, noir, blanc et jaune, des plâtres également peints, de petits carreaux triangulaires, jaunes et verts, des débris du vitrail de la grande « rose » de la façade occidentale et foule de débris de toutes sortes parfois malaisés à identifier.

Des deux côtés du vieux chœur il y avait encore, en

place, des bases de colonnettes qui, si l'on s'en rapporte à ce que dit Van den Steen, supportaient une sorte de galerie en colonnade tout autour du vieux chœur. Du côté gauche, une seule de ces bases existait encore avec une partie de banquette entière; à droite, il en existait une autre et la partie inférieure d'une seconde. Ces bases de pilastres ne semblaient pas de construction homogène. La partie inférieure, en pierre blanche, paraît être un remploi de matériaux plus anciens; le dessus, montrant un tore circulaire reposant sur une base cubique avec griffes dans les angles, appartient au commencement du gothique, au *xii^e* siècle et est en grès gris tendre. Au centre du vieux chœur, contre la grande nef, on voyait encore les trois marches sur lesquelles était surélevé l'autel.

Les recherches faites dans l'intérieur de l'ancienne cathédrale pour en retrouver l'enceinte et les limites, ont mis à découvert plusieurs sépultures. A côté des débris de celles que l'on avait déjà découvertes, on a mis au jour, à une assez grande profondeur, un petit sarcophage entier, en pierre de sable, contenant un squelette; plus à l'est, on en a retrouvé encore quatre autres. Deux d'entre eux contenaient plusieurs corps. L'un de ces sarcophages avec couvercle presque plat renfermait un corps encore recouvert de son suaire qu'il nous a été possible d'enlever en entier, du moins dans la partie antérieure, de même que la ceinture maintenant un vêtement en toile très fine. Plus au sud, un autre sarcophage, très rapproché du niveau du sol, renfermait un cadavre ayant possédé notamment une étole dont les bouts étaient garnis de franges d'or. Un cinquième de ces sarcophages fut découvert plus au sud encore (1). Un sixième enfin, à demi engagé dans les murailles minces avait, en même temps que ces murailles, été coupé en deux lors de la construction des gros murs.

(1) La place de ces sépultures est indiquée au plan ci-joint mais très approximativement.

Les recherches dans les chapelles méridionales ont amené dans un des bas côtés voisins du transept occidental, la découverte de trois autres sarcophages, recouverts de dalles ; un caveau analogue à ceux que l'on avait découverts dans les basses chapelles du nord, près de la rue Royale, a aussi été relevé dans le cimetière des chanoines, au pied de la tour de sable méridionale et en dehors de celle-ci.

Une découverte sensationnelle due à ces fouilles fut celle d'une habitation de l'âge de la pierre en dessous de notre ancienne cathédrale. C'est en cherchant le foyer de l'hypocauste de la villa romaine, que nous soupçonnions se trouver dans les environs de la tour de sable septentrionale, sous le vieux chœur, que nous en fîmes la découverte. En creusant à un endroit où les vestiges de l'hypocauste abondaient, nous arrivâmes, à la profondeur de 3^m90, à une couche d'argile fortement mélangée de charbon de bois que nous reconnûmes immédiatement pour un fond de cabane analogue à ceux que l'on trouve en Hesbaye. Notre fouilleur, Timmermans, homme très expert et qui a fouillé pendant de longues années sous la direction de M. Hnybrigts, de Tongres, fut également de notre avis et la couche défoncée donna, en ce moment, puis, par la suite, quelques silex blonds, une corne de cerf pointue, un lissoir en corne de cerf à deux pointes, un autre lissoir muni d'un côté d'une pointe et de l'autre de quatre dents servant, évidemment, à tracer sur les poteries les lignes et chevrons qui les décorent et quelques fines poteries ornées, avec de grossières céramiques. En dessous de ce premier lit préhistorique, sous une couche d'argile d'alluvion, il y avait une seconde couche néolithique, de terre noire fortement mêlée de débris organiques et qui nous donna de très nombreux silex, nucléus, lames et éclats, des ossements de divers animaux, des poteries fines et grossières et divers cailloux dont quelques-uns ont pu être utilisés comme outils. Quelques traces d'oligiste existaient aussi dans ce dépôt.

Le dépôt supérieur, en argile jaune, ne devait pas avoir plus de 1^m50 de diamètre ; le second était au moins le double plus étendu. Une argile d'inondation séparait les deux dépôts, dont l'inférieur reposait sur un tuf calcaire semblant celui d'un marécage, sans doute formé par la Légia, ce qui rendrait vraisemblable l'hypothèse que le dépôt inférieur aurait été l'emplacement d'une habitation lacustre.

Vers le nord, chose singulière, le dépôt néolithique et l'argile jaune avaient été percés par une fosse, puits, citerne, remplie de moellons, de débris de tuiles et de terre analogue au dépôt romain. Cette fosse s'étendait jusque sous les fondations de la tour de sable septentrionale où il faudrait la reconnaître.

Des silex ont été retrouvés, d'ailleurs, à d'autres endroits plus à l'est et il semble vraisemblable qu'il y eut, sur les rives de la Légia ou dans le marais formé par celle-ci, plusieurs habitations néolithiques.

* * *

La ville de Liège n'ayant accordé les facultés et l'autorisation de fouiller qu'en se réservant la propriété des objets trouvés et leur dépôt au Musée archéologique, toutes les trouvailles seront remises en notre Musée. Quant aux sarcophages, ceux que l'on a pu retirer intacts, reposent actuellement à la Maison Curtius.

Eug. POLAIN.

Nos Excursions.

Celle du 22 août avait pour objet la visite de Visé sous la conduite de notre excellent et dévoué collègue M. G. Ruhl (1). Elle a commencé par la visite de l'église, ancienne collégiale, dont le chœur, de bel aspect, rappelle celui de Saint-Martin, à Liège. Les

(1) Rappelons ici que M. G. Ruhl a consacré à la ville de Visé une intéressante petite monographie : *Coup d'œil archéologique sur la ville de Visé en 1902*. Liège, D. Cormaux, 1903.

membres ont pu y admirer un magnifique aigle ou lutrin, quelques monuments funéraires, l'orgue avec sa tribune, d'intéressants autels et une chaire de vérité sculptée avec un goût exquis, dans le style Louis XIV. L'église est gentiment restaurée à l'intérieur et offre un aspect séduisant. Dans la sacristie, un meuble sculpté, d'ancienne date avec des personnages marins, des armoires et dans le transept les deux châsses de saint Hadelin. En faisant le tour de l'église, on a pu remarquer la grosse tour, la partie gauche encore dans l'état primitif et donnant sur le fossé, encore intact avec sa contre-escarpe. En quittant l'église, les membres sont allés jusqu'à Lorette, construction du XVII^e siècle qui, d'après la tradition, est la reproduction de la Santa Casa de Lorette.

De là, après avoir examiné quelques maisons, visite à l'hôtel de ville. Le délabrement intérieur de cet édifice, commencé en 1574, est pitoyable et il serait grand temps que l'on y fit les restaurations et aménagements *indispensables* et que l'on profitât de l'occasion pour opérer le classement des archives communales, aujourd'hui abandonnées dans les combles !

A côté de l'hôtel de ville, on a visité l'ancien hôtel de la famille de Sluze, en style Henri II, où il reste de belles alcôves Renaissance. Un peu plus loin, le « *Vieux Packtousen* », entrepôt du XV^e siècle, est une construction très intéressante.

Enfin, on s'est rendu à l'ancien couvent de Sépulchrines, en style Louis XIII. Cet édifice, qui sert à l'heure actuelle de local à l'école primaire, et est encore en bon état. Toutefois la chapelle, de 1617, mériterait un peu d'entretien et, ne fût-ce que pour qu'elle ne continuât pas à se délabrer, on devrait la rendre au culte. Il y a dans cette chapelle de fort jolies sculptures et de bonnes peintures dans le chœur.

Visé devrait, de temps en temps, être visité par les archéologues, ne fût-ce que pour engager ses habitants à montrer un peu plus de soins et de respect pour les vieilles choses, qui forment un patrimoine historique et qui, une fois détruites, sont amèrement regrettées. X.

Petite chronique archéologique

Rue Grande-Bèche. — La vieille maison qui servait d'arrière-bâtiment au Pavillon de Flore et dont nous avons publié un croquis dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (1), a disparu, à son tour, pour faire place à une autre construction, mieux appropriée sans doute à sa destination, mais franchement laide.

La pauvre vieille construction « *avou s'panse qui boute diseus li paveie* », comme disait, dans une délicieuse piécette, le bon poète Henri Simon, est allée rejoindre sa contemporaine, la maison Porquin, dans le paradis .. ou l'enfer des vieux moellons et des vieilles briques. Les amateurs de pittoresque d'une part, les amoureux de notre vieux passé de l'autre, regretteront certes cette vieille « *baraque* » dont nous publierons prochainement un bon dessin dans notre *Inventaire archéologique*. E. P.

(1) Tome XXXVII, p. 105, fig. 2.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 50 PAR AN { pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 { pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 26 juillet 1907.

Présidence de M. Ed. BRAHY-PROST, ff. de président.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 17 h. 35 sous la présidence de M. Ed. Brahy.

19 membres sont présents : MM. Brahy-Prost, ff. de président ; L. Renard, secrétaire ; D^r J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; J. Servais, conservateur adjoint ; F. Vercheval, secrétaire adjoint ; MM. M. De Puydt, L. de Buggenoms, J. Brassinne et Th. Gobert, membres effectifs ; MM. Eug. Polain, Am. Wauters, A. Bouhon, C. Haulet, Edm. Couvreur, D^r J. Grenson, F. Sacré, D^r G. Jorissenne et N. Capelle, membres associés ou correspondants. Sont excusés : MM. D^r J. Simonis, J. Fraipont, F. Hénaux et G. Ruhl.

Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance. — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que le 1^{er} fascicule du t. XXXVII du *Bulletin* est presque terminé et pourra être distribué vers la fin août.

Articles pour le Bulletin. — Lecture est donnée des rapports de MM. Edm. Jamar et F. Sacré concluant à l'impression du travail de M. Eug. Polain, intitulé : *Anciennes maisons liégeoises à pignon de bois.*

— La publication de ce mémoire est décidée.

M. le Secrétaire dépose au nom de l'auteur, M. Em. Fairon, une note manuscrite intitulée : *Un projet d'élevage des vers à soie au pays de Liège en 1775*. — Sont nommés rapporteurs : MM. Dr J. Alexandre, Th. Gobert et J. Brassinne.

COMMUNICATION DE M. EDM. COUVREUX : *A propos d'un portrait de Jean de Ville par Gérard Douffet*. — (Voir le compte rendu de cette conférence dans la *Chronique archéologique du pays de Liège*, 2^e année, 1907, n^o 9 (septembre), pp. 78-79).

M. le Président remercie et félicite vivement M. Couvreur pour son intéressante communication (Applaudissements).

M. Edm. Couvreur présente également un manuscrit du XVII^e siècle, intitulé : *Livre de main fait à Liège à la Botte d'Or, rue du Pont*, et contenant 986 recettes de teintures et plus de 1000 échantillons de tissus teints. Il attire l'attention de l'assemblée sur l'intérêt que présente ce manuscrit pour l'histoire de l'industrie drapière au pays de Liège (Nouveaux applaudissements).

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — M. Maurice Legrand, architecte, rue de l'Etat-Tiers, à Liège, est élu à l'unanimité membre associé.

Compte-rendu par M. Polain de l'excursion à Jemeppe. — M. Eug. Polain donne lecture de son rapport sur l'excursion organisée le 18 juillet dernier aux environs de Jemeppe.

Des remerciements sont votés à M. Polain, dont la note sera déposée dans les archives de l'Institut.

Affaires diverses. — Congrès de Gand. — Après délibération, l'assemblée donne mandat à M. de Buggenoms de déclarer à Gand que l'Institut, de commun accord avec la *Société d'Art et d'Histoire*, est prêt à s'occuper de l'organisation à Liège du Congrès archéologique, pour 1909, mais non pour 1908, vu qu'il persiste dans son idée que, pour être féconds, les Congrès, au lieu d'être annuels, doivent être triennaux ou tout au moins biennaux.

MM. le Dr G. Jorissenne et F. Vercheval sont nommés respectivement second et troisième délégué au Congrès de Gand.

M. Eug. Polain signale l'existence à Glain d'une très intéressante pierre à maquette, et attire l'attention de l'Institut sur l'utilité qu'il y aurait de sauver cette pierre de la destruction. — Le Bureau est chargé de faire le nécessaire à ce sujet.

M. Th. Gobert donne lecture d'un extrait d'un travail qu'il va faire paraître, et relatif aux murailles d'enceinte de l'époque notgérienne, travail dont les conclusions viennent d'être confirmées

par la découverte, rue des Mineurs, des soubassements d'une partie de cette enceinte. Il dépose sur le Bureau des échantillons de matériaux provenant de ces murailles.

M. De Puydt présente, pour le Musée, *a*) de la part de M. le Dr J. Grenson, deux photographies d'un salon Louis XV liégeois (rue Hazinelle); *b*) de la part de M. François Maréchal, un petit vase en terre cuite, trouvé quai de l'Ourthe, près de la rue des Potiers, à 3^m50 de profondeur, au niveau du gravier; *c*) au nom de M. le Dr Delsaux, une poterie du haut moyen âge, découverte à Grivegnée; *d*) en son nom personnel, une poterie provenant du cimetière belgo-romain de Noville en Hesbaye et recueillie par lui.

Des remerciements sont votés aux divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 20.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XV. — MONTANT A COLONNES. XVI^e SIÈCLE.

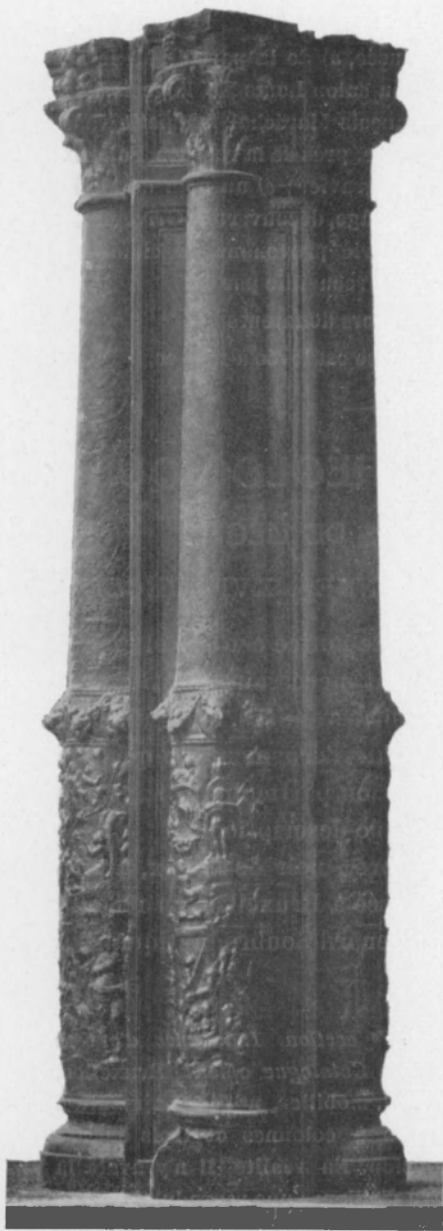
L'œuvre qui fait l'objet de cette notice est de celles qui justifieraient le mieux, s'il était nécessaire, l'utilité du présent *Inventaire*. Depuis plusieurs années, elle a disparu de nos régions et fait sans doute l'ornement de quelque musée étranger ou d'une collection particulière, sans que nous en ayons conservé même une description.

Ce montant, taillé en « marbre » noir de Theux, figura à l'Exposition nationale organisée à Bruxelles, en 1880 ⁽¹⁾.

Il appartenait alors à feu Renard-Soubre, antiquaire à

(1) Voy. *Exposition nationale. IV^e section. Industries d'art en Belgique antérieures au XIX^e siècle. Catalogue officiel.* Bruxelles, V^e Ch. Vanderauwera, 1880, classe B, mobilier, n^o 449. La mention de ce catalogue: «Trois montants à colonnes et trois bases» pourrait prêter matière à confusion. En réalité, il n'y avait là qu'une seule œuvre. Il s'en trouve d'ailleurs une reproduction, fort imparfaite, dans C. DE RODDAS, *L'Art ancien à l'exposition nationale Belge*, Bruxelles, Rozex, 1882, p. 254.

Liège, qui cherchait un acquéreur. Dans le but de faciliter la vente, Renard fit exécuter un cliché photographique de la pièce; c'est une épreuve de ce cliché, gracieusement offerte par M. Ed. Brahy à l'Institut archéologique, qui a servi pour la reproduction ci-contre.



L'ensemble se compose d'un pilastre rectangulaire accosté de trois colonnes engagées, surmontées de chapiteaux composites. La partie supérieure des colonnes est ornée de délicates arabesques et séparée de la partie inférieure par une large bague, garnie de têtes de béliers; entre celles-ci pendent de lourdes guirlandes de feuilles et de fruits. La partie inférieure de chaque colonne est elle-même divisée en deux registres superposés: celui du haut est occupé par des anges ou des génies, placés au milieu d'ornements divers; celui du dessous est consacré à une scène de la vie du Christ.

Le peu de netteté de la photographie permet seulement

d'identifier la Descente de croix de la colonne médiane. Les deux autres colonnes portent, semble-t-il, la Crucifixion et la Mise au tombeau. Au-dessous de ces différentes scènes, règne une ornementation composée de feuilles d'acanthé.

Au dire du catalogue de l'Exposition de Bruxelles, l'œuvre serait une épave de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert. C'est une habitude pour ainsi dire courante d'assigner cette origine à tous les morceaux intéressants dont on ignore la provenance ; dans le cas actuel, je crois cependant qu'il est possible de fixer celle-ci avec certitude. Que le lecteur veuille bien rapprocher ce montant du fragment de colonnette, possédé par le Musée de l'Institut archéologique, et que nous avons reproduit sur le n° XI de cet *Inventaire* (1). Il n'hésitera pas à reconnaître dans ce montant une partie du « doesal » « élevé sur piliers de marbre noir » que l'abbé Léonard de Limbourg (1525-1546) avait fait édifier dans l'église des Prémontrés, reconstruite par ses soins.

Identité de l'ornementation, identité du style, identité de la forme de la colonne, analogie du sujet représenté : tel est le résultat d'un examen comparatif.

Les scènes de la vie du Christ, ou tout au moins les scènes de sa passion, devaient ainsi se dérouler sur les différentes colonnes de ce jubé.

Puisse cette notice aider à faire découvrir dans quelle collection repose cette œuvre intéressante et, — qui sait ? — inspirer peut-être à son propriétaire, l'heureuse idée de la placer dans le Musée de l'Institut archéologique, à côté de cette colonnette dont elle est sœur par l'origine.

Joseph BRASSINNE.

(1) Voy. ci-dessus, p. 51.

Les fouilles de la place Saint-Lambert.

L'hypothèse émise par nous, dans le n° d'octobre de cette *Chronique*, se confirme absolument par les découvertes nouvelles. C'est à une villa qu'il faut rapporter tous les murs de omgo trouvés dans le sous-sol de la place. Il est d'ailleurs absolument impossible, lorsque l'on reporte ces murs sur le plan, d'y voir une église antérieure à celle de Notger, quelle que soit la manière dont on veuille les considérer. Au surplus, il n'est nullement prouvé, par l'histoire, que Notger aurait construit sa cathédrale à l'emplacement même de l'édifice élevé par saint Hubert. Celui-ci, s'il a existé, devra être cherché autre part.

On a, dans la presse, élevé certains doutes sur l'attribution aux Belgo-Romains de la villa en question, mais les arguments que l'on a produits, reposant sur l'examen des matériaux, ne sont nullement concluants, car ceux qui les ont mis en avant n'ont pas suffisamment examiné certains points que nous avons relevés avec soin et qui, précisément, nous ont amené à la conclusion qu'on serait ici, dans les fondations d'un édifice belgo-romain qui n'est pas postérieur au iv^e siècle. Sans doute, nous l'avons dit dès l'abord dans notre premier article (n° d'août de la *Chronique*), on a pu continuer plus tard à employer le mode de construction romain, mais pareille imitation, tout comme pour la céramique, est aisément reconnaissable. En tous cas, les arguments contraires à notre thèse viendront toujours se heurter à cette constatation que la plupart des objets, poteries et menus débris découverts entre les murailles crépies en rouge, appartiennent exclusivement à l'époque belgo-romaine et que les tessons de poteries franques y sont extrêmement rares. Quant au carolingien, il est absolument absent. Il serait bien étonnant, n'est-ce pas, si la villa avait été habitée — ou reconstruite par des Carolingiens, — que ceux-ci n'y eussent pas laissé quelque vestige. Sans

aucun doute possible, il y a trace, dans les substructions de la villa, de réfection, de réappropriation, mais cela se présente toujours dans les bâtiments qui perdurent ne fut-ce qu'un siècle. A *fortiori*, si la villa a duré, comme nous le pensons, deux cents ans et si elle a eu à souffrir, comme nous le croyons aussi, des vicissitudes du pillage et de l'incendie causés par les incursions des Barbares.

Pourquoi, d'ailleurs, se refuser à reconnaître, parce que l'on se trouve à Liège, ce que l'on admettrait de suite comme romain, si on le découvrait en dehors de notre ville? Et qu'est-ce, même dans nos chroniqueurs qui s'opposeraient à l'existence d'une villa, sinon d'un *vicus*, c'est à dire d'une agglomération d'habitations à Liège? L'endroit avait été occupé à l'époque néolithique, le fait est hors de conteste; or, c'est une règle d'ethnographie que l'homme, même après des désastres, revient habiter aux mêmes endroits.

La légende de saint Monulphe, elle-même, ne dit-elle pas que l'endroit possédait des vergers et des vignes? Nous n'avons jusqu'à présent, il faut le dire, qu'une *petite partie de la villa*. Celle-ci devait s'étendre de tous côtés et plus spécialement vers le sud et l'ouest. Qui sait si, maintenant que s'est éveillée l'attention des ouvriers de la ville qui ont travaillé avec nous place Saint-Lambert, on ne retrouvera pas, au cours de nouveaux travaux de voirie, de nouvelles preuves de l'existence sous les Romains du *vicus* de Liège, plus important qu'on ne le croit? Sans vouloir prophétiser, nous avons, il y a près de dix ans, nous basant simplement sur des données ethnographiques, annoncé la trouvaille future à Liège d'antiquités romaines et préhistoriques. Les événements nous ont donné raison. L'avenir, nous en sommes convaincu aujourd'hui, nous réserve encore plus d'une découverte sensationnelle sur l'antiquité de notre cité qui, en tous cas, peut s'enorgueillir de pouvoir montrer aujourd'hui, dans un espace de quelques centaines de mètres carrés, les restes d'un passé remontant à plusieurs milliers d'années peut-être.

Pour rendre compte à nos lecteurs des découvertes faites depuis le 15 octobre dernier, disons d'abord que les derniers travaux, dirigés comme les précédents par M. Paul Lohest et nous-même, ont mis au jour deux nouvelles et importantes parties de la villa romaine.

Vers le nord, c'est à dire en face de la porte du Palais, on a mis à jour une pièce de dimensions assez restreintes, placée tout contre le mur nord du transept occidental, à l'endroit où se trouvait le grand portail de Saint-Lambert.

Cette salle était formée par des murailles dont quelques-unes étaient d'une épaisseur un peu moindre que celle du reste des bâtiments (0^m60 et 0^m80). La muraille du côté nord présentait une particularité. La base était construite en moellons de grès, bien appareillée, avec ciment gris renfermant de petits cailloux ; au-dessus, la muraille se continuait en carreaux de briques rouges, unis par le même ciment. Moellons et briques avaient été rejointoyés, en même temps, à la dague. Le mur de briques présentait une ouverture, percée en diagonale, donnant dans la pièce voisine et dont nous reparlerons ci-après. Un remaniement avait eu lieu, après la ruine de cette muraille en briques ; on l'avait, dans le haut, continuée avec des carreaux et de vieilles tuiles, unis, non plus avec du bon ciment, mais avec un mortier grossier, contenant du sable et de l'argile et très friable. Cette muraille servait de limite, au nord, à la petite salle dont nous parlons et qui était, de ce côté, encore dallée en ciment rose solide sur lequel s'élevaient à une distance moyenne de 0^m55, d'axe en axe, vingt piliers formés de rondelles et parfois de carreaux en terre cuite rouge. Certains de ces piliers avaient encore dix rondelles superposées et dans le déblai, au milieu de fragments de ciment rose et de plâtras rouge à fresque, on retrouvait des parties de grands et épais carreaux rouges. Cette salle était, à n'en pas douter, un hypocauste, c'est à dire une pièce chauffée par dessous suivant le mode usité par les Romains. L'ouverture signalée plus haut dans le mur du

nord s'avancait entre deux murets, dans le milieu de la pièce et servait évidemment à amener la fumée et l'air chaud entre les piliers de l'hypocauste. Dès le premier moment, nous avons cru voir, au nord, du côté de la muraille de briques, le foyer de cet hypocauste. La constatation du conduit, encore tout rempli de suie, l'existence de suie sur le mur de briques, de charbon de bois, de coke et de morceaux considérables de houille maigre, mêlés à de la cendre au pied de ce mur de briques, démontrèrent que notre supposition était exacte. Cela donnerait même, pensons-nous, la raison d'être d'un mur de briques au lieu d'un mur de moellons à cette place. La brique, en effet, devait présenter moins de danger au point de vue de l'incendie que les moellons de grès, qui rougissent au feu, s'échauffent fort en tous cas, et pouvaient communiquer le feu au haut de la villa, construit probablement en bois.

Dans les débris de ce côté, les poteries étaient rares, mais d'autre part, on a retrouvé deux instruments, clous à tête en marteau ou boutons de porte, ainsi qu'une fibule en cuivre à chaton et à charnière.

Vers le sud, côté du Bazar, une autre salle a été mise à jour. Les murailles sont rejointoyées en rouge et à une certaine profondeur se voient encore les amorces d'un dallage en ciment blanc. Sur le mur ont été appliqués deux enduits, l'un, grossier et friable, de ciment rose, l'autre plus dur et plus blanc, décoré à fresque, en rouge vif. Parmi les déblais qui remplissaient cette salle, nous avons retrouvé aussi de nombreux fragments d'un enduit blanc, à surface très lisse, qui nous ont semblé provenir, vu leur position, du plafond de la villa. Dans ces mêmes déblais existaient des tessons de poteries qui, au lieu d'être dispersés comme dans les dépôts romains précédents, se trouvaient rassemblés ; les poteries sont presque entières, tout au moins peut-on les reconstituer en grande partie. Certaines tuiles provenant de cet endroit présentent des particularités : sur l'une nous avons retrouvé une empreinte

de patte de renard ou de chien, sur une autre la marque d'une chaussure avec de nombreux clous à tête ronde. Une aiguille en os, un style en bronze, le chaton d'une bague en bronze avec une intaille, le fond d'une bouteille en verre bleuâtre, quelques fragments de bronze et une pointe de glaive ou d'outil en fer se trouvaient aussi en cet endroit, où doit avoir sévi un formidable incendie. En effet, il y avait dans les déblais une quantité considérable de gros morceaux de houille, de coke, de charbon de bois et d'ossements brûlés. La construction, de ce côté, paraît avoir été détruite par le feu. En effet, de gros morceaux de bois carbonisés semblent avoir appartenu aux gîtes du toit et les ossements avaient l'air d'avoir brûlé en vase clos, sans doute sous les décombres de l'habitation. Chose à noter encore, à une certaine profondeur dans le déblai, mais pas tout au fond, il y avait de la terre jaune d'alluvion, comme si une inondation ayant, à un certain moment, recouvert les ruines, du limon s'était infiltré dans les parties où ces ruines laissaient des poches creuses.

L'existence de la houille, dans le dépôt romain, déjà constatée dans les premières fouilles, et tant à l'état naturel qu'à l'état de coke, même dans les cendres du foyer, est incontestable. C'est de la houille maigre d'affleurement dite *brixhó*. Il faudrait donc faire remonter au moins jusqu'à l'époque romaine, l'emploi de la houille comme combustible dans notre pays, alors que les chroniqueurs prétendaient que la découverte n'en avait été faite que sous Albert de Cuyck.

Et puisque le nom de celui-ci vient sous notre plume, disons que l'on a découvert la sépulture de ce fondateur de notre commune liégeoise. Cette sépulture se trouvait au milieu de la grande nef de l'église, soit devant et en face de la Société militaire, près des rails du tramway de Hologne. C'est véritablement miracle qu'elle n'ait pas été détruite, car elle n'était qu'à 0^m35 de profondeur à peine, à un mètre des rails et d'un poteau placé là et à

vingt-cinq centimètres à peine d'une tranchée ouverte récemment. La sépulture renfermait encore quelques os ; mais, chose plus précieuse, on y a retrouvé la bague de l'évêque, anneau en or, de forte dimension — que l'on portait par dessus le gant — avec un chaton orné d'un cabochon en cristal de roche, de forme ellipsoïdale, paraissant rouge par suite d'un émail posé par dessous la pierre. Dans les déblais furent aussi recueillis des morceaux de la crosse en laiton du prélat, un fragment de cuivre en forme de pointe de diamant, ayant sans doute fait partie d'un ornement du costume, et de nombreux fils d'un or très fin. Mais la découverte la plus importante, celle qui permit d'identifier immédiatement ces débris, ce fut celle de cinq morceaux de plomb portant en beaux caractères l'inscription suivante :

DNVS
RVARII... OBIT. ALB. CIVC. EPS. LEOD. + QVARTO ..

inscription que l'on pourrait, pensons-nous, rétablir comme suit :

(A° DNI. M.CC. KAL. FEB)RVARII. OBIT. DNVS. ALB. CIVC. EPS.
LEOD. + QVARTO. (EPISCOPATVS ?).

Albert de Cuyck, en effet, mourut le 1^{er} février 1200 (jour de la Chandeleur ou des Calendes de février, et la quatrième année de son épiscopat. Au nom de la Cathédrale, M^{sr} Schoolmeesters a demandé que l'on déposât à la Cathédrale ce qui subsistait des ossements de ce prince que nous avons recueillis et enfermés dans une boîte cachetée. Sans aucun doute, Albert de Cuyck, qui donna aux Liégeois leur première charte et peut-être la plus ancienne constitution de l'Europe, a bien mérité cet honneur de voir ses restes conservés avec soin.

Les sépultures retrouvées place Saint-Lambert sont extrêmement nombreuses, tant des sarcophages que des caveaux (4). Dans la tour de sable méridionale il y en avait

(4) Jusqu'à présent, trente-neuf sarcophages ou caveaux ont été découverts.

même plusieurs superposées. Au-dessus de certains sarcophages, on avait construit des caveaux au moyen de petits moellons, recouverts de larges dalles. La plupart de ces caveaux, comme celui d'Albert de Cuyek, étaient à l'intérieur décorés d'un enduit rouge de brique pilée. L'un d'entre eux avait le fond composé de gros cailloux de rivière. Dans ces caveaux, on a fréquemment retrouvé les clous et une partie du bois des cercueils. Les ossements étaient généralement en poussière ; parfois aussi, on a pu recueillir quelques fils d'or provenant des vêtements sacerdotaux, et des fragments de cuir des chaussures.

Dans deux caveaux, vers le nord contre le mur du transept occidental du côté du « Beau Portail », les cheveux en longues boucles du défunt étaient encore intacts.

Mentionnons encore la découverte, dans une des murailles du « vieux chœur », où elle servait de moellon, d'une belle pierre sculptée d'une haute antiquité, peut-être romaine, car certaines de ses décorations ressemblent à des motifs retrouvés sur les vases à la barbotine ; au milieu du transept occidental, contre la muraille séparant celui-ci de la grande nef, une grosse pierre, à fleur du dallage rose et contre laquelle se trouvaient, lors de la tranchée effectuée par le gaz, au mois d'août, deux autres pierres de même nature, nous ont paru être une croix placée dans le dallage à cet endroit.

Dans le dépôt néolithique, où a été déposée une plaque commémorative en plomb, on a encore retrouvé quelques bonnes pièces, notamment une pierre arrondie et percée d'un trou au centre et un ciseau en pierre polie, noire.

Outre le plan, soigneusement dressé par M. Paul Lohest et dont nos membres ont pu voir un spécimen à la séance du 27 octobre, de nombreuses observations sur les niveaux, les coupes de terrain, l'appareil des murailles, et les remblais ont été faites au cours des fouilles. Ces travaux ont pu être exécutés grâce au subside généreusement accordé par la Ville, ce dont il convient de la remercier, au nom de tous

les gens de science, comme aussi d'avoir mis à notre disposition un personnel d'élite auquel nous nous plaisons à rendre ici un hommage sincère et notamment à son chef, M. l'ingénieur Pellegrin.

Il est regrettable seulement, que les recherches, par suite de l'établissement des tramways, ne puissent s'étendre vers la Société militaire car, sans aucun doute, on aurait, dans ce terrain, retrouvé encore nombre de choses intéressantes. Outre les sépultures qui s'y trouvent, la villa romaine devait s'étendre de ce côté, comme elle s'étend encore vers le Bazar et vers le Palais.

E. POLAIN.

Une monnaie vandale découverte en Hesbaye

Parmi les 180 monnaies d'argent ou de billon dont le médailler de l'Institut archéologique liégeois s'est enrichi, dans le courant du mois d'octobre 1906, grâce à la libéralité de M. le Dr Alexandre, figure une monnaie particulièrement intéressante, qui a été indument qualifiée de *mérovingienne* ⁽¹⁾.



Diam. : 0^m014. — Poids : 1 gr. 117.

En voici la description :

D. N. HILDERIX REX. Buste diadémé d'Hildéric, à droite, revêtu du *paludamentum*.

(1) Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1^{re} année (1900), pp. 107-110. Cette donation, au lieu de comporter 178 pièces comme l'indique cette publication, se compose en réalité de 180 monnaies, M. le Dr Alexandre y ayant ajouté après coup deux deniers qu'il a retrouvés depuis. Ces deux deniers appartiennent l'un à Vespasien (COHEN, n° 31), l'autre à Trajan Déce (COHEN, n° 26).

R). FELIX KARS. Femme (Carthage?) debout de face [couronnée d'épis], tenant des épis dans chaque main.

Cf. J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient*, t. I, p. 219, pl. XX, fig. 11.

Il s'agit d'une monnaie du roi Hildéric, fils de Hunnéric, et qui régna en Afrique ⁽¹⁾ de 523 à 530 après J.-C. ⁽²⁾.

Les monnaies d'argent de Hildéric ne sont point communes et l'on se demandera dans quelles circonstances et à quelle époque la petite pièce, parfaitement conservée, qui fait l'objet de cette note, a été amenée en Hesbaye.

L. RENARD.

ARCHIVES LIÉGEOISES.

M. le Comte Adolphe de Borchgrave d'Altena, au château de Bovelingen (Limbourg), a généreusement fait don au dépôt des Archives de l'Etat à Hasselt de 999 chartes, 191 registres et 70 liasses allant du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e et intéressant notamment les provinces actuelles de Liège, de Limbourg et de Namur. Il ne sera pas, me paraît-il, sans intérêt, de signaler ici les documents qui sont destinés à être prochainement envoyés au dépôt des Archives de l'Etat, à Liège ⁽³⁾.

⁽¹⁾ En 429, les Vandales, sous la conduite de leur roi Genséric, passèrent d'Espagne en Afrique et s'établirent d'abord en Maurétanie, d'où successivement ils conquièrent tout le diocèse d'Afrique, y compris Carthage, dont ils s'emparèrent en 439 et firent leur capitale. Ils dévastèrent tout le littoral de la Méditerranée, pillèrent Rome en 451 et furent enfin exterminés par Bélisaire en 534.

⁽²⁾ Au sujet des principaux événements du règne de Hildéric, qui succéda, en 423, à son cousin Thrasamund, cf. l'ouvrage cité de SABATIER, p. 218.

⁽³⁾ Dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives* et dans l'*Ancien Pays de Looz* de cette année, on trouvera respectivement,

558 chartes allant du XIII^e au XVIII^e siècle concernent Berneau, Blehen, Cras-Avernas, Crehen, Grand-Hallet, Hannut et Lincent, Harzé, Huy, Lens-Saint-Remy, Lens-Saint-Servais, Liège, Moxhe, Pousset, Seilles, Thisnes lez-Hannut, Trognée, Val-Dieu, Verlaines, Wansin, Wanze, Wasseiges. De ces chartes, 229 concernent Seilles.

93 registres et 32 liasses concernent Berneau, Crehen, Lens-Saint-Remy, Liège, Mouland, Pousset et Seilles. Ce sont pour la plupart des registres aux cens et rentes et des liasses de procédures, mais on y trouve des registres aux œuvres, des reliefs de fiefs, des baux et des mesurages de terres. Ils se répartissent sur les XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Il convient de mentionner tout particulièrement : a) Une liasse renfermant des analyses de 5 livres de chartes de la Cathédrale de Liège, avec des extraits tirés du stock de la Grande Compterie. Ces analyses, qui sont de la main du héraut d'armes Le Fort, semblent être une copie du manuscrit du chanoine de Hinnisdael (manuscrit de Betho).

b) Dans un des registres de Lens-Saint-Remy, une copie faite vers 1550 du Miroir des Nobles de Hemricourt. Ce manuscrit pourra peut-être servir à l'établissement du texte définitif de l'œuvre de Hemricourt.

c) Enfin, et ayant je crois une grande importance, 8 registres in-fol. et 2 liasses de correspondances concernant la principauté de Liège vers 1715-1720 et intéressant sa politique tant interne qu'externe.

A. HANSAY.

un relevé sommaire de tous les documents qui ont fait l'objet de la remise, et une liste des archives qui intéressent particulièrement la province actuelle de Limbourg.

Nos Excursions.

L'Institut a visité le dimanche 30 septembre dernier l'Exposition d'Art ancien de Saint-Trond.

M. l'abbé Polyd. Daniels, vice-président du Comité, avait bien voulu se mettre à la disposition des excursionnistes et c'est avec la plus grande affabilité qu'il leur a fait les honneurs de l'Exposition.

Au rez-de-chaussée, ils ont pu admirer dans la section d'art religieux, indépendamment de précieuses pièces d'orfèvrerie, un certain nombre d'œuvres des plus remarquables, notamment le magnifique retable de l'église d'Opitter, certaines sculptures des plus intéressantes (statue de saint Christophe de l'église de Neeroeteren, groupe de sainte Anne de l'église de Maeseyek), etc. Parmi les peintures, signalons une série de tableaux : tryptiques des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, une Vierge de l'école des Van Eyck, plusieurs œuvres de Breughel, Lambert Lombard et Suavius.

Parmi les meubles, plusieurs (bahut Renaissance, armoire Louis XIV) ont retenu l'attention des visiteurs, de même que certaines pièces d'argenterie liégeoise et de dinanderie.

La salle des manuscrits et imprimés a non moins vivement intéressé les excursionnistes qui y ont admiré, à côté de manuscrits très anciens, des spécimens rares d'impressions limbourgeoises.

A l'étage enfin, se trouvaient exposées les riches collections d'antiquités préhistoriques, belgo-romaines et franques de M. Huybrigts et celles de la Société scientifique et littéraire du Limbourg.

Cicerone aussi savant que bienveillant, M. l'abbé Polyd. Daniels s'est attaché trois heures durant à guider nos membres et à leur signaler les objets les plus importants de chaque section. X.

Petite chronique archéologique

A Verviers. — En creusant des fondations derrière le Bazar de la rue Pont-aux-Lions, à Verviers, les terrassiers ont mis au jour quelques vases romains, dont certains sont absolument intacts et qui ont été précieusement recueillis par M. Nestor Capelle. Il s'agit pensons-nous, d'une tombe belgo-romaine. Le sol verviétois, on le sait, a déjà livré plusieurs documents intéressants pour l'histoire « romaine » de notre pays.

Cimetière de Saint-Martin-en-Ile. — En démolissant une maison place de la Cathédrale, près de la rue Saint-Martin-en-Ile, on a mis au jour une quantité d'ossements, provenant apparemment du cimetière de l'ancienne paroisse du même nom.

E. P.

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Organe mensuel de l'Institut Archéologique Liégeois

ABONNEMENT : 2 f. 30 PAR AN (pour les personnes qui ne sont
LE NUMÉRO : 0 f. 25 (pas membres de l'Institut

Pour tout ce qui concerne *La Chronique*, s'adresser au
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

Séance du 27 octobre 1907.

Présidence de M. le Dr J. SIMONIS, président

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 30.

37 membres sont présents : MM. Dr J. Simonis, président ; L. Renard, secrétaire ; Dr J. Alexandre, conservateur ; Fl. Pholien, trésorier ; Em. Fairon, bibliothécaire ; J. Servais, conservateur-adjoint ; F. Vercheval, secrétaire-adjoint ; M^{rs} Schoolmeesters, MM. M. De Puydt, J. Fraipont, Ed. Brahy-Prost, L. de Buggenoms, baron R. de Séllys-Longchamps, F. Hénaux, membres effectifs ; MM. A. Philippart, P. Comblen, L. Halkin, C. Hlaulet, E. Polain, Dr J. Grenson, L. Ledru, L. Baar, O. Neef, P. Lohest-Delchambre, J. Plomdeur, baron M. de Séllys-Longchamps, J. Hamal-Nandrin, A. Bouhon, Edm. Couvreur, M. Cloes, Dr G. Jorissenne, Dr E. Del-saux, chevalier M. de Mélotte, Cl. Pirnay, P. Duvivier, V. Robert et Dr E. Stockis, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés : MM. Th. Gobert et J. Brassinne.

M. le Président, en ouvrant la séance, rend hommage à la mémoire de M. Aug. Bénard, membre associé, décédé le 6 septembre dernier.

Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance. —

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juillet, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

Etat des publications. — M. le Secrétaire annonce que l'impression du second fascicule du tome XXXVII se poursuit activement.

Articles pour le Bulletin. — Le Bureau a reçu communication d'un travail envoyé par M. Albin Body et intitulé : *L'Art de l'incrustation à Spa*. Sont nommés rapporteurs : MM. Ed. Brahy-Prost, J. Brassinne et Eug. Polain.

COMMUNICATION DE MM. P. LOHEST et Eug. POLAIN : *Les fouilles de la place Saint-Lambert*.

M. le Président remercie chaleureusement les conférenciers de leur très intéressante communication et les félicite des succès de leurs recherches (*Applaudissements*). Il insiste spécialement sur l'activité dont n'a cessé de faire preuve M. P. Lohest qui, en sa qualité de conseiller communal, a beaucoup contribué à faire allouer par la Ville les subsides nécessaires pour l'entreprise des fouilles (*Nouveaux applaudissements*).

COMMUNICATION DE M. LE DR JORISSENNE : *Réflexions sur certaines configurations de moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVI^e siècle*. — Au nom de l'assemblée, M. le Président remercie le conférencier pour son intéressante communication. (*Applaudissements*.)

Présentation et nomination de nouveaux membres associés. — MM. G. Larroque, Ch. Desoer, J. Delvaux, F. Colleye, H. Servais, C^{te} Jadot, Dr F. Bidlot, Ch. Lohest, J. Paris, M. Jolet, X. Nagant, J. Ghymers, F. Capitaine, G. Capelle, L. Leenaers, F. Salm, H. Van der Linden, abbé Ed. Maréchal et Ch. Defrecheux sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Affaires diverses. — Le Bureau soumet à l'assemblée un sabre de la Compagnie liégeoise révolutionnaire, qui est offert en vente au Musée par un antiquaire de la ville. Vu l'intérêt et la rareté de cette pièce, l'acquisition en est décidée.

M. L. de Buggenoms rend sommairement compte de la mission dont il a été investi par l'Institut au Congrès de Gand et annonce que la Fédération historique et archéologique de Belgique a accepté a proposition de l'Institut d'organiser, de commun accord avec la Société d'art et d'histoire, le prochain Congrès à Liège en 1909.

— Le Bureau est chargé de s'occuper de cette affaire.

M. Pholien remet un exemplaire de la médaille commémorative de l'Exposition universelle et internationale de Liège 1905, œuvre du sculpteur Devreese, qu'il a obtenue du Comité exécutif de la dite Exposition.

— Une lettre de remerciements sera adressée à ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 30.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

XVI. — PORTRAIT DE

GEORGES-LOUIS DE BERGHES, prince-évêque de Liège,

peint par J.-B. COCLERS.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. le baron R. de Sélys-Longchamps la bonne fortune de pouvoir donner une reproduction d'un portrait historique, peint par Jean-Baptiste-Pierre Coelers, qui signa ordinairement Jean-Baptiste C. La toile, de dimensions moyennes (hauteur : 0^m90 ; largeur : 0^m72), nous offre les deux tiers du corps, le prince étant assis ; les proportions sont un peu moindres que nature. Placé devant une tenture cramoisie, légèrement adossé au cuir rouge foncé de son fauteuil, Georges-Louis de Berghes ne paraît guère avoir dépassé la soixantaine ; ses 61 ans étaient bien sonnés cependant le 7 février 1724, à son avènement. Sur son rochet de dentelles descend jusqu'aux poignets un camail bleu foncé, doublé de soie rouge minium, à vaste col en peau d'hermine rabattu ; de longues queues noires piquent la neigeuse fourrure. Un ruban bleu en sautoir, partiellement voilé par le rabat translucide et bleu pâle, suspend sur la poitrine une croix ornée de brillants. La tête, au front large et haut, est garnie d'une perruque grise et bouclée, à raie médiane. Le visage allongé, presque sans rides, est frais, rosé, plein de vie. Sous les arcades régulières des sourcils blonds brillent des yeux gris bleu qui nous regardent avec une douce tranquillité. Le nez aquilin et fort, aux narines carminées comme les lèvres, les commissures relevées de celles-ci, le menton accentué donnent un caractère aristocratique à cette figure attrayante. La main gauche, seule visible,

soulève un bord du camail entre ses doigts potelés et gracieux.

L'ensemble pictural est harmonieux et ne manque vraiment que d'un certain éclat pour être une œuvre de premier ordre ; mais Coclers, dans aucune des œuvres que nous connaissons, n'a réussi à faire jaillir la lumière de



ses tons purs ou associés, ni par taches, ni par contrastes. Le dessin est supérieur au coloris ; certains détails sont pauvres sous le rapport de la couleur. La perruque et les

dentelles sont peu soignées, même comme dessin, et la nature des étoffes n'est pas irréprochablement évidente.

Nous croyons que Coelers a bien saisi la physionomie de son modèle princier ; aussi devint-il peintre aulique ; il le resta sous Jean-Théodore de Bavière et Charles d'Oultremont, dont il nous légua également les portraits. La bonté généreuse, la délicatesse de cœur et la pénétration d'esprit s'épanouissent sur le visage de Georges-Louis de Berghes. Effectivement, la principauté eut en lui un chef exceptionnel. La vie du peuple liégeois eût été grande, prospère et féconde si des princes pareils l'avaient toujours dirigée ; trois ou quatre furent de sa taille, aucun ne fut aussi complètement parfait. Soldat vaillant et noble en sa jeunesse, chanoine à l'âge mûr, il voulut être prêtre enfin pour gouverner en évêque. Il donna l'exemple d'un pasteur consciencieux, intelligent et pur, garda l'habileté du tacticien comme prince et la loyauté de l'officier comme diplomate. Il tenait à ses droits et les fit respecter de tous, heureux en toutes ses entreprises ou négociations. Sa ferme résistance aux empiètements du chapitre de Saint-Lambert fut appuyée par le pape et l'empereur et il est probable, comme l'écrit M. le chanoine Daris⁽¹⁾, que cette improbation « de la capitulation de 1724 avait porté le chapitre à respecter davantage les pouvoirs du prince-évêque », car il ne fut plus question des articles en litige dans la capitulation de 1744, à l'avènement de Jean-Théodore de Bavière.

Georges Louis de Berghes n'avait accepté ni traitement, ni liste civile ; sa fortune fut mise à contribution pour toutes les œuvres et tous les grands travaux de son règne ; quand une partie du palais brûla, le 22 mars 1734⁽²⁾,

(1) *Notices sur les Eglises du diocèse de Liège*, t. III, p. 216.

(2) Voir le manuscrit Hoyoux, copie Martial, n° 1165, à l'Université de Liège.

il intervint avec les Etats du pays dans les frais de reconstruction. Enfin, pour couronner sa vie exemplaire, il désigna comme héritiers universels, en ne distrayant que quelques legs et un anniversaire de 40,000 fl. à la Cathédrale, « ses frères les pauvres de la Cité » (1).

Il mourut, pleuré et respecté de tous, le 5 décembre 1743 (2) et fut inhumé dans le chœur de la Cathédrale, à 4 heures, le lendemain. Le mausolée qu'on lui éleva, existe encore en partie ; il a été installé au réfectoire du Séminaire ; ce beau travail est dû au ciseau de Guillaume Evrard et l'on peut constater une grande ressemblance entre le médaillon en haut relief du sculpteur et la peinture de Coelers (3).

L'épithaphe racontait toute la vie du grand homme :
« *Hic j. G. L. ex comitibus a Berghis, — sui nominis tertius, — episcopus et princeps leodiensis, — stirpis suae ultimus, — annis prope XX eccles. rexit, — supra egenum et pauperem ita intellexit — ut vivus aluerit — et ne moriendo desereret, haeredes scripserit. — Prudentia, modestia, fides, pietas, religio, — cultus divini zelus, haereticae novitatis extirpatio, — Ecclesiae providum pastorem, — Patriae benignum principem, — coelo terraque immortalem — fecerunt. Defuncti pie memento — ut discas mori, vive hoc exemplo. — Electus 7 febr. 1724. Obiit 5 xbris 1743, aetatis suae 81 (4).*

La silhouette du peintre s'atténue derrière la sublime stature du prince homme de bien ; mais le talent de J.-B. Coelers est digne de l'intérêt que ses contemporains

(1) Même manuscrit, avec détails sur la distribution de cet héritage en 1744, après les exèques.

(2) Ce même manuscrit donne, par inadvertance, ailleurs le 8 mars 1743. On a parfois confondu le jour du décès et celui de l'enterrement. — G. L. de Berghes était né le 5 septembre 1662.

(3) Le portrait qui appartient à M. le comte d'Aspremont-Lynden et qui a été exposé à Liège, en 1905, à l'Art ancien, n'offre guère de détails différents, sauf dans la forme anguleuse des sourcils.

(4) Manuscrit précité.

lui accordèrent et des éloges que ses biographes lui ont décernés. Il ne fut pas seulement un portraitiste habile, d'un goût délicat, d'un esprit intuitif, il avait le don de la composition et ses tableaux religieux, historiques ou symboliques lui font prendre un rang enviable dans l'art ; ses esquisses aux crayons et au lavis ont de la ligne, de l'envolée, de la personnalité ; ce qui nous touche surtout, c'est qu'il ne s'est guère italianisé pendant un séjour prolongé à Rome (1).

G. JORISSENNE.

NOTRE MEDAILLIER

Nouvelle donation de M. le D^r Alexandre.

Après avoir fait don à l'Institut, pour son médaillier, d'une collection composée de 179 monnaies romaines en argent et en billon (2) et d'une monnaie vandale (3). M. le D^r Alexandre lui a offert en avril dernier les trois belles pièces romaines en or suivantes :

TIBÈRE (14-37).

TI . CAESAR DIVI AVG . F. AVGVSTVS. Tête laurée de Tibère à droite.

Ŕ. PONTIF . MAXIM. Livie assise à droite, tenant une haste et une fleur.

COHEN (4), n^o 1. — Poids 7 gr. 73.

(1) La *Chronique* de janvier contiendra une biographie de notre peintre wallon ; la place nous manque aujourd'hui.

(2) Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1^{re} année (1906), pp. 107-110 (où l'on trouvera l'inventaire de cette importante donation) et 2^e année (1907), p. 105, note 1.

(3) Cf. *IBID.*, 2^e année (1907), pp. 105-106.

(4) H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain communément appelées médailles impériales*. Paris-Londres, 1859 (1^{re} édition).

NÉRON (54-68).

NERO CAESAR AVGVSTVS. Tête laurée de Néron à droite.
R̄. IVPPITER CVSTOS. Jupiter assis à gauche, tenant un foudre et un sceptre.

COHEN, n° 12. — Poids : 7 gr. 26.

ARCADIUS (395-408).

D. N. ARCADIVS . P. F. AVG. Buste diadémé d'Arcadius à droite.

R̄. CONCORDIA AVGGG. Σ. Constantinople casquée, tenant une haste, assise de face et regardant à droite, le pied droit posé sur une proue de vaisseau ; de la main gauche, elle tient, posé sur un cippe, un bouclier ovale avec ces mots inscrits en quatre lignes : VOT - V - MVL - X ; à l'exergue : CONOB.

SABATIER (1), n° 12. — Poids : 4 gr. 44.

Ces trois belles monnaies, admirablement conservées, ont été découvertes isolément, il y a un certain nombre d'années déjà, aux environs de Tongres ; cette provenance ne fait qu'en augmenter la valeur pour nos collections numismatiques.

* * *

M. le Dr Alexandre, dont la générosité ne s'est pas bornée là, puisque depuis lors il a complété ses donations antérieures par l'envoi d'une suite de 1057 monnaies romaines en bronze, découvertes en Hesbaye, a droit à notre plus vive reconnaissance.

Il a montré une fois de plus combien il s'intéresse à notre Musée et il me permettra sans doute d'exprimer ici le vœu de voir tous ceux qui disposent de monnaies ou de médailles de provenance liégeoise suivre son exemple et nous les offrir quelles qu'elles soient.

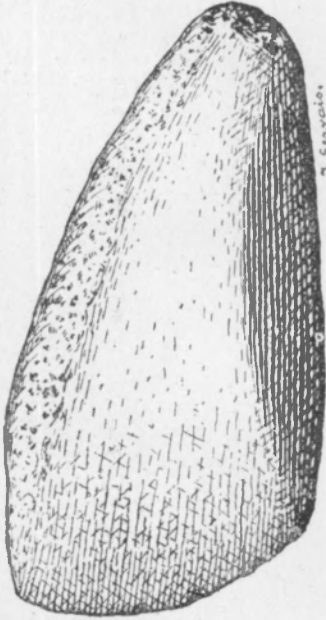
L. RENARD.

(1) J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines frappées sous les empereurs d'Orient depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople sous Mahomet II*. Paris-Londres (1862).

Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois.

(Commune d'Angleur)

La hachette polie reproduite ci-dessous a été trouvée dans le bois de Kinkempois, à l'endroit dit : « L'Allée des Soupirs ».



M. Gérard Salme, naturaliste, en fit la découverte en fouillant sous les racines d'un arbre pour recueillir des insectes.

Cette hachette, du poids de 119 grammes, a 0^m08 de longueur, 0^m04 de largeur au tranchant et une épaisseur *maximum* de 0^m02.

Elle est faite d'un caillou roulé en quartz. On sait que les haches polies fabriquées avec cette matière sont d'une extrême rareté.

Grâce à l'amabilité de notre collègue et ami, M. J. Hamal-Nandrin, cette pièce intéressante fait actuellement partie de nos collections.

Jean SERVAIS.

A propos de la famille de La Haye dite Sany.

La famille de La Haye habitait au xvii^e siècle la rue Neuvice. La maison portait l'enseigne du « Sâni d'Or », mot wallon qui signifie Salière ou Boîte à sel. Ses membres y exerçaient la profession de « marchand », c'est à dire négociant.

Elle abandonna son nom patronymique pour celui de son enseigne, Sani, sous lequel elle fut plus connue.

L'un d'eux, Mathieu de La Haye dit du Sani fut deux fois bourgmestre de Liège : en 1624 avec François Franck surnommé Franko et en 1629 avec Guillaume de Beeckman.

Un autre, Pierre de La Haye, dit de Saniers, avocat de la Cour de Liège, devint membre du Conseil ordinaire le 14 juillet 1607 par commission du prince-évêque Ernest de Bavière. Pierre mourut le 18 mai 1622.

Enfin l'abbaye de Saint-Laurent lui doit son XI.^e abbé Gérard Sany (1) élu en 1632, trois jours après la mort d'Oger de Loncin décédé le 4 janvier 1632.

C'est sous sa prélature que l'abbaye eut beaucoup à souffrir et courut risque d'être détruite le 17 août 1649. Occupée par les Grignoux, elle fut canonnée et prise d'assaut par les troupes bavaroises du baron Othon de Spaar et du colonel Seroets envoyées par le prince-évêque Ferdinand de Bavière.

On lit encore actuellement, sur le mur extérieur de l'abbaye à l'Ouest, le chronogramme suivant rappelant le souvenir de cet événement :

GERARDVS SANI PRAESVL LAVRENTI
ANVS IN PATIENTIA FORTITVDINE
ET PRVDENTIA RESTAVRAVIT.

« Gérard Sani prélat de Saint-Laurent m'a restauré par sa patience, son courage et sa prudence. »

La date indiquée est 1649. Quelques traces de la lutte sont encore visibles sur les pierres.

J. A.

Antiquités préhistoriques limbourgeoises.

La collection d'objets d'art et d'antiquités de feu le docteur Constant Bamps, vient d'être mise aux enchères à

(1) Voy. *Chronique archéologique du pays de Liège*, 2^e année (1907), p. 81.

Bruxelles et dispersée ! C'est d'autant plus regrettable que le défunt, qui appartenait à une ancienne famille de Hasselt, n'avait jamais caché son intention de laisser, réunies, à sa ville natale, ses riches collections archéologiques.

La plus belle série des haches néolithiques de provenance limbourgeoise certaine (16 pièces) a été acquise par notre confrère, M. J. Hamal-Nandrin. Elles seront donc conservées au pays de Liège.

Parmi les armes de l'âge du bronze, la pointe de lance de Diepenbeek présentait, pour notre Musée, un intérêt exceptionnel vu sa grande rareté. Elle a été adjugée, de même que la belle hache à douille de Beeringen et une pointe avec pédoncule, à M. L. de Buggenoms, avocat à Liège, qui, avec sa générosité bien connue, en a immédiatement fait don à l'*Institut archéologique liégeois*. Nous adressons de chaleureux remerciements à notre sympathique confrère.

Le n° 1223 du catalogue, désigné comme hache à rainures, sans lieu de provenance, est entré dans la collection de M. Marcel De Puydt, qui certifie qu'elle a été recueillie à Eelen (Limbourg belge) et nous a autorisés à déclarer que cette intéressante hachette serait ultérieurement donnée à la Ville de Liège, pour notre Musée archéologique.

Un fait sans précédent en Belgique, dans les annales des ventes d'armes ou d'outils de l'âge de la pierre, est l'adjudication, au profit d'un Musée de la capitale, dit-on, au prix de 260 frs, sans les frais, de la fameuse lame en silex de om30, trouvée à Sutendael avec une autre semblable, mais incomplète, appartenant à M. De Puydt (1).

(1) Voir *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome XXIII, 1904.

Petite chronique archéologique.

Place Saint-Lambert. — La place a repris son aspect coutumier et ne garde plus trace des montagnes, vallées, précipices et ruines qui y avaient été accumulées cet été au grand plaisir des badauds et de notre presse locale ! Tout le monde y a trouvé son compte, même les revuistes.

Le Conseil communal, sur la proposition de M. Paul Lohest, a décidé que l'hypocauste romain et ce qui l'entoure seraient dégagés et recouverts d'un plancher en béton armé afin que le public puisse y avoir accès. On obtiendra ainsi un caveau de 10,50 × 12 mètres, dans lequel on circulera très à l'aise ; les substructions romaines seront visibles, ainsi que les sarcophages et caveaux qui ont été laissés en place à cet endroit. Ce sera, on le voit, une curiosité que beaucoup de Liégeois voudront voir et qui sollicitera l'attention des étrangers.

Maison Curtius. — Complètement réédifiée, la jolie tour de la Maison Curtius se dresse de nouveau, toute puissante, dans le paysage de la Batte. Cette reconstitution, scrupuleusement exécutée, fait honneur à notre architecte communal, M. J. Lousberg. On a fait cependant à la tour une critique, que nous tenons à relever, en prétendant que, tant qu'on y était, on aurait dû *rendre* à la tour les étages qui lui donnent tant d'élévation dans nos anciens prospects. En effet, les dessinateurs lui font fortement dépasser la hauteur du reste du bâtiment. Nous pensons, quant à nous, que cette hauteur a été donnée si considérable par les anciens dessinateurs à cause d'une aberration causée par la perspective, la tour paraissant plus haute que le faite du toit, quand on la regarde d'en bas. Ce qui prouve bien que c'est là ce qui a induit en erreur les auteurs des anciens dessins, c'est le nombre même des étages de la tour. Or, le nombre de ces étages, sur les anciennes vues, correspond absolument avec celui qui a été maintenu dans la restauration.

On a aussi refait des cheminées sur le toit et pour reconstituer l'aspect du commencement du XVII^e siècle du bâtiment, on devrait remettre aux deux extrémités de la toiture, les aigles de plomb qui, sans doute, y étaient jadis. Ceux, conservés, de la Maison Porquin, y feraient très bonne figure. On sait que l'inauguration de ce splendide hôtel coïncidera avec le Congrès archéologique de 1909.

E. P.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

- AIGREMONT (Le château d'), 48.
ALEXANDRE VI, pape, 76.
ALEXANDRE-LE-GRAND, 10.
ANSEMBOURG (L'hôtel d'), 55.
ANTOINE, seigneur de Jemeppe, 79, 80.
APOLLON, 11.
ARCADIUS, empereur romain, 116.
AUSGBOURG, 8.
AUIENT (Marie-Barbe), 28.
AUTRICHE (Georges-Louis d'), prince-évêque de Liège, 59.
- BAVIÈRE (Ernest de), prince-évêque de Liège, 39. — (Ferdinand de), prince-évêque de Liège, 5, 118. — (Frédéric de), 7. — (Jean de), prince-évêque de Liège, 33. — (Jean-Théodore de), prince-évêque de Liège, 40, 113.
BEAUREPART, 21, 51.
BEECKMAN (Guillaume de), 118.
BEERINGEN, 119.
BERAIN, 29^{bis}.
BERCH (Henri-Hubert van den), chanoine, héraut d'armes, 5, 6.
BERGHES (Georges-Louis de), prince-évêque de Liège, 111-115.
BERNEAU, 107.
BLAEU (Jean), 7.
- BLEHEN, 107.
BORCHGRAVE D'ALTENA (Le comte Adolphe de), 106.
BORSET, 2.
BOUGE, peintre, 27.
BOURBON (Louis de), prince-évêque de Liège, 76.
BRAIVES, 2.
BREUGEL, 108.
BROUHON (M^{me}), 15.
- CARMES (Le couvent des), à Liège, 72.
CHARLES V, empereur, 8.
CHARLES-LE-TEMÉRAIRE, 38.
CHEVALIER (La maison), 43.
CINEY, 11.
CLERCX, archidiacre de Hesbaye, 48.
COCLERS (Jean-Baptiste-Pierre), 111, 112, 113, 114.
COLLINET (Pierre), 51.
CONDROZ (Le bailli du), 76. — (Fouilles et découvertes en), 2, 14, 42.
COO, 24.
COPIS (de), 43.
COURTEJOIE (Le château de), à Jemeppe, 80.
COUVIN, 76.

- CRAS-AVERNAS, 107.
CREHEN, 107.
CURTIUS (La maison), 16, 24, 36, 58, 91, 120.
CUYCK (Albert de), prince-évêque de Liège, 102, 103.
- DELCOUR (Jean), 30^{bis}.
DENYS (Saint), 4.
DIANE, 9.
DIEPENBEEK, 119.
DINANT, 76.
DOUFFET (Gérard), 78.
- EELLEN, 119.
ESSLINGEN, 8.
EVRARD (Guillaume), 114. — (Marie), 27.
EYCK (van), 108.
- FABRIQUE (Adrien de la), 28 — (Michel de la), 27. — (Nicolas de la), peintre, 27 32; ses enfants, 29. — (Nicolas-Guillaume de la), 27, 29.
FLÉRON. Trouvailles, 54.
FOSSE (Lambert del), échevin de Liège, 11, 21-24.
FOSSOUL (Urbain de), bourgmestre de Liège, 56.
FRANCFORT, 8.
FRANCK (François), 118.
FRANCORCHAMPS, 24.
FRÉDÉRIC IV, empereur, 8.
FRÉSART (Agnès), 29. — (Marie-Anne), 29.
- GÉRARD, 56.
GRAND-HALLET, 107.
GRIGNOUX (Les), 118.
GROESBEEK (Gérard de), prince-évêque de Liège, 40.
GUICHARDIN (Louis), 7.
- HAMAL (La collection), 31.
HANNUT, 107.
HARDENNE (André), 29.
HARZÉ, 107.
HESBAYE (Le bailli de), 76. — (Trouvailles en), 2, 9, 10, 11.
HILDÉRIC, roi vandale, 106.
HOENSBROECK (César-Constant de), prince-évêque de Liège, 6.
HORNES (Jean de), évêque de Liège, 76.
HOSDAIN, 11.
HUNNÉRIC, roi vandale, 106.
HURGES (Philippe de), 7.
HUY, 76, 107.
- JEAN, évêque italien, 12.
JEHAN LE BEL, 43.
JEMEPPE (Les châteaux de), 79.
- KINKEMPOIS. Trouvailles, 117.
- LA HAYE DITE SANY (La famille de), 117-118. — (Gérard de), abbé de Saint-Laurent, 118. — (Mathieu de), 118. — (Pierre de), 118.
- LANGIUS, 51.
LATINNE, 2.
LELOUP (Remacle), 24.
LENS-SAINT-REMY, 107.
LENS-SAINT-SERVAIS, 107.
LÉOPOLD D'AUTRICHE, 31.
LIÈGE. Fouilles place Saint-Lambert, 64, 80, 84, 98, 120; à la rue des Bavards, 72 — (Le palais de), 5, 6, 7, 8. — (Le pays de), 3, 5, 9, 15-21, 27-32, 27^{bis}-32^{bis}, 35^{bis}-37, 43-46, 51-54, 73-75, 95-97, 111-115.
LIMBOURG (Léonard de), abbé de Beaufort, 21, 51, 53.

- LINCENT, 107.
LIZE-SERAING, 15.
LOMBARD (Lambert), 108.
LONCIN (Oger de), abbé de Saint-Laurent, 118.
LOOZ, 6.
LOUIS XIV, 8.
LOUVREX (M.-G. de), 6.

MARCK (de la), 76. — (Erard de la), prince-évêque de Liège, 7, 39, 59.
MARSEILLE, 9, 10.
MÉAN (de), 43. — (César-Constantin-Marie de), chanoine de Saint-Lambert, 46. — (François-Antoine de), prince-évêque de Liège, 6.
MERCATOR, 7.
MIANOYE, 11.
MOULAND, 107.
MOXHÉ, 107.

NAMUR, 11.
NÉRON, empereur romain, 116.
NEUVICE (Henri de), échevin de Liège, 23.
NOPPIUS, 15.
NOTGER, 56, 72, 84.
NUREMBERG, 8.

OPITTER, 108.
ORDANGE (Le château d'), à Jemeppe, 80.
ORTELIUS, Abraham, 7.
OULTREMONT (Charles d'), prince-évêque de Liège, 113.

PANTALÉON (saint), 4.
PERALTA (La marquise de), 31.
PHILIPPE II, roi de Macédoine, 10.
POLLARD (Henri), échevin de Liège, 23.

PORQUIN (La maison), 58, 80, 120.
POUSSET, 107.
PRÊCHEURS (Le couvent des Frères) à Liège, 11, 23.

RAPHAËL, 29.
RATISBONNE, 8.
RAYMONDI, cardinal-légat, 76.
RENIER (Jean-Simon) membre défunt, 36.

SAINT-BARTHÉLEMI (L'église de) à Liège, 32^{bis}.
SAINT-DENIS (L'église de), à Liège, 12, 72, 80.
SAINT-JACQUES (L'église de), à Liège, 12, 42.
SAINT-LAMBERT (L'église de), à Liège, 16-21, 38, 113.
SAINT-LAURENT (L'abbaye de), à Liège, 81.
SAINT-MARTIN-en-Ile, 118.
SAINT-PAUL (L'église de), à Liège, 46.
SAINTE-CROIX (L'église de), à Liège, 32.
SANY (Gérard), abbé de Saint-Laurent, 81, 83, 118.
SAUMERY, 7.
SCROETS (Le colonel), 118.
SEILLES, 107.
SIMON (Henri), 92.
SLUZE (La famille de), 92.
SOLIÈRES (Trouvailles), 26.
SPA, 24.
SPAAR (Othon de), 118.
SPIRE, 5, 8.
SPONTIN, 11.
SUAVIUS, 108.

THISNES, 107.
THUIN, 76.

TIBÈRE, empereur romain, 115.	VILLERS-LE-TEMPLE, 35 ^{bis} .
TROGNÉE, 107.	VISÉ 14, 91.
UDINE (Jean d'), 29.	WANSIN, 107.
VAL-DIEU, 107.	WANZE, 107.
VAL-SAINT-LAMBERT, 15.	WAROUX (Le château de), 47.
VALOIS (Marguerite de), 7.	WARSAGE, 26 ^{bis} .
VAUX, 2.	WASSEIGES, 107.
VERLAINE, 107.	WETZLAER, 8.
VERVIERS (Fouilles), 108.	WITTERT (La collection), 24, 50.
VICTOR HUGO, 7.	WORMS, 8.
VILLE (Jean de), bourgmestre de Huy, 78, 79.	ZONHOVEN (Trouvailles), 34 ^{bis} .

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

NOMS D'AUTEURS

A., J. — A propos de la famille de La Haye dite Sanv . . .	117
Brahy-Prost, E. — Garde-robe, style Louis XIV . . .	27 ^{bis}
— Meuble de sacristie du XVI ^e siècle . . .	59
Brassinne, Joseph. — Le Crucifiement . . .	15
— Un estampe du XVI ^e siècle . . .	37
— Fragments de colonnettes, XVI ^e siècle . . .	51
— Montant à colonnes, XVI ^e siècle . . .	95
Brouwers, D.-D. — Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liège . . .	76
Comblen, P. — Loge ogivale du XVI ^e siècle . . .	43
Gobert, Théodore. — Bâton magistral . . .	55
Hansay, A. — Archives liégeoises . . .	106
Jaspar, Paul. — Pavillon du XVII ^e siècle . . .	81
Jorissenne, G. — Portrait de Nicolas La Fabrique peint par lui-même . . .	27
— Portrait de Georges-Louis de Berghes, prince-évêque de Liège, peint par J.-B. Coclers . . .	111

Laurent, M. — Statuette en laiton doré du XIII ^e siècle . . .	3
— Vierge en cuivre doré du XV ^e siècle	35 bis
Lohest, Paul. — Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIII ^e siècle	21
Pholien, Florent. — Lustre Louis XV en verre liégeois . .	73
Polain, Eug. — Petite chronique archéologique, 11, 24, 35, 32 ^{bis} , 40, 48, 56, 72, 80, 92, 108. — Aux Prêcheurs, 11. — Société de littérature wallonne, 12. — Terrains de Bavière, 12, — Saint-Denis, 12, 72. — Saint- Jacques, 12. — Vues de Spa, 24. — Collection Wittert, 24. — Menus faits, 35. — Hotel Curtius, 36, 120. — Saint-Barthélemi, 32 ^{bis} — Sainte- Croix, 32 ^{bis} . — Vieilles maisons. 40. — Place Saint-Lambert, 48, 80, 120. — Place de la Cathé- drale, 48. — Noms de rues, 48. — Muraille de Notger, 56, 72. — Hôtel Curtius, 56. — Les Carmes, 72. — Rue des Bayards, 72. — Rue Grande-Bèche, 92. — A Verviers, 108. — Cimetière de Saint-Martin-en-Ile, 108.	
— Vieilles pierres	30 bis
— Découvertes archéologiques place Saint-Lambert .	64
— Fouilles archéologiques place Saint-Lambert . . .	84
— Les fouilles de la place Saint-Lambert	98
Renard, Lucien. — Nécrologie de Jean-Simon Renier . . .	36
— Une monnaie vandale découverte en Hiesbaye . . .	105
— Notre médaillier	115
Servais, Jean. — Le Palais de Liège en 1619	5
— Antiquités de l'âge de la pierre trouvées aux envi- rons de Fléron	54
— Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois	117
S.-R. — Monnaies grecques trouvées en Hiesbaye	9
X. — L'éclairage public à Liège dans le passé	32
— Nos excursions : Saint-Paul — Waroux. — Lantin. — Jemeppe. — Saint-Trond	46, 79, 108
— Antiquités préhistoriques limbourgeoises	118

TABLE DES MATIÈRES

<i>Séance mensuelle du 25 novembre 1906</i>	1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
V. — Statuette en laiton doré du XIII ^e siècle	3
Le Palais de Liège en 1619	5
Monnaies grecques trouvées en Hesbaye	9
Petite chronique archéologique (suite)	11
Aux Prêcheurs, 11. — Société de littérature wallonne, 12. — Saint-Denis, 12. — Terrains de Bavière, 12. — Saint-Jacques, 12.	
<i>Séance mensuelle du 23 décembre 1906</i>	13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
VI. — Le Crucifiement	15
Découverte d'une pierre tombale liégeoise du XIII ^e siècle.	21
Petite chronique archéologique (suite)	24
Vues de Spa, 24. — Collection Wittert, 24.	
<i>Séance du 27 janvier 1907</i>	25
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
VII. — Portrait de Nicolas la Fabrique peint par lui-même, 27.	
Nos conférences. L'éclairage public à Liège dans le passé	32
Petite chronique archéologique (suite)	35
Menus faits, 35. — Hôtel Curtius, 36.	
Nécrologie	36
<i>Séance mensuelle du 24 février 1907</i>	25 bis
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
VIII. — Garde-robe, style Louis XIV	27 bis
Vieilles pierres	30 bis
Petite chronique archéologique (suite)	32 bis
Saint-Barthélemi, 32 ^{bis} . — Sainte-Croix, 32 ^{bis} .	
<i>Séance mensuelle du 24 mars 1907</i>	33 bis
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	

IX. — Vierge en cuivre doré du xv ^e siècle	35 bis
Une estampe liégeoise du xv ^e siècle	37
Petite chronique archéologique (suite)	40
Vieilles maisons, 40.	
<i>Séance mensuelle du 26 avril 1907</i>	41
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
X. — Loge ogivale du xv ^e siècle	43
Nos excursions. Saint-Paul, 46. — Waroux-Lantin, 47.	
Petite chronique archéologique (suite).	48
Place Saint-Lambert, 48. — Place de la Cathédrale, 48.	
— Noms de rues, 48.	
<i>Séance du 31 mai 1907</i>	49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XI. — Fragments de colonnettes, xv ^e siècle	51
Bâton magistral	53
Antiquités de l'âge de la pierre trouvées aux environs de Fléron	54
Petite chronique archéologique (suite)	56
Muraille de Notger, 56. — Hotel Curtius, 56.	
<i>Séance du 28 juin 1907</i>	57
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XII. — Meuble de sacristie du xvi ^e siècle	59
Découvertes archéologiques place Saint-Lambert	64
Petite chronique archéologique (suite)	72
Muraille de Notger, 72. — Saint-Denis, 72. — Les Carmes, 72. — Rue des Bayards, 72.	
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XIII. — Lustre Louis XV en verre liégeois	73
Un acte inédit de Jean de Hornes, évêque de Liège.	76
Nos conférences	78
Nos excursions	79
Petite chronique archéologique (suite)	80
Place Saint-Lambert, 80.	
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XIV. — Pavillon du xvii ^e siècle	81
Fouilles archéologiques place Saint-Lambert	84
Nos excursions	91
Petite chronique archéologique (suite)	92
Rue Grande-Bèche, 92.	
<i>Séance du 26 juillet 1907</i>	93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XV. — Montant à colonnes, xvi ^e siècle	95

Les fouilles de la place Saint-Lambert	98
Une monnaie vandale découverte en Hesbaye	105
Archives liégeoises	106
Nos excursions	108
Petite chronique archéologique	108
A Verviers, 108. — Cimetière de Saint-Martin-en-Ile, 108.	
<i>Séance du 25 octobre 1907</i>	109
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
XVI. — Portrait de Georges-Louis de Berghes, prince- évêque de Liège, peint par J.-B. Coclers	111
Notre médaillier.—Nouvelle donation de M. le Dr Alexandre	115
Hachette polie en quartz trouvée dans le bois de Kinkempois	117
A propos de la famille de La Haye, dite Sany	117
Antiquités préhistoriques limbourgeoises	118
Petite chronique archéologique (suite)	120
Place Saint-Lambert, 120. — Maison Curtius, 120.	
Tables	121



... DU PAYS DE LIÈGE 2^{me} année 1907
... OCIO